



**Unleashing the potential of pastoralism**  
to develop West-Africa

# Libérer le potentiel du pastoralisme

pour développer l'Afrique de l'Ouest

**Henk Nugteren et Catherine Le Côme**

Sous l'édition de : Fred Zaal, Thea Hilhorst et Jacqueline Sluijs



**KIT**

**SNV**



**Unleashing the potential of pastoralism**  
to develop West-Africa

# **Libérer le potentiel du pastoralisme**

**pour développer l'Afrique de l'Ouest**

**Henk Nugteren et Catherine Le Côme**

Sous l'édition de : Fred Zaal, Thea Hilhorst et Jacqueline Stuijs



**KIT**

**SNV**

## Titre

Unleashing the potential of pastoralism to develop West-Africa  
*Libérer le potentiel du pastoralisme pour développer l'Afrique de l'Ouest*

## Auteurs

Henk Nugteren (SNV - Burkina Faso, actuellement consultant indépendant)  
Catherine Le Côme (SNV - Mali)

## Éditeurs

Fred Zaal (KIT - Pays-Bas)  
Thea Hilhorst (Banque Mondiale - États-Unis)  
Jacqueline Sluijs (KIT - Pays-Bas)

## Contributeurs

Geneviève Audet-Bélanger (KIT - Pays-Bas), Wanalher Ag Awaly (RBM - Mali), Inna Bagayoko (USAID Mali), Némaoua Banaogo (CEFRAP - Burkina Faso), Mansour Boundaogo (SNV - Burkina Faso), Marc Chapon (AVSF - Mali), Christian Corniaux (CIRAD - Sénégal), Amadi Coulibaly (SNV Mali), Moussa Coulibaly (FEBEVIM - Mali), Démon Djegga (ANOPER - Bénin), Denis Gautier (CIRAD), Bertrand Guibert (IRAM), Leonidas Hitimana (FAO), Albert Y. Houedassou (SNV - Bénin), Saratou Malam Goni (Cabinet SARA CONSULT - Niger), Rhaly Ag Mossa (SNV Mali), Joost Nelen (SNV - Mali, actuellement consultant indépendant), Pr. Dah Ould Khtour (UCAD Conseil - Mauritanie), Niko Pater (SNV - Mali / Tanzanie), Nicolas Porchet (ChobaChoba Cocoa Producer Association - Suisse), Seydou Sidibé (spécialiste chaînes de valeur bétail - viande - projet USAID West African Trade Hub - Burkina Faso), Thomas Sommerhalter (GIZ Ethiopie), Ibra Touré (CIRAD), Dionkounda Traoré (Coordonnateur national de l'association malienne des professionnels du karité), Francine Obura (World Vision - Mali)

## Relecteurs

Bertrand Guibert (IRAM - France), Joost Nelen (SNV - Mali, actuellement consultant indépendant), Rhaly Ag Mossa (SNV Mali), Irina Voss (consultant - Laos), Raphaël Yimga Tatchi (consultant - Canada).

## Mise en page

Anita Simons, symsign, Graphic Design

## Editeurs de texte

Maryck Nicolas-Holloway, MITI, Tradwise Plus

## Référence exacte

Nugteren, Henk et Le Côme, Catherine. Sous l'édition de : Fred Zaal, Thea Hilhorst et Jacqueline Sluijs. 2016. Libérer le potentiel du pastoralisme pour développer l'Afrique de l'Ouest.

Ceci est une publication en libre accès distribué sous les termes de la licence Creative Commons Attribution, ce qui permet une utilisation sans restriction, la distribution et la reproduction sur tout support, à condition que l'auteur (s) et la source originelle sont crédités.

## Disponible en téléchargement à

<http://www.kit.nl/sed/> ou <http://www.snv.org/>

## ISBN

978-94-6022-431-7

# Sommaire

Liste des abréviations	4
Liste des cartes, figures et tableaux	6
Avant-propos	7
Préface	8
Introduction	10
<b>1 Le pastoralisme en Afrique de l'Ouest : pertinence sociale et économique</b>	<b>13</b>
<b>2 Pastoralisme : tendances et implications sur sa productivité</b>	<b>27</b>
<b>3 Performances et compétitivité des chaînes de valeur bétail sur pied et lait</b>	<b>49</b>
• De l'exploitation du bétail à la consommation de viande : dynamiques et enjeux autour des marchés et acteurs	50
• Entre les bassins de production et les marchés de consommation : dynamique des acteurs et diversité des produits laitiers	64
<b>4 Conclusion</b>	<b>77</b>
<b>5 Conclusion – en Anglais / in English</b>	<b>81</b>
<b>6 Bibliographie</b>	<b>85</b>

# Liste des abréviations

<b>ADF</b>	African Development Foundation
<b>AGRHYMET</b>	Centre régional agro-hydro-météorologie
<b>ANOPER</b>	Association nationale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants
<b>APESS</b>	Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane
<b>APL</b>	Association des producteurs de lait
<b>APROLAN</b>	Appui à la promotion de la filière laitière périurbaine à Niamey
<b>ARAA</b>	Agence régionale de l'alimentation et de l'agriculture
<b>ARED</b>	Associates in Research and Education for Development
<b>AREN</b>	Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger
<b>ASS</b>	Afrique sub-saharienne
<b>ATP</b>	Agribusiness and Trade Promotion
<b>AVSF</b>	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>CARE</b>	Organisation internationale de développement
<b>CDF</b>	Code domanial et foncier (Mali)
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEFRAP</b>	Centre d'étude de formation et de réalisation agropastorale
<b>CFA</b>	Communauté Financière d'Afrique
<b>CHB</b>	Cadre harmonisé bonifié
<b>CIDR</b>	Centre international de développement et de recherche
<b>CILSS</b>	Comité permanent Inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
<b>CIRAD</b>	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
<b>CIT</b>	Certificat international de transhumance
<b>COFO</b>	Commission foncière (Niger)
<b>CRUS</b>	Conseil régional des Unions du Sahel
<b>CSAO</b>	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
<b>DED</b>	Deutsche Entwicklungs Dienst / Service Allemand de Développement
<b>DPA</b>	Département de productions animales
<b>EA</b>	Équivalent adulte
<b>ECOWAP</b>	Politique agricole de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
<b>EHA</b>	Economic Household Analysis (analyse économique auprès des ménages)
<b>ENSAIA</b>	École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FEB</b>	Fédération des éleveurs du Burkina
<b>FEBEVIM</b>	Fédération du bétail et de la viande du Mali
<b>FLM</b>	Front de la libération du Macina
<b>FNEN</b>	Fédération nationale des éleveurs du Niger
<b>GAJEL</b>	Groupement d'action culturelle et de développement des jeunes éleveurs
<b>GD/AfL</b>	Groupe Développement/Acting for Life
<b>GIZ</b>	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
<b>GLD/ASDI</b>	Gouvernance locale démocratique/Agence suédoise pour le développement international
<b>GPCC</b>	Global Precipitation Climatology Centre
<b>GSM</b>	Système mondial de communications mobiles
<b>HELVETAS</b>	Swiss Intercooperation /Centre de coopération suisse
<b>ICCO</b>	Coopérative néerlandaise de développement
<b>ICD</b>	Initiatives-Conseils-Développement

<b>IIED</b>	Institut international pour l'environnement et le développement
<b>INRAN</b>	Institut national de la recherche agronomique du Niger
<b>IRAM</b>	Institut de recherche et d'applications des méthodes de développement
<b>KIT</b>	Institut royal des Tropiques
<b>LOA</b>	Loi d'orientation agricole (Mali)
<b>MEP</b>	Ministère de l'Élevage et de la Pêche (Mali)
<b>MUJAO</b>	Mouvement pour l'unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest
<b>NCDC</b>	National Climatic Data Center / Centre national de données climatiques
<b>NOAA</b>	National Oceanic and Atmospheric Administration
<b>NRLP</b>	Niger Range and Livestock Project
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OP</b>	Organisation paysanne
<b>OXFAM GB</b>	Organisation britannique de développement
<b>PADAB</b>	Programme d'appui au développement de l'agriculture du Burkina
<b>PAFILAV</b>	Projet d'appui aux filières lait et viande
<b>PAPE</b>	Projet d'appui à la productivité de l'élevage
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PPOL</b>	Programme de promotion des organisations locales
<b>PRAPS</b>	Programme régional d'appui au pastoralisme au Sahel
<b>PRIDEC</b>	Programme régional d'investissement en faveur du développement de l'élevage dans les pays côtiers
<b>PSEAU</b>	Programme de sécurisation de l'élevage et de l'agriculture périurbaine
<b>RBM</b>	Réseau Billital Marobé
<b>RECOPA</b>	Réseau de communication sur le pastoralisme
<b>ROPPA</b>	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
<b>SAP</b>	Système d'alerte précoce
<b>SARL</b>	Société à responsabilité limitée
<b>SI</b>	Système d'information
<b>SIM</b>	Système d'information de marché
<b>SIPSA</b>	Système d'information sur le pastoralisme au Sahel
<b>SNV</b>	Organisation néerlandaise de développement
<b>SPAI</b>	Sous-produits agro-industriels
<b>TEC</b>	Tarif extérieur commun
<b>TIC</b>	Technologie de l'information et de la communication
<b>UA</b>	Union Africaine
<b>UBT</b>	Unité de bétail tropical
<b>UHT</b>	Ultra Haute Température
<b>UCAD-conseil</b>	Unité Conseil Appui au Développement, bureau d'études mauritanien
<b>UCOPER</b>	Union communale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants
<b>UDOPER</b>	Union département des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest-africaine
<b>UICN</b>	Union internationale pour la conservation de la nature
<b>URFBV</b>	Union régionale de la Fédération Bétail Viande
<b>USAID</b>	Agence des États-Unis pour le développement international
<b>VSFB</b>	Vétérinaires Sans Frontières Belgique
<b>WAP</b>	parc W, Arly, Pendjari
<b>IMPD (WISP)</b>	Initiative mondiale pour le pastoralisme durable
<b>ZFD</b>	Ziviler Friedensdienst

# Liste des cartes, figures et tableaux

## Cartes

1	Système d'élevage et mouvements saisonniers	22
2	Normale pluviométrique (mm) 1961-1990 et isohyètes 1991-2009 (données mesurées)	30
3	Synthèse des mouvements récents nationaux et transfrontaliers et des circuits commerciaux du bétail	36
4	Le forage Christine au Burkina-Faso : Aire d'emprise et axes de mobilité de bétail	46
5	Les flux commerciaux de bovins dans la région de Ségou – Niono	50
6	Principaux circuits de commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest	52
7	Sites potentiels pour la mise en place des centres de collecte afin de drainer le lait à Niamey	71
8	Évolution du bassin de collecte de la laiterie de Kassela entre 1999 et 2008	72

## Figures

1	Schéma simplifié de la valeur économique totale du pastoralisme	17
2	Comportements des prix bétail/céréales sur les marchés du Sahel burkinabe	23
3	Indice de variation annuelle des précipitations au Sahel entre 1900 et 2010	29
4	Les flux commerciaux de bétail du Burkina Faso	51
5	Relations marchandes entre les acteurs de la chaîne de valeur bétail/viande	55
6	Maillons de la filière laitière	64

## Tableaux

1	Entraves à la fluidité du commerce de bétail	61
2	Répartition de la valeur ajoutée et des revenus par type d'acteurs sur le circuit de Moshodi (Tchad) à Lagos (Nigéria)	63
3	Typologie des laiteries en Afrique de l'Ouest et du Centre	66
4	Prix de vente du lait local et de quelques autres produits laitiers en 2005 dans différents pays d'Afrique de l'Ouest	67

# Avant-propos

Cet ouvrage se propose de mettre en exergue la contribution du pastoralisme au développement économique de l'Afrique de l'Ouest à travers la valorisation d'initiatives locales et des résultats de recherches. Ces exemples illustrent la capacité du pastoralisme, et des chaînes de valeur<sup>1</sup> qui en découlent, à s'adapter à une demande croissante et de plus en plus exigeante pour des produits d'origine animale. Les propos mettent en lumière les défis à relever pour accompagner ces mutations et fournissent des argumentaires pour réconcilier la pratique et la politique afin que celle-ci devienne un véritable instrument au service du développement des communautés et des systèmes pastoraux.

En 2009, la SNV a décidé de renforcer son engagement auprès des acteurs du pastoralisme dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Mali, Burkina Faso, Niger, Bénin, Cameroun). Ce choix a essentiellement été motivé par son impact notable sur l'économie nationale et les conditions de vie des populations, sa contribution importante à la sécurité alimentaire et son caractère intégrateur à l'échelle sous-régionale et panafricaine. En appui à une myriade d'acteurs transfrontaliers et sous-régionaux, la SNV a œuvré à favoriser l'interaction entre les pratiques de terrain et les orientations politiques. Pour illustrer la dimension continentale, en sus de nos contributions au cadre stratégique pour le pastoralisme élaboré par l'Union africaine, six programmes de la SNV en Afrique de l'Est (Soudan du Sud, Kenya, Tanzanie, Ouganda, Éthiopie, Zimbabwe) se sont alliés pour rédiger une note thématique sur les expériences visant à améliorer les moyens d'existence des populations pastorales.

Cette publication est le fruit d'une série d'activités de production de connaissances sur le pastoralisme, amorcée en 2009 par la SNV. Dans un premier temps, une étude a été menée en collaboration avec l'Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de Développement (IRAM). Elle portait sur les contextes de commercialisation du bétail et d'accès au marché en Afrique de l'Ouest dans une perspective d'amélioration des conditions de vie des communautés pastorales. L'étude a souligné l'importance que revêt l'accompagne-

ment des éleveurs et de l'ensemble des acteurs intervenant le long des chaînes de valeur dans la mise en œuvre de stratégies qui permettent la satisfaction de la demande croissante en produits d'origine animale, dans le cadre de la dynamisation de l'économie régionale.

Dans le courant de 2009, une conférence internationale a été organisée à l'initiative de la SNV au Mali, sous l'égide du ministère malien de l'Élevage et de la Pêche (MEP), sur le thème « *Accès aux marchés et commercialisation des produits de l'élevage pastoral en Afrique de l'Ouest et du Centre* ». La conférence a pu avoir lieu avec le concours technique et financier d'institutions nationales et internationales, notamment IRAM, GLD-ASDI, USAID-Mali, WISP, AVSF, VSF, OXFAM GB, IIED, CIRAD et RBM. Rassemblant des représentants des ministères de l'élevage de plusieurs pays de la sous-région, ainsi que des associations pastorales, des institutions internationales de recherche et des praticiens du développement, elle a permis de présenter des initiatives locales, des expériences nouvelles et des résultats de recherche. Sur la base des enseignements, les participants ont débattu de l'adéquation entre les politiques et les défis en matière de promotion des chaînes de valeur des produits pastoraux.

Enfin, souhaitant une mise en perspective des résultats de l'étude SNV/IRAM et de la conférence, et animée par l'ambition de produire un ouvrage d'analyses sur les tendances et les perspectives, la SNV a pris l'initiative d'organiser en 2011, avec l'appui technique de l'Institut Royal des Tropiques (KIT), un atelier d'écriture au Mali. À cet atelier ont pris part CIRAD, HELVETAS, AVSF, ATP/USAID, RBM, FEBEVIM et ANOPER. Cet ouvrage est donc le produit d'un travail collectif entamé depuis six ans, qui n'aurait pu voir le jour sans la contribution engagée de tous ceux qui, lors de chacun de ces événements, ont accepté de consacrer du temps à la transmission de leurs connaissances. Qu'ils en soient ici remerciés.



**Tom Derksen**, Directeur Sponsor Élevage pour la SNV en Afrique de l'Ouest et du Centre

<sup>1</sup> Dans le cadre de cette publication, l'approche « chaîne de valeur » est considérée comme un concept privilégié d'analyse et d'action relatif aux produits issus du pastoralisme. Tout comme il a été fait dans l'étude de SNV/IRAM (Guibert, et al., 2009), il est retenu ici la définition assez pragmatique suggérée par la Coopération technique allemande, selon laquelle une chaîne de valeur est un mode de gestion qui relie étroitement quelques partenaires dans une chaîne, en particulier dans le but de répondre à un besoin précis du marché.

# Préface

Le pastoralisme est un ancien mode de vie de l'humanité, avec dix millénaires d'histoire. Contrairement à d'autres, son âge n'empêche pas sa persistance à travers le monde, des tropiques aux zones froides et des pays développés aux pays en développement. Voici le premier dilemme : compte tenu de son âge, d'aucuns nous disent que les pasteurs sont primitifs et dépassés, mais compte tenu de son ampleur actuelle, on peut affirmer que le pastoralisme a été modernisé pour perdurer sur la scène mondiale. Devant de telles contradictions, à quelle version devrions-nous nous fier ?

Le mouvement de défense du pastoralisme, lancé ces dernières décennies, a deux foyers. D'une part, le monde développé a réalisé les services environnementaux fournis par les bergers, qui sont essentiels pour le soutien de la biodiversité et des services écosystémiques, et c'est d'ailleurs pour cela que la défense du pastoralisme est principalement menée par des écologistes et des écologues. En outre, les pays en développement ont connu des échecs répétés de leurs stratégies de développement sur les terres marginales (les terres arides, les montagnes et les zones froides) ; ces échecs sont liés à des changements des modes de vie, en abandonnant des stratégies multifonctionnelles pour d'autres qui maximisent des stratégies concrètes de performance mais qui ont nui à la performance globale du système économique.

Dans un cas comme dans l'autre, il faut une meilleure qualité de la science appliquée. Voici comment le discours sur les services environnementaux fournis par les bergers s'est traduit en stratégies de développement rural dans les pays en développement et comment les évaluations économiques du pastoralisme ont favorisé les stratégies de développement dans les pays du Sud. Dans les deux cas, l'utilisation d'évaluations économiques exhaustives est essentielle pour brosser un tableau complet et pour une meilleure information en matière de prise de décisions. La conclusion est sans appel : les pâturages donnent toujours plus qu'il n'y paraît. Les systèmes de comptabilité nationale attribuent rarement aux bergers tout le poids qu'ils méritent dans l'économie nationale et la suppression de leurs modes

de vie peut conduire à des crises d'ordre économique, social et environnemental.

La SNV, forte d'une expérience prouvée dans le stimulus des chaînes de commercialisation, va un peu plus loin dans cet ouvrage, en élargissant l'échelle de la recherche économique et en analysant les processus locaux et transnationaux qui augmentent l'efficacité du système. Quand on travaille sur les politiques de développement, il est nécessaire d'examiner les conséquences des accords entre les nations pour assurer des revenus à ce secteur de la population et sa résilience en période de stress alimentaire. Il est également conseillé d'intégrer la production pastorale dans l'économie nationale, afin de pouvoir profiter d'autres activités dans lesquelles les déchets peuvent être une ressource précieuse pour le bétail. De même, il est essentiel de concevoir des politiques qui soutiennent le développement de diverses stratégies et l'innovation à petite échelle.

L'innovation et la diversification sont deux piliers fondamentaux pour l'avenir du pastoralisme et des populations rurales en Afrique de l'Ouest dont traite cet ouvrage. L'économie future a un rôle important pour les produits pastoraux, compte tenu de leur qualité substantielle, mais pour arriver à la valorisation de cette caractéristique, le pastoralisme doit se distinguer de la production de masse créée par l'industrialisation croissante du secteur agricole. Il est donc important de développer des mécanismes pour que le marché soit en mesure de payer un juste prix pour la valeur de la production pastorale, ce qui devrait conduire à une nouvelle réduction de la pauvreté dans les zones jusque-là très marginalisées.

L'intégration des femmes dans le tissu productif s'avère critique et offre les meilleures opportunités de monétisation des valeurs qui, jusqu'à très récemment, étaient encore en dehors du marché. Il faut renforcer l'intérêt pour l'amélioration du rôle des femmes dans la société pastorale et leur autonomisation dans la prise de décisions, vu qu'une plus grande implication de ces femmes dans les finances de la famille conduit généralement à une meilleure reconnaissance de leur rôle. Le

rôle sensible que des produits commercialisables, tels que le lait, ont sur la nutrition de la famille renforce le rôle des marchés pour compenser la perte de ces produits clés, par exemple à travers des éléments nutritifs d'origine végétale et de moindre valeur.

Autant de raisons pour lesquelles je pense que cette initiative de la SNV est très salubre et ouvre la voie à d'autres organisations pour

qu'elles travaillent dans le développement des communautés les plus marginalisées. Une compréhension approfondie des économies pastorales est une étape cruciale vers un meilleur avenir.

**Pablo Manzano**

*Ancien Coordinateur de l'Initiative Mondiale pour le Pastoralisme Durable (WISP/UICN) et de la Plateforme de Connaissances Pastorales (FAO)*

# Introduction

Avec une croissance démographique annuelle estimée à 2,5 %, la population de l'Afrique subsaharienne (ASS) est appelée à plus que doubler pour atteindre entre 1,5 à 2 milliards d'habitants à l'horizon 2050. Associée à une urbanisation accélérée et à l'accroissement des revenus de certaines franges de la population, cette évolution induit une demande en produits d'origine animale en forte progression. En effet, en Afrique de l'Ouest, la croissance annuelle de la demande en 2005 était estimée à 4 % par an. Elle serait appelée à croître de plus de 250 % d'ici à 2020 (CSAO-OCDE/CEDEAO, 2008, Delgado, 2001). Sous l'impulsion de cinq pays côtiers, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin et le Togo, la demande régionale globale soulèvera la question des sources d'approvisionnement.

Pour satisfaire aux besoins alimentaires grandissants, le front agricole a déjà avancé, modifiant l'utilisation des terres à vocation agropastorales. Les pressions sur les ressources naturelles se sont accentuées et, là où les pratiques agro-sylvo-pastorales n'ont pas pu relever le défi de la durabilité, elles ont entraîné une dégradation de la fertilité des sols. Au plan sociopolitique et institutionnel, les systèmes de gestion foncière évoluent entre tradition et modernité et tentent de réglementer les dynamiques empreintes d'intérêts multiples. Par ailleurs, la récurrence des aléas climatiques extrêmes provoque des déficits de production et des pertes en bétail qui réduisent les moyens d'existence des couches les plus pauvres des populations rurales. En outre, dans un marché mondialisé, les productions locales sont de plus en plus exposées à la concurrence des produits importés. Ainsi, pour conserver leurs parts de marché, elles doivent davantage tenir compte des exigences de qualité, de compétitivité et de prix. Les enjeux sont de taille et les défis nombreux.

Pourtant, l'Afrique de l'Ouest est une région d'élevage par excellence, dont le potentiel de production animale, avec un cheptel estimé à plus de 60 millions de bovins et 160 millions de petits ruminants, repose majoritairement sur le pastoralisme (CSAO-OCDE/CEDEAO, 2008). Selon les estimations, près de 40 % des terres africaines sont exploitées par les

éleveurs pasteurs et environ 265 millions de personnes en Afrique dépendent directement du pastoralisme pour leurs moyens de subsistance. Néanmoins, le système pastoral continue de souffrir de préjugés tant il demeure difficile de saisir l'intégralité de ses valeurs et la complexité de son fonctionnement. Il en découle la persistance d'une méconnaissance et d'une sous-estimation sur le plan politique et économique, ainsi que dans l'opinion publique.

De fait, le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest se trouve à un tournant. Face aux défis actuels que pose la demande croissante en produits d'origine animale, quelles sont les tendances qui influencent le pastoralisme et sa productivité et que nous apprennent-elles sur son évolution et sur la performance des chaînes de valeur qui en découlent? Comment créer les conditions favorables à une croissance durable de la production, qui soutienne la performance et la compétitivité des acteurs locaux intervenant dans les chaînes de valeur des produits de l'élevage pastoral ?

En cherchant les réponses à ces questions, cette publication veut contribuer à éclairer les termes d'un débat où, selon certains discours et diverses appréciations, la modernisation de l'élevage passerait par la disparition du pastoralisme. L'ouvrage mettra délibérément en perspective la performance économique du pastoralisme et propose des pistes de réflexion et d'action aux différents acteurs ruraux et politiques aux niveaux national (gouvernements) et sous-régional (CILSS, UEMOA, CEDEAO), qui mettent en œuvre des politiques agro-sylvo-pastorales, telles que l'ECOWAP+10 de l'espace CEDEAO. Cela devrait leur permettre de valoriser davantage le potentiel de développement rural intégré, à travers la mise en œuvre de politiques et programmes construits à partir de perspectives multiples, dont celle relative au pastoralisme.

Pour ce faire, l'ouvrage présente dans une première partie le pastoralisme en Afrique de l'Ouest et sa pertinence sociale et économique. Puis, les tendances qui influencent sa productivité sont mises en exergue en lien avec le développement des principales

chaînes de valeur qui découlent du pastoralisme. Le fonctionnement, les performances et la compétitivité des chaînes de valeur bétail sur pied et lait sont ensuite analysés plus en détail. Enfin, sur les thématiques soulevées, les tendances et les réponses

innovantes sont revisitées afin d'y déceler, à titre de conclusions et de perspectives, les éléments de politiques et les stratégies d'action qui permettraient une libération du potentiel économique du pastoralisme pour le développement de l'Afrique de l'Ouest.



Transhumance Bogandé à l'Est Burkina Faso

Photo : SNV



## Le pastoralisme en Afrique de l'Ouest

Photo : SNV

# Pertinence sociale et économique

Le pastoralisme existe depuis des temps immémoriaux. Ainsi, les peintures pariétales du Sahara (Tassili et Ennedi) attestent que, dès les temps néolithiques, les populations africaines pratiquaient l'élevage pastoral. Et si les gestes des pasteurs semblent immuables, le système pastoral, quant à lui, n'a eu de cesse de s'adapter aux évolutions du contexte. Certes le pasteur d'aujourd'hui puise ses connaissances dans les savoirs transmis, hérités de la tradition, mais il les applique en les transformant selon le contexte pour saisir les opportunités et faire face aux contraintes auxquelles il est confronté (Toutain et al., 2012). Ce n'est pas qu'une question de survie ou de mode de vie, c'est aussi l'expression d'enseignements essentiels, non seulement pour faire face à la variabilité des conditions qui l'entourent, mais également pour la transformer en une ressource économique (Krätli, 2010).

<sup>1</sup> Force est de reconnaître que, malgré les graves sécheresses dans les années 70-80, et les énormes pertes de bétail qui ont suivi, les troupeaux se sont reconstitués et la croissance annuelle du troupeau est restée constante entre 2 et 3 %. Ainsi, l'effectif du cheptel (exprimé en Unité de Bétail Tropical, UBT) a augmenté de 2,5 entre 1961 et 2009. Cette reconstitution et la croissance sont une des illustrations de la résilience du système pastoral.

Le système pastoral est dynamique et résilient<sup>1</sup>. Il est l'expression d'une recherche constante d'adaptation à l'évolution des conditions environnementales, climatiques, sociales, politiques et économiques, à tous les niveaux, tant local que régional (ARED-IIED, 2004). Le pastoralisme est le système le mieux adapté à l'imprévisibilité et la variabilité des conditions agro-écologiques des zones (semi-)arides, au sein duquel la recherche d'un rendement optimal du capital investi est permanente, à travers l'atténuation des risques et l'appréhension des opportunités de marché (IIED, SOS Sahel, 2010), tout en minimisant les coûts environnementaux (Toutain *et al.*, 2012).

Dans cet ouvrage, le pastoralisme est compris comme un système de production fondé sur l'exploitation itinérante des ressources natu-

relles par l'élevage d'animaux domestiques à la mobilité variable. Cela inclut le pastoralisme dans lequel des familles vivent plus ou moins exclusivement de ce mode d'élevage, mais aussi l'agro-pastoralisme sous toutes ces formes : des pasteurs plus ou moins pauvres cultivant des céréales ou des légumes, des agriculteurs ayant capitalisé sous la forme de troupeaux, ou des familles divisées dont une partie pratique le pastoralisme, etc.

Selon cette définition, le pastoralisme est présent en zone sahélienne, aux côtés de l'agriculture pluviale ou irriguée, mais aussi (et de plus en plus) en zone soudanienne, où il se développe à la fois comme système d'élevage pastoral, plus ou moins extensif, et comme système d'élevage intégré à l'agriculture, plus ou moins intensif (Duteurtre, 2009).

## Encadré 1 - Caractéristiques des différentes zones agro-écologiques où se pratique le pastoralisme en Afrique de l'Ouest

**1 Zone saharo-sahélienne** : des grands espaces pastoraux, sans agriculture, sauf dans des vallées ou zones inondées (rizières, bourgoutières). Des zones à très faible densité de population. Le pastoralisme y est le système de production dominant avec un niveau optimal d'exploitation des ressources pastorales.

**2 Zone sahélo-soudanienne** :

- Sahélienne : des espaces, parfois liés aux zones inondées, où se trouvent des systèmes de production agropastoraux. On observe une certaine diversité : d'anciens bassins agricoles, ayant une densité de population relativement élevée et une forte concurrence sur les espaces ressources, qui alternent avec des zones peu peuplées dont les réserves foncières sont de plus en plus rares. L'élevage pastoral occupe une place importante dans les systèmes avec une mobilité sous pression.
- Soudanienne : bassins de cultures de rente (coton, arachide, cajou) avec des céréales (dont le maïs) ; prédominance des systèmes de production mixte (agriculture – élevage). Les cultures de rente, les céréales et le bétail structurent la dynamique de marchés et orientent l'exploitation des ressources naturelles. Les relations entre l'agriculture et l'élevage sont à la fois complémentaires (fumier, résidus, partage des troupeaux, traction animale, sécurité foncière)<sup>2</sup> et concurrentielles (exploitation des mêmes espaces ressources). Il y a une densité de population relativement élevée et la pression foncière est assez importante, y compris sur les zones sylvo-pastorales, les axes de transhumance et les parcours de commercialisation du bétail (orientation dominante Nord-Sud). Au « Soudan<sup>3</sup> », on trouve des zones protégées (forêts classées, réserves naturelles, parcs)<sup>4</sup>, de même que des zones libérées de l'onchocercose, disposant d'un potentiel naturel intéressant pour l'élevage.

**3 Zone soudano-guinéenne** : zones d'expansion agricole et d'élevage, avec des systèmes de production mixtes, dans lesquels l'élevage et les cultures (céréales, tubercules, plantations) orientent les marchés. La densité de la population est croissante. Une certaine abondance en espaces ressources naturelles existe encore. Des stratégies de contrôle des espaces ressources se mettent en place par différentes catégories d'usagers (autochtones, ainsi qu'externes). Les zones servent de réserves pastorales ou d'aires de repli stratégique<sup>5</sup> pour les troupeaux transhumants en provenance de zones où les ressources pastorales sont moins disponibles. Ces mouvements sont surtout accentués lors de crises dans la zone saharo-sahélienne ou soudanienne<sup>6</sup> et ils contribuent de manière significative à la résilience du système pastoral. Tout comme dans la zone soudanienne, le potentiel naturel peut jouer un rôle important pour relever le défi de la croissance de l'offre en produits d'origine animale<sup>7</sup>.

<sup>2</sup> En zone cotonnière, l'élevage a connu une croissance forte avec l'appui de la vulgarisation pour la promotion de la traction animale, l'intégration agriculture-élevage et la diversification des sources de revenu. Les revenus du coton ont été investis dans l'achat d'animaux, donnant lieu à une croissance importante du cheptel.

<sup>3</sup> Exemples : région de Kayes au Mali ; région de l'Est au Burkina Faso ; départements d'Alibori, Borgou, Atakora et Donga au Bénin.

<sup>4</sup> Les forêts classées, les réserves, les parcs et les aires protégées constituent des espaces ayant un potentiel important en ressources pastorales. Selon leur statut et leurs règles de gestion, les animaux y ont un droit d'accès ou pas. Les dynamiques pastorales autour des aires protégées mettent les pasteurs en relation avec des acteurs, tels que les services forestiers, les concessionnaires de chasse et les opérateurs de circuits touristiques. La gestion de la dynamique « périphérie-aires protégées » comporte des enjeux importants pour l'interface « bétail-faune-ressources ». Il s'agit d'une utilisation potentiellement concurrentielle des pâturages et des points d'eau par le bétail et la faune, qui présente des risques de transmission de maladie mais aussi pour la sauvegarde de la biodiversité.

<sup>5</sup> Ce repli est relatif, car la zootechnie sahélienne ne semble pas favoriser une forte descente vers les zones soudanaises ; les éleveurs évitent l'utilisation des zones considérées « trop pluvieuses » à couverts arborés importants à cause de la prolifération des tics et des risques pour la santé animale.

<sup>6</sup> En cas de sécheresse, une tendance alternative à celle de l'orientation sur le Sud se développe avec des remontées plus précoces vers le « grand Nord » au Sahara.

<sup>7</sup> Dans les pays côtiers, le défrichage et la descente des isohyètes vers le Sud ont permis l'élevage bovin dans des zones où, auparavant, l'environnement parasitaire (glossines) ne lui était pas favorable.

Ainsi en Afrique de l’Ouest, le pastoralisme s’exerce dans une grande variété de milieux agro-écologiques. Les contextes socioéconomiques sont eux aussi très différents. Toutefois, il existe des caractéristiques comparables, tant au niveau des techniques de production et d’exploitation que dans l’organisation sociale et familiale, ou encore dans la relation de l’homme à l’animal, qui est à la base de sa subsistance. Le pastoralisme repose donc sur

l’interaction entre ses trois piliers que sont le troupeau, les ressources en eau et en pâturages et la famille (ARED-IIED, 2004).

Pour mieux comprendre l’évolution actuelle du pastoralisme, nous présenterons dans un premier temps sa valeur économique et sociale puis les spécificités des techniques sur lesquelles sa production et son exploitation reposent.



Transaction sur un marché à bétail du Niger

Photo : SNV

# La pertinence économique et sociale du pastoralisme

La pertinence économique du pastoralisme ne peut se limiter à l'unique appréciation de la valeur marchande que génère la production d'aliments riches en protéines que sont le lait et la viande rouge. C'est pourquoi, il apparaît essentiel de présenter la diversité des biens et des services que le pastoralisme fournit et ainsi de mettre en perspective les différentes valeurs directes et indirectes qu'il renferme. Nous soulignerons également l'importance sociale du pastoralisme pour les populations qui y puisent les racines de leur culture et de leur mode de vie.

## Productions variées et valeur économique exceptionnelle

Les principaux produits issus du pastoralisme sont la viande, le lait et les peaux. La production de viande d'un troupeau dépend de la fécondité des femelles, de la croissance des jeunes et de la mortalité des adultes. Les études ont montré que le système transhumant du Mali produit deux fois plus de protéines à l'hectare que des ranchs des États-Unis et de l'Australie (WISP, 2007). La production laitière, quant à elle, se limite en moyenne à 3 litres/jour (l/j) pendant la période de traite qui est inférieure à 250 jours par an pour les races locales. De plus, du lait est laissé pour les veaux qui demeurent dans le troupeau car leur présence favorise la traite. Enfin, l'intervalle inter-vêlage est de 24 mois pour les races locales (Corniaux *et al.*, 2012).

À ces productions s'ajoute la fourniture de nombreux services dont la fumure des champs, l'élevage du bétail pour la traction animale, la fourniture d'énergie animale ou encore la fourniture d'emplois. Le bétail est également un instrument d'épargne qui catalyse des mécanismes d'entraide et de solidarité et donne lieu à des transferts de biens et de services.

Ainsi, la valeur économique du pastoralisme doit être appréciée de façon large afin de rendre compte d'une part de sa valeur directe, qui est mesurable et quantifiable à partir de l'évaluation des échanges monétaires que

gènèrent ses productions, et d'autre part à partir des emplois (comprenant des savoirs et compétences) qu'il pourvoit. Malgré la précision très variable des statistiques existantes et leur fiabilité partielle<sup>8</sup>, les données actuelles apportent de précieuses indications sur le rôle central joué par l'élevage dans l'économie des pays ouest-africains. Dans les pays sahéliens (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, etc.), la contribution de l'élevage au PIB varie de 10 à 15% et sa contribution au PIB agricole oscille entre 5% (Côte d'Ivoire) et 44% (Mali). Il procure des emplois et des revenus à environ 70% de la population active ouest-africaine. Au niveau de l'économie locale, les marchés à bétail, et les effets qu'ils génèrent, sont une source importante de recettes pour les communes et pour le commerce local (boutiques).

La contribution des éleveurs de la région ouest-africaine à la production de viande bovine, de petits ruminants et de lait est en constante augmentation depuis 1985, tant en volume qu'en pourcentage. Aujourd'hui on estime que le système pastoral fournit plus de 50 % de la production de viande et de lait même si, dans ce dernier cas, la demande nationale est loin d'être couverte.

De plus, le commerce transfrontalier des animaux sur pied occupe le premier poste des transactions régionales des produits du cru (hors brut pétrolier), tant en raison de la permanence que de l'importance des flux. Selon Williams *et al.* (2004), la valeur des transactions commerciales régionales de bétail sur pied était passée de quelque 13 millions de dollars US en 1970 à 150 millions de dollars en 2000<sup>9</sup> (Guibert *et al.*, 2009).

Or, selon les résultats des travaux du projet régional Agribusiness and Trade Promotion (ATP), qui a suivi les flux commerciaux des denrées alimentaires de base dont le bétail de 2009 à 2012<sup>10</sup>, les statistiques officielles sous-estiment le volume et la valeur des flux commerciaux. Pour ce qui est du bétail (agrégé en valeur aux prix des marchés de gros), les données relevées par ATP sur les flux

<sup>8</sup> En effet, les statistiques ne se fondent que sur les informations collectées dans le secteur formel alors que la plupart des échanges se réalisent dans les circuits informels.

<sup>9</sup> Cette estimation est de toute évidence faible. En effet, entre 1.000.000 et 1.200.000 têtes de gros bétail font l'objet de transactions régionales chaque année. À un prix moyen de 200.000 FCFA l'animal, on obtient une valeur marchande des produits échangés de l'ordre de quelque 200 milliards de FCFA, ce qui, échangé à un taux moyen de 450 FCFA pour un dollar américain, donne globalement 450 millions de dollars de transactions en 2000, soit trois fois le montant de 150 millions évoqué selon l'étude de Williams dans Guibert *et al.*, 2009.

<sup>10</sup> Selon une contribution de Josserand Henri P à la conférence sur la libre circulation des produits alimentaires. Agribusiness and Trade Promotion (ATP) – USAID West Africa (2013). Estimation des volumes et de la valeur du commerce régional de denrées de base. Communication préparée pour la conférence « Libre circulation des produits alimentaires », Accra 29-31 janvier 2013. Estimation réalisée sur la base de la collecte de données dans cinquante points d'observation (marchés, zones transfrontalières, etc.) de la sous-région de 2009 à 2012 et à partir d'enquêtes effectuées sur 60 marchés dans 12 pays en octobre 2012.

commerciaux de quelques marchés de bétail équivalaient à eux seuls à environ la moitié des flux totaux officiels générés par le commerce de bétail des deux principaux pays exportateurs (Mali et Burkina Faso), soit environ 451 millions de dollars US par an. Même si la collecte de données d'ATP ne s'est pas intéressée à d'importants flux venant du nord du Mali, le projet considère que les statistiques officielles ne représentent en moyenne qu'environ un tiers des transactions réelles en valeur (USAID Afrique de l'Ouest – ATP-E, 2013).

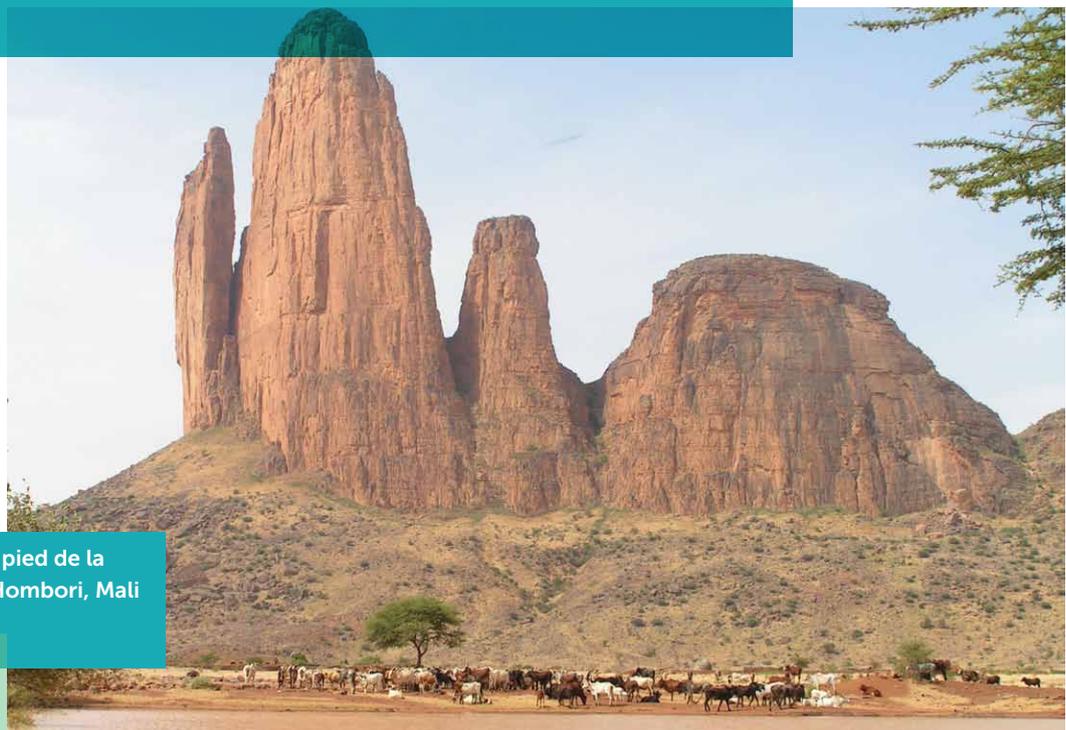
Ainsi, à travers les revenus qu'il engendre et la disponibilité alimentaire directe qu'il favorise (lait, viande), le pastoralisme contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations d'Afrique de l'Ouest, tant rurales qu'urbaines. En effet, il permet de surmonter l'asymétrie entre le système de production et le régime alimentaire, car les animaux sont pourvoyeurs de lait et de viande pour la famille et

constituent en même temps une marchandise qui permet de se procurer des vivres.

De plus, la valeur économique du pastoralisme doit intégrer les valeurs économiques indirectes induites par (i) les produits annexes dérivés du pastoralisme, tels que le fumier, l'énergie, la traction ou le transport, ou encore (ii) le capital social qui est mobilisé à travers les savoir-faire, la richesse culturelle et les liens sociaux, et enfin (iii) les divers services liés aux écosystèmes, comme la biodiversité, la séquestration du carbone ou les transferts hydriques.

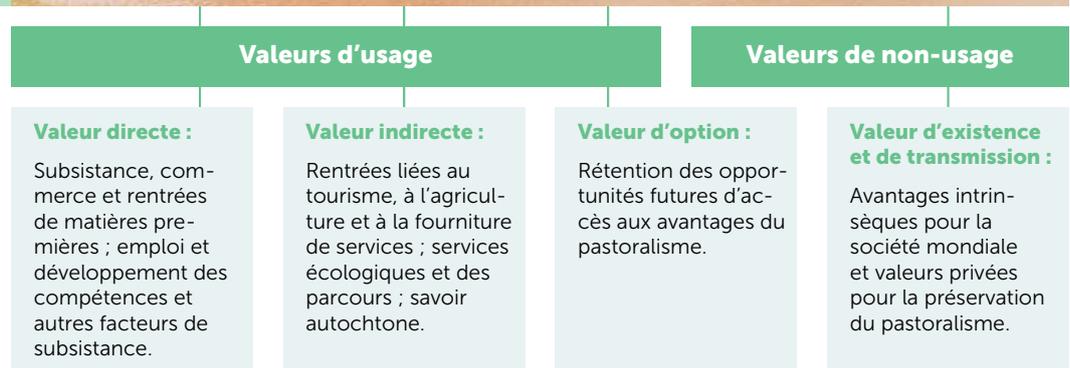
Les différentes valeurs économiques directes et indirectes du pastoralisme sont prises en compte dans le concept de valeur économique totale qui a été développé par Ced Hesse et James MacGregor dans un dossier de l'IIED (2006) intitulé « Le pastoralisme, richesse cachée des zones arides ? », comme l'illustre la figure ci-dessous.

Figure 1 : Schéma simplifié de la valeur économique totale du pastoralisme



Troupeau en repos au pied de la « Main de Fatima » à Hombori, Mali

Photo : Joost Nelen



Ce concept a été promu et documenté par l'Initiative Mondiale pour le Pastoralisme Durable (WISP). Outre les valeurs directes et indirectes, on distingue aussi les valeurs d'existence et de transmission ainsi que les valeurs d'option. Ces dernières font notamment référence aux « *flux futurs de coûts et d'avantages qui seront générés pour l'économie nationale du fait d'une décision politique visant à faire en sorte que le pastoralisme perdure et puisse compter dans la société de demain* » (IIED, 2006). Ainsi, les valeurs d'option soulignent que l'expropriation des terres pastorales ou leur conversion à d'autres usages (agriculture, industries extractives) risquent de conduire à la suppression d'emplois, de biens et de services produits par le pastoralisme dans des zones offrant peu ou pas d'alternatives.

Dans cette perspective, il faut comprendre que si tout ou partie des ressources pastorales d'un écosystème sont reconverties, cela affecte la productivité et la résilience (Inter-réseaux, 2013)<sup>11</sup> du système pastoral et cela peut altérer définitivement la survie et la prospérité des moyens d'existence des communautés pastorales. Cela vaut notamment en milieu aride, où le pastoralisme est la seule activité économique viable qui permette la valorisation d'espaces où la production de la biomasse est faible (moins de 500 kg de matière sèche/ha/an).

### Fonctions sociales essentielles du pastoralisme

Le pastoralisme repose sur des techniques de production élaborées, fondées sur des rationalités solides qui procurent aux communautés de pasteurs les principales fonctions suivantes :

- Selon les zones agro-écologiques, et à des degrés variables, les exploitations familiales dépendent du pastoralisme pour leurs moyens d'existence. Leur **subsistance** est basée sur la fourniture de nourriture (viande et lait), d'énergie (tractation animale, transport, fumure), sur des produits échangeables ou commercialisables (animaux sur pied, lait, produits transformés) ou sur la valorisation du savoir-faire et des compétences à travers l'emploi.
- Le « minimum vital », ou « seuil de viabilité », ou encore « viabilité du rapport homme-animal » correspond au nombre d'animaux, exprimé en UBT, qui permet à un ménage de satisfaire ses besoins et de survivre. La notion de « survie » inclut la satisfaction des

besoins quotidiens ainsi que la couverture des risques, constitués par des sécheresses, des épidémies ou des situations d'insécurité. Le pastoralisme contribue donc à **l'accumulation d'un capital** à travers le bétail qui, lorsqu'il est en nombre suffisant pour une exploitation ordinaire où des mortalités n'affectent pas l'existence du noyau reproducteur, permet d'entreprendre des investissements au profit du ménage ou du cheptel. Plusieurs auteurs ont essayé d'estimer ce minimum vital qui, pour des systèmes pastoraux purs (sans activité agricole), se situe entre 50 et 80 UBT<sup>12</sup>. Dans les systèmes agropastoraux, il est sensiblement moindre, en fonction de la diversité des activités économiques menées par les ménages, mais il est souvent estimé à environ 10 UBT par ménage moyen, composé de 6 à 7 personnes. Ce nombre correspond non seulement au minimum nécessaire pour générer le complément requis pour la survie du ménage ou pour compenser une perte totale de récolte, mais il représente également le noyau d'animaux qu'un agropasteur parvient aisément à entretenir dans des conditions de sédentarisation relative.

- L'exercice du pastoralisme nécessite et engendre des liens dans un **espace social**<sup>13</sup>, aussi bien des liens entre les membres des communautés pastorales, que des liens avec d'autres communautés rurales avec lesquelles les interactions sont nombreuses : accès aux ressources foncières, commercialisation du bétail (fourniture de services financiers, d'information, d'intermédiation), commerce de produits laitiers, etc. Cela est particulièrement probant dans les régions isolées de faible densité humaine, où la mobilité peut se justifier par le maintien de relations sociales fondées sur des rapports marchands. Au sein des communautés pastorales, les liens sociaux peuvent se matérialiser à travers des dons en nature (d'animaux ou de produits), tant pour des cérémonies que pour soutenir des familles dans la nécessité, ou encore pour faciliter l'installation des plus jeunes (pré-héritage) et à travers des prêts.
- Le pastoralisme est l'élément nourricier d'une tradition, dont les événements de promotion contribuent à la pérennisation des fondements du système. Le pastoralisme est également un catalyseur de changement dans sa fonction **de transmission des savoirs, tant techniques que culturels**, auprès des jeunes générations.

<sup>11</sup> La « capacité à rebondir » telle que définie très brièvement par Inter-réseaux, 2013.

<sup>12</sup> Maliki (1982) précise qu'il faut 5 à 10 UBT par personne. P. de Fabrègues (1984) mentionne qu'en milieu peul, 28 vaches laitières seraient nécessaires pour subvenir aux besoins d'une famille moyenne de 6 à 7 personnes. Brigitte Thébaud et al. (1995) mentionne 3 UBT par actif. Cette norme de 3 UBT par actif fait référence aux résultats des recherches et des travaux d'ajustement réalisés au Niger par le Niger Range and Livestock Project (NRLP, 1984) de la région de Tahoua (dans ARED-IIED, 2004). Notons que les moyens disponibles en termes de surface et de fertilité des terres d'une exploitation agricole, sont comparables à la taille et la composition du troupeau vital d'un éleveur, en tenant compte des droits d'usage et de propriété.

<sup>13</sup> Définition par Frémont, Armand (1998) : l'ensemble des relations sociales spécialisées.



Festival culturel Tamadacht, Andéramboukane au Mali

Photos : SNV

# Techniques de production et d'exploitation dans le pastoralisme

## Encadré 2 : Préjugés concernant le pastoralisme

- La mobilité est intrinsèquement rétrograde, superflue, chaotique et perturbatrice. C'est une méthode prédatrice qui favorise la désertification et la surexploitation des ressources naturelles.
- La productivité du pastoralisme est très faible. L'élevage sédentaire est plus productif que les systèmes mobiles et il utilise moins de ressources et moins d'espace.
- La mobilité est un frein à un suivi sanitaire et zootechnique de qualité, elle concourt à la propagation des zoonoses.
- Les pasteurs ont besoin de se sédentariser pour pouvoir bénéficier de services sociaux de base.
- La gestion du troupeau ne tient pas compte d'une logique productive et ne vise que la subsistance. Les surplus de production destinés à la vente sont marginaux.
- Le pastoralisme n'est pas rentable car l'accès aux moyens de production est trop aléatoire et risqué, compte tenu de la récurrence des aléas climatiques extrêmes, notamment dans les zones arides et semi-arides.
- Les pasteurs ne vendent pas leurs animaux ; ils préfèrent les stocker et les contempler.
- Les pasteurs ne contribuent guère à l'économie nationale.
- Il s'agit avant tout d'un mode de vie et, en tant que tel, il ne peut être réactif aux évolutions du marché.
- Le pastoralisme crée et entretient des inégalités.
- Tous les pasteurs sont riches ; ou au contraire, tous les pasteurs sont pauvres et vivent dans l'insécurité alimentaire.

Source : Inspiré de Hesse Ced et Mac Gregor James, 2006, actualisé pour les besoins de l'ouvrage.

L'importance économique du pastoralisme ne résulte pas de pratiques archaïques, contemporaines ou déconnectées des logiques de marché, comme certains préjugés l'affirment ; de telles affirmations suggèrent simplement la persistance d'un faible niveau de connaissance et de compréhension du système pastoral. Ces préjugés font partie de l'environnement politique et institutionnel du pastoralisme et influent sur la pertinence et l'effectivité des prises de décisions, actions et mesures, quelle que soit l'échelle d'application.

Afin de contribuer à une meilleure compréhension du pastoralisme et d'améliorer l'estimation de sa valeur économique totale, les éléments fondamentaux<sup>14</sup> du pastoralisme seront synthétisés ici de manière non exhaustive et l'on procédera à une mise en relation avec les principales stratégies d'exploitation pratiquées par les éleveurs-pasteurs en Afrique de l'Ouest. Il est mis en évidence que la pro-

duction pastorale fait appel à des techniques d'élevage spécifiques qui tiennent compte de l'incertitude quant à la disponibilité des ressources en eau et en pâturages et leur accessibilité. Elle requiert un savoir-faire sophistiqué face à la variabilité interannuelle importante de la biomasse végétale, conjuguée à une répartition spatiale hétérogène des pluies.

### La complémentarité des espèces et l'adaptation des races locales

Afin de renforcer la résilience du système pastoral et ses capacités d'adaptation dans un contexte marqué par la variabilité des conditions, l'éleveur constitue son cheptel en se fondant sur plusieurs principes. Il s'agit de la diversité et de la complémentarité des espèces au sein du troupeau. Ainsi, les troupeaux peuvent être composés de bovins, petits ruminants (ovins et caprins), dromadaires et parfois d'équidés (chevaux, ânes) d'âges et de sexes différents.

<sup>14</sup>Cette partie de l'ouvrage s'appuie sur les résultats des recherches scientifiques et les connaissances accumulées sur le pastoralisme tout au long des deux décennies écoulées qui ont notamment été partagées au cours de la Conférence internationale de 2009 sur « l'Accès aux marchés et la commercialisation des produits de l'élevage pastoral en Afrique de l'Ouest et du Centre ». Elle s'inspire particulièrement des travaux menés par l'ARED et l'IIED dans le cadre d'un Module d'animation et de formation sur le pastoralisme au Sahel (2004).

Selon les milieux exploités, les moyens des pasteurs et leurs objectifs, on constate que le troupeau peut être fragmenté<sup>15</sup> ou composé d'une forte proportion de femelles. Sa structure répondra alors à une exigence de polyvalence. En effet, chaque espèce rend de multiples services dont l'approvisionnement en aliments riches en protéines (lait et viande), mais également la fumure ou encore l'énergie (transport, exhaure, etc.) et la culture attelée.

En outre, l'éleveur constitue son cheptel en tenant compte de la rusticité des espèces, c'est-à-dire leur capacité à faire face à des déplacements importants, à la chaleur, mais aussi à supporter des périodes de sous-alimentation et des abreuvement espacés, même si cela entraîne une perte temporaire de leur masse corporelle. La rusticité des espèces s'inscrit dans une longue tradition de sélection, dont le lignage des animaux est le dépositaire. Selon le milieu social et la zone, les femmes peuvent aussi être propriétaires du capital productif et responsables de la gestion des sous-produits.

À l'intérieur des systèmes agropastoraux ou agricoles mixtes, l'élevage fait l'objet de pratiques diverses, au plan de la composition du troupeau, de la conduite ou encore de l'exploitation des animaux. Le cheptel d'une exploitation peut aller d'une paire de bœufs de labour, jusqu'à un troupeau structuré, comprenant des femelles reproductrices, et dont la taille justifie la pratique de la transhumance. Contrairement à l'image d'un système d'élevage dominant dont le schéma de croissance serait linéaire (partant d'une unité de culture attelée pour finir en un troupeau structuré), il existerait plusieurs modes d'élevage au sein des systèmes agraires mixtes (Thébaud et Diallo, 2006). De surcroît, dans de tels systèmes, la gestion des troupeaux ne suit pas toujours les mêmes logiques qu'en milieu pastoral, par exemple en matière de droits d'usage et de propriété du bétail. La détention des animaux y est plus personnalisée, la plupart revenant directement aux chefs d'exploitation (Coulibaly et Dembélé, 2006). Par ailleurs, le métier de berger n'est plus le monopole des communautés de professionnels voisines des pasteurs, mais se généralise. En effet, il arrive de plus en plus que les propriétaires (agro-éleveurs et « *absentee owners* ») sous-traitent la conduite de leurs

troupeaux à des bergers professionnels ou à des familles de pasteurs appauvris.

### La recherche des meilleurs pâturages

Pour la satisfaction de ses besoins vitaux, chaque espèce de ruminants a recours à des nutriments, dont la qualité est variable et la disponibilité saisonnière, pourvu qu'il y ait de l'herbe et des arbustes<sup>16</sup>. Sachant que le cheptel est composé de plusieurs espèces dont les régimes alimentaires et les rythmes d'abreuvement sont particuliers, le pasteur doit mobiliser tout son savoir-faire à travers une main d'œuvre qualifiée pour conduire le troupeau vers les meilleures ressources disponibles en espérant que la dépense énergétique engendrée par le déplacement de l'animal sera compensée par les aliments ingérés et soutenue par un accès suffisant à l'eau.

Selon les milieux agro-écologiques exploités, le recours à la complémentation alimentaire à partir de fourrage récolté (pailles, foin, bourgou), ou de sous-produits agro-industriels (tourteaux, graines de coton, céréales, son de blé) peut constituer un palliatif variable au déficit en pâturages. Autrement dit, le recours au fourrage naturel, quelles que soient les zones de production, demeure à la base de l'alimentation des ruminants et camélidés en Afrique de l'Ouest.

Au-delà de la disponibilité des ressources naturelles, la question de leurs modalités d'accès et de contrôle se pose à l'éleveur. Celles-ci sont gérées selon une combinaison de régimes de droits aux termes desquels l'accès aux pâturages et à l'eau est négocié, ce qui induit un droit de réciprocité dans l'accès lors d'un déficit localisé et momentané. De facto, des régimes fonciers mixtes, basés sur une combinaison de types de droit, dominant. Suivant l'espace-ressource en question, ces régimes combinent le contrôle individuel ou privé (ex. puits, champs, jachères, résidus de récolte) avec la propriété collective (ex. pâturages, parcours, cures salées, mares).

En outre, les ressources en eau disposent de régimes spécifiques de gestion qui déterminent la production et le mouvement du bétail. En effet, il doit y avoir un bon maillage entre les points d'eau, leurs aires d'emprise et les pâturages. Un trop grand éloignement de l'une de ces ressources pendant une période trop longue peut compromettre la performance, voire même la viabilité, du système pastoral.

<sup>15</sup>Il s'agit de la constitution de lots ou de sous-groupes plus ou moins homogènes à partir d'un troupeau pour tenir compte de la diversité des besoins et des disponibilités, par exemple en matière d'alimentation ou d'abreuvement.

<sup>16</sup>Les arbres (fourrage aérien) jouent un rôle important dans l'alimentation du bétail, surtout en saison sèche.

Pour abreuver les animaux, les eaux de surface (mare, rivière, lac naturel, barrage, retenue d'eau, etc.) comme les eaux souterraines (puits creusés dans le lit de cours d'eau, puits à grand diamètre, forages à exhausteur manuel ou mécanisé), qui assurent l'essentiel des besoins en eau en saison sèche, devraient être facilement accessibles.

Cependant, même si l'accès aux points d'eau est ouvert, il est souvent contrôlé par une population sédentaire limitrophe, surtout quand il s'agit d'aménagements (mares, retenues) ou en cas de présence de ressources précieuses de haute valeur, telles que des bourgoutières ou des terres salées. Les éleveurs non-résidents ont des droits d'usage et de prélèvement qui ont été négociés avec les propriétaires ou gestionnaires des aménagements. La population voisine, qui s'est investie physiquement et souvent financièrement, y détient un droit d'usage prioritaire. L'accès aux infrastructures d'eau peut être conditionné au paiement d'un montant destiné à leur entretien.

Très souvent, les points d'eau pastoraux revêtent également une importance vitale dans la satisfaction des besoins humains en eau potable, avec un rôle de premier plan pour les femmes qui sont chargées de la corvée d'eau.

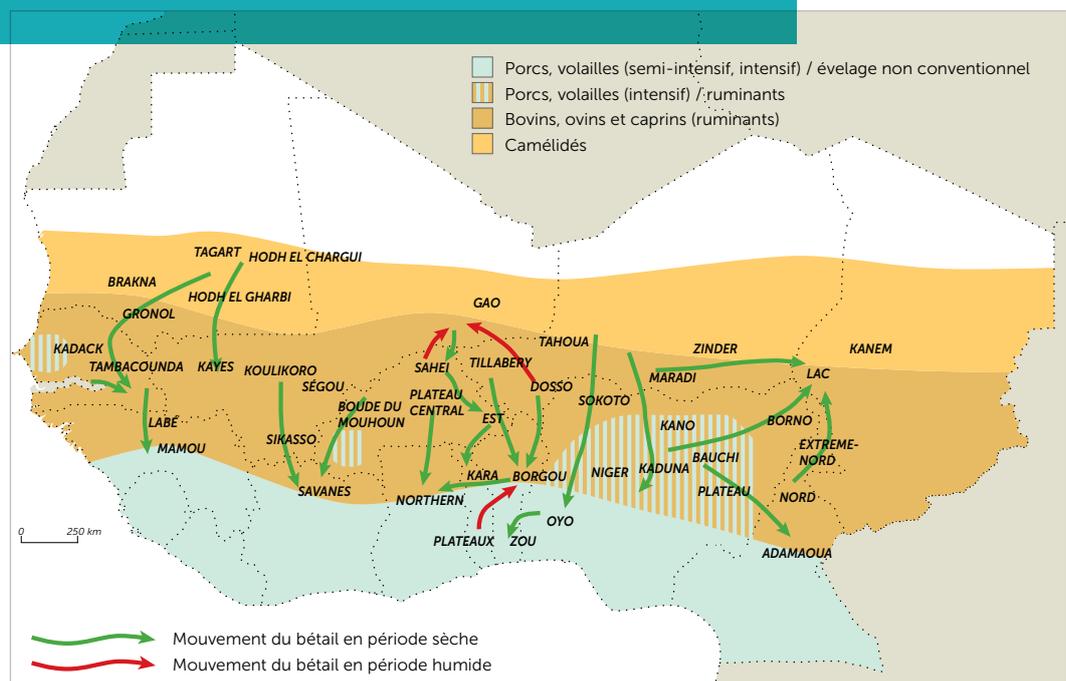
### La mobilité nécessaire du bétail

C'est la recherche permanente du meilleur fourrage et de l'eau qui impose au bétail la mobilité. Celle-ci peut être de grande ou de petite amplitude. Elle est l'expression d'une stratégie économique rationnelle et maîtrisée face aux risques sanitaires ou climatiques et à des incertitudes diverses, telles que des situations d'insécurité, auxquels sont confrontés les éleveurs. Ainsi, la mobilité est une modalité conservatrice du capital.

La logique productive consiste à optimiser la productivité de l'élevage en période d'abondance et à limiter la perte de poids et des biens en période de pénurie. Comme le souligne l'ouvrage « Modernité, mobilité » (IIED et SOS Sahel UK, 2010), la sécurisation de la mobilité du bétail va de pair avec la productivité du système pastoral. En effet, la mobilité maîtrisée permet une productivité par animal en système transhumant supérieure à celle obtenue dans le cas d'un élevage sédentaire (Colin de Verdière, 1998).

En circonstances normales, la mobilité du bétail est avant tout motivée par l'amélioration de la production. Cela est manifeste si, par exemple, on considère que les troupeaux des transhumants sahéliens séjournent généralement au niveau de leurs terroirs d'attache

Carte 1 : Système d'élevage et mouvements saisonniers



Source : CSAO/OCDE / CEDEAO, (2008), *élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest : potentialités et défis*, Paris – Présentée à la Conférence internationale de Bamako, 2009

**Figure 2 : Comportements des prix bétail/céréales sur les marchés du Sahel burkinabe<sup>17</sup>**

<sup>17</sup>Courbes constituées d'après les dires des producteurs.



Source : Mathias Banhzaf (2000), repris dans l'étude SNV/IRAM (Guibert et al., 2009)

durant la saison des pluies. La mobilité alors réduite vise des petites concentrations de nutriments hautement variés, dont la qualité nutritive est avérée et repose sur la capacité du bétail à faire montre de sélectivité dans son alimentation. Une bonne gestion et un bon élevage peuvent induire et améliorer la nutrition du troupeau (Krätli, 2010). Au fur et à mesure de l'épuisement des ressources et après la libération des champs, les troupeaux transhument vers les zones soudaniennes. Celles-ci offrent des conditions d'accès à l'eau moins rigoureuses que celles des puits profonds du Nord, notamment grâce aux points d'eau permanents ou aux puisards. Les ressources fourragères, dominées par les graminées pérennes, permettent de prolonger le pâturage vert durant la saison sèche. Une autre ressource recherchée est constituée par les résidus de récolte, auxquels les troupeaux accèdent selon diverses modalités, dont la vaine pâture.

La valorisation de la diversité des ressources pastorales (eau et pâturages) en fonction des saisons reste le fondement principal de la transhumance inhérente au pastoralisme. Facteur d'intégration sous régionale, la transhumance se fonde sur la complémentarité entre les zones agro-écologiques d'Afrique de l'Ouest et offre ainsi l'opportunité d'exploiter les avantages comparatifs de chacune. Les avantages d'une utilisation opportune et flexible des ressources naturelles n'ont été acceptés que récemment comme la base scientifique recommandée pour le développement de l'élevage (Behnke *et al.*, 1993, cité dans Banque Mondiale, 2008).

<sup>18</sup>Des travaux sur la micro-économie familiale démontrent la diversité des besoins fondamentaux des ménages. En plus de la sécurité alimentaire des personnes, un certain nombre de besoins fondamentaux sociaux s'expriment et imposent des décapitalisations d'animaux prématurés.

### Le taux et les stratégies d'exploitation dans le système pastoral

Le taux d'exploitation (à savoir le nombre d'animaux sortis du troupeau pendant l'année) constitue l'indicateur le plus représentatif pour rendre compte de la productivité du cheptel. En Afrique de l'Ouest, on considère que celui-ci varie entre 10 et 12 % pour les bovins et entre 30 et 35 % pour les petits ruminants (ARED, Acting for Life et CIRAD, 2011). Pour la production de lait, la variabilité annuelle des ressources entraîne une forte saisonnalité de la productivité, qui est fortement dépendante de la quantité et de la qualité de l'alimentation du bétail.

La saisonnalité est également un facteur déterminant des termes d'échange bétail/céréales qui influencent de façon importante le fonctionnement économique des éleveurs, qu'ils soient en zone sahélienne ou soudanienne, notamment les éleveurs les plus pauvres. En effet, la hausse des prix respectifs du bétail et des céréales est théoriquement fonction de la période au cours de laquelle la ressource est rare, ce qui fixe les valeurs d'échange pour chacun des produits (équivalent animal en mil ou équivalent mil en animal).

Ce phénomène peut s'expliquer par le besoin d'argent urgent des vendeurs<sup>18</sup>, qui reste indépendant du prix qu'ils parviennent à obtenir pour leurs produits. Il peut également être fonction d'un endettement implicite des vendeurs, qui – en réalité – ont anticipé la vente de leur produit lors de crédits pris auprès des commerçants. La

ressource rare au moment de la vente n'est donc pas le produit en soi, mais plutôt la trésorerie disponible.

Selon la même étude, le « minimum vital » ou « seuil de viabilité » est l'indicateur qui permet le plus aisément de classer les éleveurs en catégories économiques (cf. section sur les fonctions sociales essentielles,). Le positionnement économique des éleveurs – i) précaire ou en régression (en dessous des seuils de viabilité) ; ii) stable ou stationnaire ; ou iii) aisance relative ou croissance – est un déterminant important des comportements qu'ils adoptent en matière d'exploitation du cheptel et donc de leur engagement marchand.

De plus, la sortie des animaux du troupeau (dons, autoconsommation, ou particulièrement leur vente) fait l'objet d'importantes négociations au sein des familles. Cela est lié à la fréquente dispersion des droits d'usage et de propriété des animaux entre plusieurs membres d'une famille pour qui la finalité de la vente peut être la poursuite de projets incompatibles (IIED-ARED, 2004).

Dans les zones où les systèmes agraires sont mixtes, les décisions prises au niveau de la

famille en matière de commercialisation répondent à une logique à la fois agricole et pastorale, ce qui peut être contre-productif. La pratique de garder des animaux lourds (mâles et âgés) peut avoir des avantages pour l'agriculture ; en revanche, elle peut entraîner une mauvaise valorisation monétaire de l'élevage<sup>19</sup>. L'agriculture influence ainsi la structure des troupeaux et le mode d'exploitation, car le nombre, l'âge et le sexe des animaux sont étroitement liés à la gestion des bœufs de trait. Aussi, l'agriculture structure l'espace et définit des modalités d'occupation et de prélèvement des ressources ; les parcours réservés au bétail et le mode de conduite du cheptel sont fortement déterminés par les choix faits au niveau du système agricole.

L'analyse des travaux de terrain<sup>20</sup> menés dans le cadre du projet Icare<sup>21</sup>, qui a été présentée lors de la Conférence internationale par G. Duteurtre, permet de rendre compte de la complexité des stratégies « économiques » des éleveurs. Ces études de cas soulignent les arbitrages complexes et les « ajustements » grâce auxquels les éleveurs déterminent en permanence leur engagement dans le marché. Pour eux, le marché est à la fois une opportunité, mais aussi un risque, qui fait l'objet d'une évaluation permanente.

<sup>19</sup>Des travaux de recherche montrent p. ex. que les bœufs de trait âgés ont des taux de mortalité élevés et qu'ils affichent souvent aussi des signes d'amaigrissement. En fait, moins de la moitié des bœufs de traction en fin de carrière peuvent être exploités pour la boucherie. L'idéal serait de remplacer souvent les bœufs de trait, mais il faut des animaux régulièrement disponibles pour être dressés, et bien adaptés au milieu (trypano-tolérance) (Thébaud et Diallo, 2006).

<sup>20</sup>Ces études ont concerné des familles de pasteurs du Nord du Sénégal impliquées prioritairement dans la vente de lait à la Laiterie du Berger ou sur les marchés locaux (Ancey, 2008; Diao Camara, 2009; Cesario, 2009, cités dans Duteurtre, 2009), ou dans la vente d'animaux sur pied (Assani, 2008; Wane, 2009, cités dans Duteurtre, 2009). Des diagnostics ont aussi été conduits au Mali dans le Gourma Central (Cloarec, 2008, cité dans Duteurtre, 2009) et en périphérie de Bamako, où le commerce du lait est en plein essor (Molina d'Aranda de Darrax, 2008; Kouyaté, 2008; Laumond, 2009, cités dans Duteurtre, 2009).

<sup>21</sup>Le Projet Icare portait sur les conséquences de l'internationalisation des marchés sur les dynamiques de développement territorial dans les régions d'élevage d'Afrique occidentale et orientale.

### Encadré 3 : Exemples d'éléments qui peuvent interagir sur les stratégies économiques et commerciales des éleveurs

**Le choix de tel ou tel marché comme débouché n'est pas uniquement basé sur le prix de vente espéré.** Il intervient au contraire dans le cadre d'une relation complexe entre les éleveurs et les places de marché qui constituent un lieu d'échanges, mais aussi un lieu d'accès aux opportunités de travail, à des informations, à des relations sociales ou à des influences politiques.

**Le choix d'un débouché par rapport à un autre implique une prise en compte des risques attachés à ce débouché.** En effet, les décisions d'orientation commerciale sont réalisées avant le moment de la vente. Un animal est acheminé au marché sans savoir s'il va être vendu ; la traite est réalisée sans savoir si le lait va être commercialisé, etc. Les investissements productifs (choix de garder un animal, achat d'aliments, frais de vaccination, etc.) sont un « pari » sur l'avenir et sur l'issue de la vente finale. Les niveaux de risques sont particulièrement élevés : conditions de production (risques sanitaires, variations climatiques, insécurité et conflits), conditions de vente (prix) et conditions d'accès aux intrants. De ce fait, les éleveurs ont recours à des institutions d'action collective, telles que les relations personnelles, les contrats verticaux, les organisations de producteurs ou les normes de qualité, qui constituent des moyens efficaces pour réduire les risques associés aux marchés.

**Les logiques économiques des éleveurs sont extrêmement diverses.** On met en évidence i) des situations d'autosubsistance partielle là où le « marché n'existe pas », notamment pour certains produits comme le lait et ii) des situations de recours régulier au marché, à travers des ventes sur les marchés hebdomadaires, ou même à travers des livraisons régulières gérés par des contrats d'approvisionnement.

Source : Communication Guillaume Duteurtre (CIRAD), Conférence internationale de Bamako, 2009, Accès aux marchés et développement des élevages en Afrique : la construction sociale du rapport marchand.



Un berger et le troupeau qu'il convoie, Burkina Faso

Photo : SNV

Même dans les milieux les plus isolés, le phénomène marchand est présent dans les logiques d'exploitation du cheptel. Loin d'être déconnectés des marchés, les éleveurs y ont recours, mais dans le cadre de systèmes de contraintes complexes, qui font que la commercialisation ou non des animaux et de leurs sous-produits n'est pas uniquement déterminée par la dynamique du marché mais aussi, par exemple, par les itinéraires de transhumance.

La complexité du système de production et d'exploitation des éleveurs pasteurs ouest-africains structure l'offre mais explique également que les réponses aux variations de prix soient parfois « rigides ». Par exemple, après une sécheresse, la nécessité de reconstituer le troupeau oblige l'éleveur à être très sélectif dans le choix des animaux qu'il va vendre, alors que les prix s'affichent à la hausse. La littérature parle ainsi de « résistance au déstockage » pour exprimer cet « effet tampon » entre les signaux du mar-

ché et les réactions des producteurs. Pour caractériser la même situation, les éleveurs parlent de « se serrer la ceinture pour passer la soudure ». Dans le même temps, la vente anticipée des animaux à un moment où les termes de l'échange bétail-céréales est favorable aux éleveurs s'est aussi répandue, dans la perspective de constituer des stocks alimentaires et de disposer de ressources pour reconstituer le troupeau après la crise.

L'analyse fine des logiques économiques des éleveurs montre que ces rigidités s'expliquent par la nature des arbitrages auxquels ils sont soumis, le bétail assumant de multiples fonctions essentielles dans leurs systèmes de moyens d'existence. Selon les situations, il peut être assimilé à de la trésorerie, à une assurance ou à un patrimoine, d'où une commercialisation prudente en nombre d'unités vendues dans le temps, qui tient également compte de la lenteur de la reproductivité avec un taux de croît qui est de 2 à 3 % par an.



## Pastoralisme

Photo : SNV

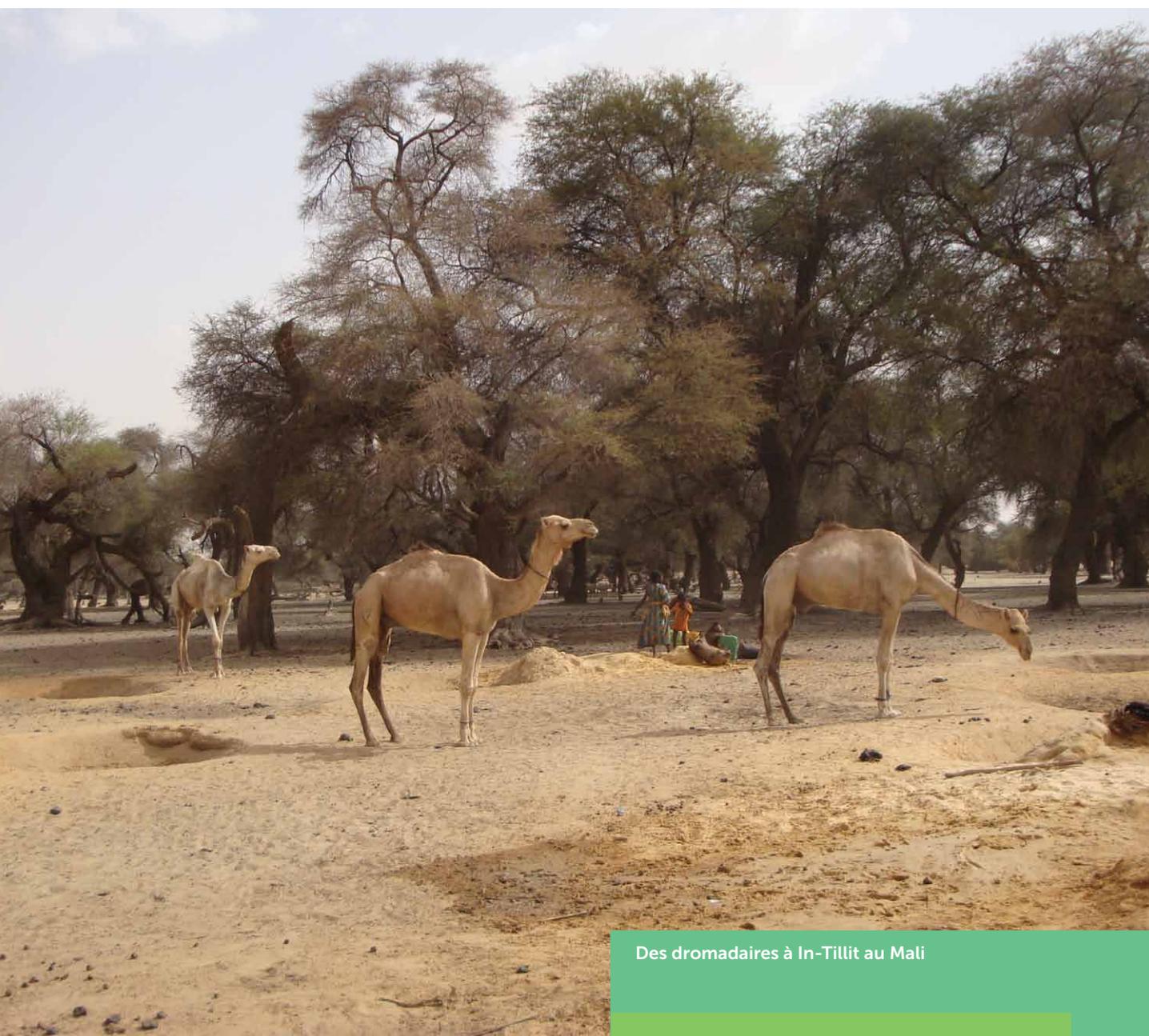
# Tendances et implications sur sa productivité

L'essor du commerce régional de bétail sur pied dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest souligne la participation du système pastoral à l'approvisionnement de la demande des consommateurs grâce à la fourniture de bétail sur pied ou, dans une moindre mesure, de produits laitiers. Ce système, qui est le principal pourvoyeur de produits d'origine animale en valeur pour les marchés de bétail/viande de la région, démontre ainsi ses capacités d'évolution et illustre les transformations lentes mais réelles qui l'affectent en lien avec le marché.

En effet, l'élevage dans la sous-région connaît une lente « transition marchande » dont l'aboutissement est encore incertain (Duteurtre et Blein, 2009). L'analyse fine des logiques économiques des éleveurs (cf. Encadré 3, partie 1.1) montre que, dans des situations précises, certaines rigidités entravent leur participation au marché. Ces stratégies marchandes s'expliquent par la nature des arbitrages auxquels les éleveurs sont soumis car le bétail assume de nombreuses fonctions dans leurs systèmes de vie et sa production est confrontée à des incertitudes et des risques multiples. Dans un tel contexte, la capacité des éleveurs à

conserver ou conquérir des parts de marché constitue l'une des clés de la compréhension des évolutions en cours et à venir.

Aussi, à la lumière des expériences de terrain, nous soulignerons dans cette partie les tendances qui fragilisent la productivité du système pastoral et, dans certains cas, qui altèrent les relations sociales entre ou au sein des communautés. Enfin, nous mettrons en exergue les stratégies pastorales d'adaptation qu'elles ont déjà suscitées et qui constituent autant de potentialités pour appuyer le développement des chaînes de valeur qui en découlent.



Des dromadaires à In-Tillit au Mali

Photo : SNV

# Tendances qui influencent la productivité du pastoralisme

## La récurrence d'événements climatiques extrêmes

Le principal enjeu qui détermine l'évolution et la productivité du pastoralisme réside dans la récurrence des aléas climatiques. Le système d'information sur le pastoralisme au Sahel (SIPSA<sup>1</sup>) a pu établir des séries pluviométriques de 1900 à 2010 en s'appuyant sur des données mesurées (bases de données AGRHYMET), mais aussi sur des estimations à partir de données satellitaires (NOAA, NCDC, GPCC).

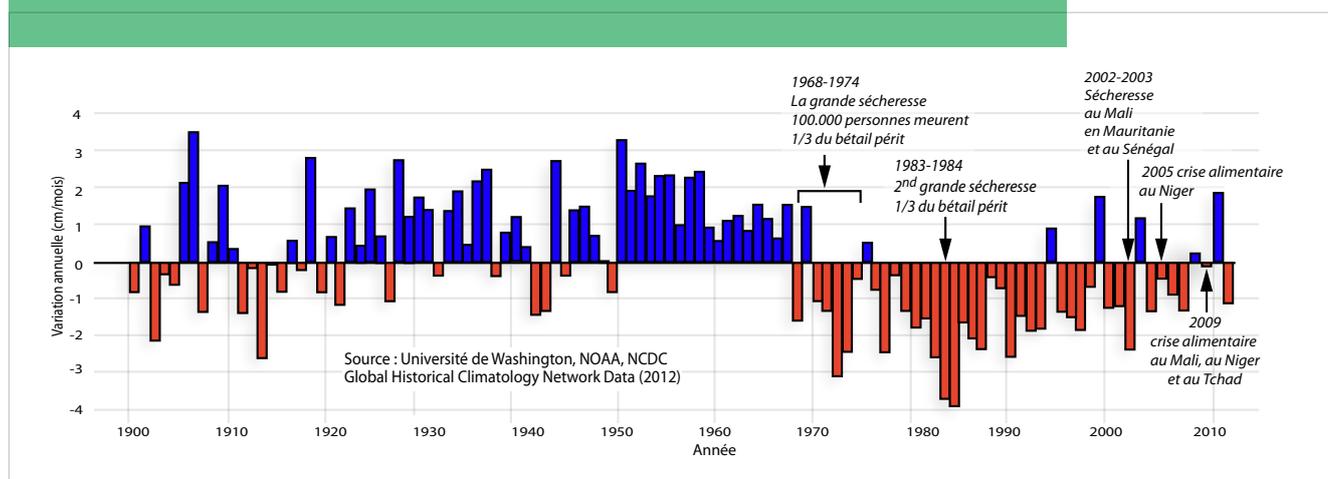
Celles-ci soulignent la rupture climatique intervenue à partir des années 70, qui a donné lieu à une succession d'années sèches jusqu'en 1993. À partir de 1994 et jusqu'en 2010, la période est caractérisée par une alternance d'une année humide suivie de trois à quatre années sèches.

De plus, l'examen de la normale pluviométrique de 1961 à 1990 (par l'Organisation Mondiale de la Météorologie) comparée à la moyenne de 1991 à 2009 effectuée par le SIPSA, montre un retour des précipitations dans les zones du nord. Ce retour est matérialisé par une remontée des isohyètes 150, 300 et 450 mm. Cette évolution est plus marquée dans les régions septentrionales du Niger et au Tchad. Par contre, la courbe isohyète 600 mm est restée stable du Sénégal au Niger, mais au Tchad, elle connaît un décalage vers le sud (CIRAD-FAO, 2012).

Pour le Sahel, les modèles de prévision à long terme des effets du changement climatique demeurent contradictoires : certains avancent une tendance à l'aridification, d'autres au contraire à davantage de pluies. Toutefois, le lien entre la persistance de la sécheresse et le réchauffement climatique, qui lui est avéré, n'est pas établi (Toutain *et al.*, 2012).

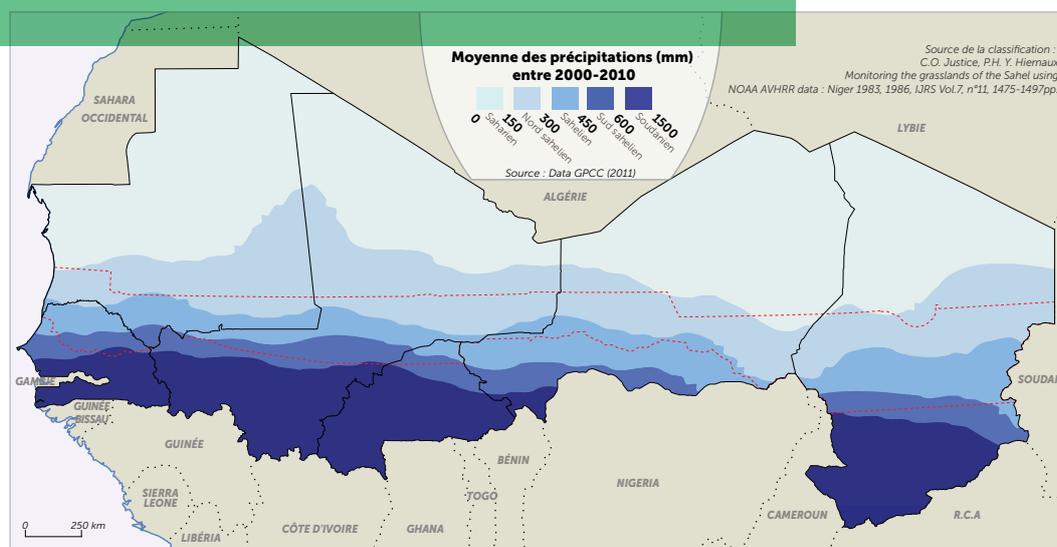
<sup>1</sup> Cette partie de l'ouvrage s'appuie sur les résultats des recherches scientifiques et les connaissances accumulées sur les changements climatiques et l'évolution de la pluviosité, tout au long des dernières décennies et dont les principales tendances sont présentées dans l'Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel de 1970 à 2010, réalisé par le SIPSA et publié en 2012. L'analyse menée par le Comité scientifique français de la désertification, sur les évolutions climatiques au Sahel, dans son dernier numéro consacré au pastoralisme en zone sèche en 2012, sert également de référence à la construction de cette partie.

Figure 3 : Indice de variation annuelle des précipitations au Sahel entre 1900 et 2010



Source : Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel 1970-2012, (CIRAD-FAO, 2012)

## Carte 2 : Normale pluviométrique (mm) 1961-1990 et isohyètes 1991-2009 (données mesurées)



Source : Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel 1970-2012, (CIRAD-FAO, 2012)

Cependant, on observe et on prévoit une augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes : sécheresses, pluies diluviennes, périodes de fortes ou basses températures (Toutain *et al.*, 2012). Cette variabilité interannuelle n'est pas une nouveauté pour les éleveurs, mais il semble qu'elle aurait tendance à s'accroître et, par conséquent, à générer des situations très contrastées. Or, déjà en l'espace de sept années, les éleveurs sahéliens ont dû faire face aux effets de trois graves crises entre 2004 et 2011.

La fréquence et la récurrence de ces crises et situations d'extrêmes a mis en exergue la nécessité de renforcer les dispositifs de suivi et d'alerte tant aux niveaux local, national que sous-régional par une meilleure prise en compte des indicateurs de vulnérabilité pastorale. Cela inclut la mobilité, l'accès aux ressources naturelles et l'adoption de mesures d'atténuation des effets, appropriées à toutes les phases de la crise : (i) la phase de l'alerte précoce et de l'évaluation des besoins, qui exige des éleveurs comme des intervenants extérieurs qu'ils apprécient la situation ; (ii) la phase de mise en œuvre de l'intervention en milieu pastoral, qui met en jeu les mécanismes de ciblage, la définition des interventions et leur coordination ; et enfin (iii) la phase d'appui à la relance post-crise des économies pastorales. Il est important de souligner que

le taux de croissance naturelle d'un troupeau de bovins au Sahel sur une longue durée (par exemple 20 ans) a été calculé à 3 % par an en moyenne, ce qui est très faible, d'autant plus que l'on considère que la production végétale peut être reprise en deux ans.

S'il existe des systèmes d'information (SI) sur la sécurité alimentaire et des systèmes d'alerte précoce (SAP), ils ne permettent pas, en l'état actuel, de répondre convenablement aux besoins, notamment en milieu pastoral.

En effet, ils ont d'abord été créés dans le but de quantifier le disponible céréalier afin de le gérer, et éventuellement de négocier l'aide alimentaire internationale céréalière durant les périodes de crise. Focalisés sur des systèmes de production agricole, ils manquent de données et d'indicateurs nécessaires à la prise en compte de la réalité de la société pastorale. À cette asymétrie d'informations s'ajoute la jeunesse des cadres officiels de concertation entre les pasteurs, les organisations qui les représentent et les institutions techniques nationales et sous régionales en charge des politiques agricoles en général, et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en particulier. Cependant, ces dernières années, des initiatives ont été prises afin de développer ces instances sous l'impulsion notamment des organisations d'éleveurs. À titre d'exemple, on peut citer

la collaboration et la complémentarité établies entre les systèmes endogènes de veille et d'alerte portés par des organisations d'éleveurs (AREN) et leurs réseaux (RBM), et ceux des gouvernements et des institutions sous-régionales. Ainsi, des informations sur la situation sur le terrain sont fournies par des pasteurs à la base, consolidées par des OP au niveau national et sous-régional et partagées sous forme de notes de campagnes ou d'alertes avec des instances publiques.

Une étude commanditée par le Réseau d'éleveurs Billital Marobé (RBM, 2012) a souligné que deux outils d'intervention sont fréquemment utilisés par les dispositifs publics pour faire face aux crises. Il s'agit de (i) la facilitation de l'accès des éleveurs aux aliments du bétail et (ii) la redistribution sociale du cheptel utilisée comme levier pour relancer l'économie domestique des ménages d'éleveurs. Or, l'efficacité de ces mesures dépend de la précision et la pertinence des mécanismes de ciblage. Actuellement, les dispositifs publics ne sont pas toujours en mesure de tenir compte convenablement du seuil de viabilité, c'est-à-dire des effectifs d'animaux possédés par les familles d'éleveurs. Le plus souvent, ce n'est donc que l'appartenance ou non à une commune considérée en situation de crise alimentaire qui est prise en compte comme critère de discrimination. Cependant, des appuis humanitaires ont permis d'affiner l'évaluation participative des besoins au niveau des ménages (enquêtes Economic Household Analysis (EHA)) et de procéder à des cibrages qui tiennent compte des critères et indicateurs du milieu selon les principes de participation, transparence et redevabilité.

Dans le même temps, l'analyse menée par le RBM des stratégies mises en place par les éleveurs pendant les crises dans l'Alibori au Bénin, Bermo au Niger et les régions Est et du Sahel au Burkina Faso met en évidence l'importance de la mobilité des troupeaux qui demeure le socle de l'adaptation des éleveurs. Dans ces conditions, le critère géographique le plus souvent retenu par les instances publiques pour intervenir devient manifestement peu opérant. Toutefois, ces constats soulignent la nécessité, tant pour les éleveurs que les décideurs, de disposer d'informations sur le déroulement de la campagne pastorale et les différents scénarios liés à son évolution, afin de mieux déterminer

les zones potentielles de départ, de transit et de repli mais aussi pour définir au moment opportun des interventions adaptées aux besoins des populations pour assurer la viabilité du système.

Dans le but de pallier à ces insuffisances en termes d'analyse, un nouvel outil d'évaluation de la vulnérabilité a été mis au point par le CILSS, les États membres et leurs partenaires, il s'agit du Cadre harmonisé bonifié (CHB). Cet outil est construit à partir du cadre harmonisé d'analyse et d'identification des populations vulnérables amélioré par le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Le CHB servira à terme de cadre de référence des pays pour évaluer les difficultés alimentaires auxquelles sont confrontées les populations. Ce cadre s'appuie essentiellement sur les dispositifs de collecte des données déjà existants dans les pays pour minimiser les coûts d'intervention. Sur les dix-sept qui compte l'espace infrarégional, il est actuellement opérationnel dans cinq pays (Bénin, Niger, Sénégal, Tchad et Togo). Ainsi, on constate que des efforts ont été consentis en matière d'affinement des méthodologies d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage des zones et des populations vulnérables. Toutefois, des défis importants subsistent, notamment en ce qui concerne leur appropriation et le financement du déploiement des outils à grande échelle.

De plus, il apparaît que le recours aux aliments du bétail en période de crise se soit progressivement généralisé dans la perspective de sécuriser le noyau productif, tout en favorisant le maintien d'une partie des troupeaux dans les terroirs d'attache. Ceci permet non seulement de surmonter la crise mais de prévenir celle à venir en préservant les moyens d'existence. C'est pourquoi le RBM a formulé une proposition à l'endroit de la CEDEAO afin d'introduire une composante « aliments du bétail » dans la réserve régionale de sécurité alimentaire en vue de constituer un stock physique d'aliments du bétail afin de déployer des mesures de soutien plus diversifiées aux éleveurs et pasteurs, associant des appuis au cheptel et des appuis aux ménages. Cette proposition a donné lieu au financement d'un projet pilote qui est actuellement mis en œuvre par le RBM à travers une collaboration avec l'Agence Régionale de l'Alimentation et de l'Agriculture (ARAA).

## Encadré 4 : Cas du Nord-Est du Mali (région de Gao) – Le recours au déstockage en phase d'alerte

Dès le mois de septembre, la production de la biomasse pâturable est connue pour la saison sèche suivante. Si une situation de crise s'annonce, une stratégie pastorale qui permet une réduction des pertes de bétail au niveau du ménage consiste en sa commercialisation dès la période d'alerte, c'est-à-dire au moment où l'état d'embonpoint des animaux n'est pas encore trop dégradé et où sa valeur marchande ne s'est pas détériorée. Cela permet aux éleveurs d'accéder aux céréales pour constituer des réserves destinées à compléter l'alimentation des familles. On constate que ces dispositions sont prises de plus en plus tôt et sont associées à la stratégie de mobilité qui valorise autant que possible l'accès aux ressources naturelles et le maillage de marchés à bétail de proximité, qui permet un déstockage progressif dans le temps et dans l'espace. Le recours à ces stratégies d'atténuation des risques, qui conjuguent une descente précoce négociée à un déstockage progressif, devient de plus en plus fréquent. Il était manifeste en 2009 parmi les éleveurs du nord-est du Mali en raison de la récurrence accrue d'aléas climatiques extrêmes. Cependant, cette tendance doit être nuancée en fonction des terroirs d'attache des éleveurs et des zones de repli traditionnelles vers lesquelles ils s'orientent.

Source : Le Côme & Ag Mossa, 2012

Par ailleurs, au-delà des périodes de crises, on constate que la complémentation à partir d'aliments du bétail constitue un enjeu important de l'amélioration de la productivité, qui a été compris par les éleveurs, du fait qu'elle permet de limiter les pertes de poids des animaux en période sèche, mais aussi d'augmenter la production laitière et le développement d'activités d'embouche.

### Régimes et droits fonciers, accès réduit aux ressources pastorales et mobilité entravée

Le second enjeu essentiel qui influence directement la viabilité et la productivité du système pastoral a trait à la disponibilité et l'accessibilité des ressources, qui mettent en jeu les droits fonciers pastoraux. Les enjeux liés aux régimes et droits fonciers pastoraux s'articulent notamment autour (i) de la définition des règles d'accès et donc de prélèvement, à savoir le droit d'utiliser les terres comme pâturages ; (ii) de l'application de ces règles et droits et enfin, (iii) des instances et autorités en charge de les affecter, de les faire appliquer, de les modifier et, le cas échéant, d'en arbitrer les litiges.

Au fil des siècles, les pasteurs ont développé des systèmes coutumiers très élaborés de gestion des ressources qui leur permettent de prendre en compte leur hétérogénéité, la variabilité de leur disponibilité dans le temps

et dans l'espace, ainsi que des risques comme les conflits armés, les épizooties ou encore les catastrophes naturelles. Il en résulte une mosaïque de droits enchevêtrés qui sont continuellement contestés et renégociés, mais qui sont basés sur la confiance mutuelle et la réciprocité entre les communautés pastorales et les autres usagers. Ils s'appuient sur la médiation de mécanismes institutionnels spécifiques liés à la culture. L'accès aux ressources naturelles fait l'objet d'une combinaison de régimes fonciers de propriété privée (puits, résidus de récolte) et collective (pâturages, mares, cures salées). Malgré la diversité au sein des groupes (agro-)pastoraux et entre les zones agro-écologiques, il est intéressant de constater que les modes de gestion des ressources pastorales sont assez comparables.

L'avènement des États nations modernes a favorisé l'émergence d'un nouvel ordre juridique. Ainsi, depuis les années 1990, les pays d'Afrique de l'Ouest sont engagés dans la réforme de leurs politiques foncières et revoient leur législation en développant de nouveaux dispositifs en matière d'administration foncière. Cette évolution est liée à l'introduction de la dévolution dans l'administration publique. De fait, des collectivités territoriales décentralisées ont ainsi été installées pour la première fois au Mali en 1999, en 2003 au Bénin, en 2004 au Niger et en 2006 au Burkina Faso.

## Encadré 5 : Réformes foncières en Afrique de l'Ouest

Le Niger a approuvé le Code rural en 1993 ; sa mise en œuvre a été accélérée suite à l'établissement des communes en 2004. En 1994, les Commissions foncières (COFO) ont été créées aux termes d'une Loi d'orientation, favorisant la création des commissions foncières de base. Mais en 2005, le processus a connu une évolution majeure quand les 34 départements ont été dotés d'une COFO départementale et lorsqu'une législation sur les COFO communales a vu le jour.

La nouvelle politique foncière du Bénin (Loi sur le foncier rural) a été votée en 2007 et a donné lieu à la Loi n° 2013-001, portant code foncier et domanial en République du Bénin. En Mauritanie, le code pastoral a été adopté en 2000 et son décret d'application en 2004 ; l'accès et l'utilisation des ressources pastorales y est défini comme étant « de droit ».

En 2009 au Burkina Faso, une loi novatrice (N°034-2009/AN portant régime foncier rural) a été promulguée. Elle reconnaît trois domaines fonciers distincts (État, commune, particulier) et, à travers l'élaboration de chartes foncières, reconnaît également les droits de propriété et d'usage. En 2012, la Loi sur la réorganisation agraire et foncière, datant de 1985, a été remaniée pour tenir compte de cette évolution.

Au Mali, l'occupation et la gestion des terres rurales tiennent compte du Code domanial et foncier (CDF) de 2000, rectifié en 2002 et de la Loi d'orientation agricole (LOA) de 2006). Un décret sur les Commissions foncières a été adopté en 2009. La nouvelle politique et la législation foncière s'appuient sur ces trois textes et sur les résultats des États généraux sur le foncier, qui ont eu lieu en 2009. La Politique foncière agricole vient d'être adoptée en 2015, tandis que le gouvernement travaille sur une Loi foncière agricole.

De manière spécifique, en Mauritanie, au Mali, au Niger et au Burkina Faso, beaucoup d'efforts ont été investis dans l'élaboration des codes en faveur au pastoralisme et pour sécuriser l'accès aux pâturages : le Code pastoral en Mauritanie, la Charte pastorale au Mali (2001), le Code pastoral au Niger (2010), la Loi d'orientation sur le pastoralisme au Burkina (2002)<sup>2</sup>. La CEDEAO a soutenu la libre circulation des personnes et des biens dans sa décision A/DEC.5/10/98 relative à la réglementation de la transhumance entre les États membres de la CEDEAO (1998), qui exige un « Certificat international de transhumance (CIT) ».

<sup>2</sup> Le Bénin dispose d'une loi sur « la vaine pâture, la garde des animaux domestiques et la transhumance » (N° 87-013, 21/9/1987), ainsi que des arrêtés de 1989 sur la « fixation d'une taxe nationale de pacage sur le cheptel bovin » et de 1992 « portant création, organisation, attribution et fonctionnement des comités de transhumance ».

<sup>3</sup> L'influence de la législation foncière formelle et statutaire se ressent essentiellement dans les zones (péri)urbaines et dans les zones qui ont connu des aménagements publics importants, tels que des périmètres d'irrigation ou des terres expropriées par l'État.

<sup>4</sup> Ce que l'on entend par le terme « productivité » dépend des modèles de développement local. Il s'agit de savoir comment sont conjuguées la reconnaissance des « droits » d'un côté et la « productivité et l'investissement » de l'autre et ce qu'implique cette alliance pour les droits des pauvres en zone rurale.

Les lois sur la décentralisation, les codes pastoraux et fonciers (voir l'encadré juste en-dessus d'ici) ainsi que les codes relatifs à l'eau et aux autres ressources incitent tous à accroître l'emprise locale sur la gestion des ressources et proposent de répartir clairement les domaines entre l'État, les collectivités territoriales et les particuliers. Les communes sont l'échelon administratif le plus bas dans les zones rurales et servent d'interface entre les institutions formelles et informelles (villageoises, communautaires, religieuses). L'aménagement ou la promotion d'une utilisation durable des ressources naturelles et la gestion de l'environnement relèvent de leur mandat. L'émergence des collectivités a pu donner un élan à la gestion décentralisée des terres et des ressources. En effet, les collectivités territoriales peuvent soutenir la « légalisation » des conclusions des processus locaux de prise de décisions (conventions locales).

L'analyse du cadre réglementaire touche inévitablement à la question du pluralisme en matière de régimes fonciers. Même si les terres sont officiellement sous le contrôle de l'État,

dans la pratique les régimes coutumiers ont continué de dominer dans les zones rurales<sup>3</sup>. Les autorités coutumières continuent de gouverner sur les terres agricoles et pastorales, les ressources naturelles et les points d'eau. La tension entre les deux modes se ressent particulièrement dans la gestion des ressources communes, notamment des espaces agro-sylvo-pastoraux, où le pouvoir des chefs coutumiers locaux peut faire concurrence à l'autorité des services publics. D'ailleurs, dans ces systèmes patrilinéaires (coutumiers, religieux), les femmes ont peu de droits de succession ou de possession.

En outre, les objectifs de ces politiques foncières sont plus ou moins comparables : sécuriser les droits des exploitations paysannes, encourager une utilisation plus efficace et plus productive des terres<sup>4</sup>, créer un cadre incitatif aux investissements agricoles. Elles se caractérisent donc par une certaine forme de reconnaissance juridique de la coexistence de plusieurs régimes fonciers : le droit coutumier, le droit islamique dans certaines zones et le droit dit « moderne ». De toute façon, elles



Commerce de petits ruminants sur le marché de Fada N'Gourma, Burkina Faso

Photo : SNV

consacrent aussi la privatisation et la marchandisation de la terre, qui peut être mise à la disposition des agro-investisseurs (Hilhorst, Nelen et Traoré, 2011).

Alors qu'en Afrique de l'Ouest, la pâture et la cure salée font traditionnellement partie d'une appropriation et ne donnent lieu à aucun droit individuel sur la terre, on observe une tendance à la baisse de la diversité des régimes fonciers, avec désormais plus de droits de type privatif (propriété, usager, etc.), ce qui entraîne un risque d'appropriation par les élites, au détriment des groupes d'utilisateurs vulnérables. Cette tendance place les pasteurs dans une position délicate et marginale car, en dehors de leurs « terroirs d'attache », ils sont souvent des ayants droits secondaires. L'accès aux ressources fait donc désormais l'objet d'âpres négociations. De fait, force est de constater que de plus en plus de points d'eau et de pâturages ont été obtenus dans le cadre d'un achat assorti de droits d'usage exclusifs, ce qui donne lieu à des contestations et des recours en justice.

Pour les besoins urbains ou des industries minières, des espaces auparavant dévolus au pâturage font désormais l'objet d'exploita-

tion (CIRAD-FAO, 2012). En outre, selon les données du SIPSA, les superficies cultivées au Sahel ont été multipliées par 2,5 entre 1970 et 2012. Pour pallier à l'absence de croissance substantielle des rendements agricoles, le besoin en nouvelles terres s'exerce avant tout sur les espaces pastoraux dans les bas-fonds et les zones inondées, grâce à la petite irrigation notamment. Cette conversion intervient au détriment des éleveurs qui constatent, depuis au moins deux décennies, la réduction de la disponibilité en pâturages, car ces terres riches et de qualité sont reconverties en cultures de crue par exemple. Par ailleurs, l'accessibilité aux points d'eau (puits, fleuve, mares) est aussi compromise par l'obstruction des pistes d'accès. Or, une étude a pu démontrer que les bénéfices économiques générés par le pastoralisme sont plus importants que ceux produits par des productions irriguées sur les mêmes terres en zone (semi-)aride (Behnke et Kerven, 2013)<sup>5</sup>.

Contrairement à l'élevage pastoral du nord ancré dans une longue tradition, en zone soudanienne, il s'agit de modes d'élevage plus récents. Une véritable intégration, où l'on trouve par exemple des cultures fourragères à grande échelle, ne s'est pas encore réalisée. En

<sup>5</sup> L'étude, menée dans la vallée Awash au nord-est de l'Éthiopie, où depuis les années 60, les pâturages ont été convertis en cultures irriguées de coton et de sucre, démontre que le pastoralisme est plus rentable et entraîne moins d'impacts négatifs sur l'environnement.

zone soudanienne, il est improbable que seuls les produits de l'agriculture puissent soutenir la charge animale. Le bétail aura toujours besoin de pâturages naturels, de parcours et de sites d'hivernage (Coulibaly et Dembelé, 2006) comme base d'alimentation. Toutefois, l'augmentation des superficies cultivées s'est traduite par une réduction des ressources forestières et fourragères, autrement dit, leur conversion en réserves agricoles a entraîné une situation de saturation des réserves foncières, laquelle a obligé à des mouvements interterroirs ou de transhumance de plus grande amplitude, soit un risque accru de conflits.

De plus, les mécanismes d'accès, de gestion et de décision concernant les ressources naturelles font de plus en plus l'objet d'une logique marchande, même s'ils restent aussi conditionnés par les relations sociales, surtout sur les terroirs villageois et les grands espaces pastoraux. Les prix des terres ainsi que les revendications foncières augmentent, autant à des fins d'exploitation que pour des raisons de spéculation.

Ces entraves à la mobilité du bétail se renforcent également avec l'émergence des « agro-investisseurs » – en réalité, souvent des élites citadines et des entreprises étrangères – dont la participation à l'essor de l'agriculture et de l'élevage est encouragée par les politiques de développement actuelles. Les acquisitions foncières auxquelles ils procèdent dans la zone soudano-guinéenne, tout comme dans les espaces pastoraux du nord se chiffrent en milliers d'hectares. Comme la légitimité et la légalité de ces acquisitions ne sont pas toujours avérées, elles peuvent donner lieu à des spoliations de ressources. Par des clôtures de type « ranching », on voit apparaître des espaces impraticables et inaccessibles aux éleveurs, ce qui les oblige à modifier complètement leur système de production, leurs parcours et leurs calendriers de déplacement. L'encadré suivant montre que l'acquisition de grands espaces avec des droits privatifs (accès privé délimité par des grillages, d'autres fermetures ou par interdiction) entraîne une fragmentation ou une atomisation des espaces pastoraux.

### Encadré 6 : Acquisitions foncières et enjeux de l'hydraulique pastorale dans des zones pastorales de la région de Tahoua (Niger)

Dans la région de Tahoua (départements d'Alabak et de Tchintabaraden), deux acquisitions foncières portant respectivement sur 13.200 et 19.600 hectares ont été constatées. Ces zones pastorales font de facto parties d'un tissu de parcours interconnectés de plusieurs communautés d'éleveurs.

À Tchintabaraden, un investisseur a installé une station de pompage privée. Il a aussi l'intention d'acheter des puits dans d'autres sites. En 2001, cet investisseur a acheté un puits au prix de 13 millions de francs CFA (18.800 €) à un éleveur local. Il a foré un autre puits moyennant 9 millions de francs CFA (13.700 €). En 2004, il a investi 80 millions (122.000 €) dans une station de pompage. L'investisseur, originaire de Tahoua, vit à Niamey et il a délégué la gestion de son troupeau à des bergers, dont certains sont membres de sa famille. Pour ce qui est de l'accès aux pâturages, un partage prévaut car les communautés pastorales locales sont autorisées à utiliser leurs puits, situés à proximité de la station de pompage.

Dans le département d'Alabak, à Tannamahto, un groupe d'éleveurs (association Taoum) avait obtenu des droits de pacage exclusifs sur des pâturages délimités (parfois avec du fil barbelé) où des puits avaient été forés<sup>6</sup>. Pour ce faire, toutes les autorisations avaient été obtenues au niveau du gouvernement (ministères et gouverneurs de région). Toutefois, les commissions foncières locales n'avaient pas été consultées formellement. Pour les ressources délimitées dont il est question, le projet a retenu la notion de « terroir d'attache » reconnue dans le Code rural. Bien que « Taoum » ait débuté comme une association, le cheptel s'est trouvé concentré, au fil du temps, entre les mains d'une même famille, ce qui a réduit les membres des autres familles au statut de berger, n'ayant plus désormais qu'un petit nombre de bêtes.

Source : Hilhorst, Nelen et Traoré, 2011

<sup>6</sup> Aménagements réalisés dans le cadre d'un programme de ranches d'élevage, financement de la Banque mondiale (Projet pastoral pilote, 1997-2001).

Au regard de la réduction des espaces pastoraux, de leur fragmentation croissante et de leur dégradation, les ressources des espaces protégés et des réserves sont de plus en plus convoitées par les éleveurs car elles procurent des ressources pastorales de qualité, l'ombrage et une certaine quiétude. Les espaces protégés en Afrique de l'Ouest recourent une diversité de statuts ; il peut s'agir de parcs nationaux comme celui de Niokolo Koba (Sénégal), de parcs régionaux tels que le parc WAP (Niger, Burkina, Bénin), mais aussi de forêts classées, de réserves de chasse, etc.

La superficie estimée de ces espaces protégés est de 166.668 km<sup>2</sup>, soit 13,5 % de la zone pastorale (1.230.410 km<sup>2</sup>) (CIRAD-FAO, 2012). Suivant leurs statuts, la présence du bétail est plus ou moins tolérée dans une cohabitation encore mal maîtrisée, ce qui donne lieu à des pénalités sévères pour les contrevenants, pouvant aller de lourdes amendes, dont la valeur peut s'élever au prix de plusieurs vaches, jusqu'à l'abattage d'animaux.

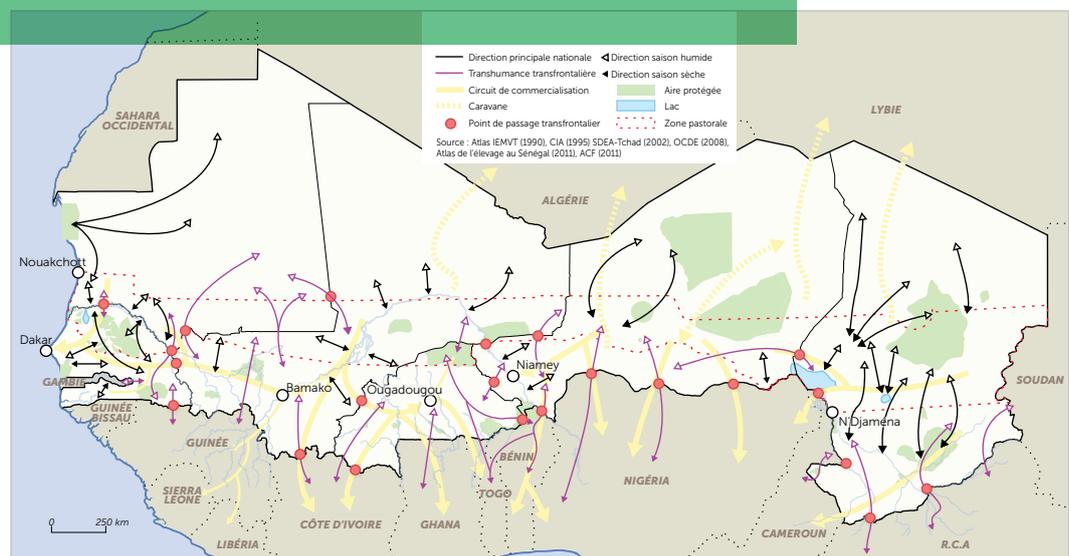
Face à cette évolution, et pour concilier les intérêts des éleveurs avec l'objectif de protection et de conservation de la biodiversité dans ces espaces, les politiques s'acheminent vers l'amélioration de la gouvernance locale à travers la recherche d'accords locaux entre les différentes parties prenantes, afin notamment d'aménager les terroirs dans les zones d'influence de ces aires et de prendre des dispositions pour un passage paisible des animaux.

Ainsi, au cours des trois dernières décennies, les mouvements de transhumance opérés par les pasteurs ont eu tendance à s'allonger et à se disperser, notamment vers le sud. Cette évolution peut être attribuée à divers facteurs, notamment l'expansion des zones agricoles sur les terres pastorales et les couloirs de transhumance. Même si cette tendance peut être nuancée en fonction des pays, il n'en demeure pas moins qu'elle pose aussi la question de la gestion partagée de l'espace et des ressources entre communes et entre pays (CIRAD-FAO, 2012).

En résumé, une crise foncière latente basée sur l'accès aux ressources naturelles s'est progressivement ouverte. Dans les zones saharo-sahéliennes et la partie nord de la zone sahélo-soudanienne, elle pèse déjà lourdement sur les négociations portant sur l'accès aux espaces et aux ressources stratégiques : points d'eau, pâturages, cures salées, bourgoutières<sup>7</sup>. En zone soudanienne, la conversion des espaces sylvo-pastoraux en réserves agricoles contribue à réduire les ressources fourragères-forésières et à restreindre la mobilité du bétail. Certes, pour l'heure il existe encore des terres disponibles dans les zones d'expansion soudano-guinéennes, ce qui repousse l'immédiateté du dilemme de la cohabitation agriculture-élevage à grande échelle. Pourtant, les marges d'expansion des systèmes agricoles et d'élevage sont devenues restreintes et l'acuité de cette question se posera inévitablement dans un avenir proche.

<sup>7</sup> La valeur marchande des bourgoutières a tellement augmenté que, dans certains sites de la vallée du Niger, elles ne sont plus converties en rizières.

### Carte 3 : Synthèse des mouvements récents nationaux et transfrontaliers et des circuits commerciaux du bétail



Source : CIRAD-FAO, 2012

### Un bilan mitigé des institutions de gestion des ressources naturelles

Dans un contexte de variabilité climatique croissante, la stratégie de mobilité prend davantage de sens et souligne la nécessité pour les pasteurs d'œuvrer à la reconnaissance et à la défense de leurs droits citoyens en général, et leurs droits fonciers en particulier. Ceci est notamment primordial à l'échelle locale, où les collectivités territoriales sont désormais chargées de rendre accessibles aux usagers les ressources naturelles. Elles servent d'interface entre les institutions formelles et informelles et disposent d'une double mission de redévisibilité devant la loi mais aussi devant les électeurs locaux. L'émergence des communes rurales peut faciliter de jure une plus grande subsidiarité et une gestion de proximité des ressources (Ribot, 2002 et 2004 ; Hilhorst, 2008). Toutefois en la matière, ni le transfert de compétences et des ressources aux communes, ni les dispositifs d'application des textes ne sont entièrement effectifs dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest.

En réalité, les prérogatives du mandat des communes sont peu développées, que cela soit sur le plan légal ou sur le plan de leurs connaissances techniques et de leurs capacités de gouvernance. Pour illustrer ces limites, il convient de noter qu'en Mauritanie, les pasteurs ont été marginalisés lors de la mise en œuvre de la délégation des droits d'exploitation. Cette approche a en effet renforcé la vision sédentaire et la gestion de la « fixité », en lieu et place de la mobilité et des intérêts des pasteurs (selon M. Khtour, l'un des participants à l'atelier d'écriture de 2011).

Un accès paisible et équitable aux ressources et aménagements pastoraux (puits, couloirs de passage, aires pastorales, etc.) requiert une gouvernance locale, sous l'égide des collectivités locales, basée sur des concertations entre les différents acteurs ruraux : éleveurs sédentaires, transhumants, agro-éleveurs, forestiers, services techniques, etc. Ainsi, on constate que les collectivités s'engagent de plus en plus dans la définition de nouveaux droits locaux à travers, par exemple, des conventions ou chartes locales, ou des cahiers des charges de délégation aux associations. Une des leçons que l'on peut tirer de ces nombreuses expériences est que le degré de préservation et d'accès paisible aux ressources dépend du rapport de forces et de la manière dont la concertation multi-acteurs a abouti à des accords sociaux et à la mise en œuvre de règles.

Or, les pasteurs se trouvent, en règle générale, dans une position de faiblesse, sur les plans politique et juridique. Leur faible visibilité et le manque d'information sur leurs droits rendent le lobbying et leur défense difficiles.

Le bilan de gestion des ressources naturelles et du foncier par les institutions centrales et locales (collectivités et chefs coutumiers) est mitigé : elles sont rarement les promoteurs d'une gouvernance responsable (cas de figure des commissions foncières au Niger et des collectivités dans plusieurs pays). Dans beaucoup de sites, elles doivent regagner leur crédibilité et légitimité. Selon des témoignages de groupes d'usagers des ressources naturelles, les institutions formelles ont été absentes ou complices de l'autorité coutumière, et rarement arbitres en toute neutralité dans les acquisitions, transferts et spéculations foncières. Face aux acquisitions foncières et à la conversion des terres, une partie des autorités coutumières ne fait guère mieux : la propagation des acquisitions a atteint les espaces pastoraux, alors qu'aucun transfert ni aucune vente ne peut s'effectuer sans leur consentement. Dans certains cas, il s'agit de privatisations des terres pastorales, dont la légalité est contestée<sup>8</sup>. Certains ont eu tendance à assimiler leur rôle de surveillance (ou de tutorat) à un droit de propriété ; ils semblent dépassés ou complices dans le phénomène et exercent bien mal leur rôle de protecteur.

Pourtant, du fait de leurs intérêts communs, les collectivités territoriales, les communautés pastorales et les autres parties prenantes (autorités coutumières, usagers de ressources naturelles, opérateurs économiques des filières) devraient s'efforcer de s'accorder sur la gestion des biens publics, y compris sur les aspects juridiques et financiers<sup>9</sup> liés à leur utilisation. Pour ce qui est des autres défis, ils concernent la gestion concertée des enjeux liés à la (non-) précision des limites des espaces pastoraux, par exemple dans des zones limitrophes entre des pays ou des collectivités, soit dans les zones d'influence des aires protégées. La nécessité d'une concertation et d'une action conjointe à différentes échelles ((inter-)communale, multi-pays) se fait de plus en plus sentir.

À propos des défis financiers, il faut savoir que l'utilisation des ressources pastorales, tout comme celle des marchés à bétail, est une source (potentielle) de revenus fiscaux pour les communes. En parcourant les territoires

<sup>8</sup> Au Niger, selon l'Ordonnance sur le pastoralisme (références : Loi 2010/029 du 29/07/2010 portant Code pastoral, article 54) et selon le Code général des impôts, les espaces à vocation pastorale (enclaves et zones pastorales, aires de pâturage, pistes, chemins et couloirs de passage) relèvent du domaine public de l'État et ne peuvent pas être vendus. Ils sont inaliénables.

<sup>9</sup> Confrontés à une pression plus prononcée sur les ressources, récemment intensifiée par des acquisitions par de nouveaux acteurs (élites urbaines et investisseurs étrangers), les OP et collectivités locales souhaitent une reconnaissance formelle de leurs responsabilités.

<sup>10</sup>En langue peul, « *daangol* » signifie une corde dont la longueur varie en général entre dix et quinze mètres, qui est fixée par ses deux bouts à des piquets et à laquelle sont attachés les veaux à proximité du gîte familial ; « *pulaako* » signifie la honte (Moctari et Voss 2009).

des communes, les pasteurs se trouvent parfois confrontés à une multiplication des points de négociation ou de contrôle portant sur des taxes (formelles ou informelles) et des redevances à payer pour accéder aux espaces-ressources. Pour les pasteurs, ces dépenses se greffent sur les taxes « traditionnelles » déjà prélevées sur l'utilisation des ressources (cas des bourgoutières ou des résidus de récolte).

Lorsqu'il s'agit d'une situation qui ne se fonde ni sur un accord social, ni sur une référence formelle, le résultat de l'échange entre le requérant et le pasteur sera autant basé sur l'interprétation des textes que sur les capacités de négociation de chacun. Il est évident qu'une traversée conflictuelle, longue et coûteuse des territoires communaux peut entraîner des effets négatifs sur la rentabilité de l'activité des pasteurs, tout comme pour celle des agriculteurs et autres opérateurs économiques, tels que les convoyeurs de bétail. En effet, une telle situation influence négativement l'efficacité et la fluidité des circuits d'approvisionnement des marchés, donc la compétitivité de la filière ; cela impacte le partage des marges bénéficiaires entre les acteurs. Les effets peuvent se faire sentir à travers des mutations sur les itinéraires de transhumance, ainsi que sur le maillage des marchés à bétail.

Quant aux recettes fiscales formelles, suivant le principe des « taxes pour service à rendre », les communautés pastorales et les autres acteurs économiques sont en droit de s'attendre à des services en faveur du système pastoral de la part de la collectivité. Dans le budget d'exécution du plan communal, on peut trouver des investissements structurants (aménagement des espaces pastoraux, points d'eau, infrastructures marchandes) ou d'autres services d'intérêt général (formation, services sociaux de base, etc.). Cependant, force est de constater qu'il est rare que la mobilisation des recettes financières locales, même celles issues du pastoralisme, donne lieu à des investissements en sa faveur. Pourtant, comme soulevé lors de la Conférence internationale à travers la présentation des résultats de recherches menées dans le cadre du projet ZFD/DED Niger (dans la région de Diffa), les communes qui se considèrent essentiellement à vocation agricole bénéficient aussi d'apports substantiels du secteur de l'élevage mobile. En effet, comme on a pu le constater dans cette région du Niger, les recettes fiscales issues de la taxation des animaux présentés sur les marchés, ou encore la stimulation de l'éco-

nomie locale à travers les achats réalisés par les populations pastorales, sont telles que l'application d'un « *daangol pulaako*<sup>10</sup> » ou boycott d'un centre commercial par la communauté d'éleveurs peuls peut étrangler économiquement un marché (Moctari et Voss, 2009). Ainsi, la possibilité qu'offre la communalisation en matière de mise en cohérence de toutes les activités économiques et de tous les acteurs au niveau d'une commune dans l'optique d'appuyer une économie locale durable n'est actuellement que peu exploitée. Ce point est particulièrement explicite en ce qui concerne la considération des potentialités liées au pastoralisme.

### Rapports difficiles avec les autres communautés rurales mais aussi entre communautés pastorales

La pression sur les ressources naturelles et la concurrence accrue pour y accéder, associées à l'accroissement du cheptel, exacerbent les tensions entre leurs différents usagers : entre éleveurs et agriculteurs, mais également au sein même des communautés d'éleveurs, entraînant l'émergence de nouvelles modalités de gestion et de prévention des conflits dans le cadre de la décentralisation. Cette tendance influence également la productivité du système pastoral.

Les complémentarités traditionnelles qui existaient entre les communautés rurales pouvaient se manifester sous diverses formes telles que l'échange de produits (lait contre céréales) ou les contrats de fumure des champs après les récoltes, le gardiennage des animaux des agriculteurs ou encore le prêt d'animaux pour la culture attelée. Désormais, ces trocs tendent à disparaître. En effet, d'une part, les agriculteurs ont investi dans l'élevage depuis les années 1980 et n'ont plus autant besoin des éleveurs pour leurs activités tandis que, parallèlement, les éleveurs, surtout en zone soudanienne, se sont orientés vers une sédentarisation plus ou moins partielle de la famille et du cheptel et ont associé une pratique agricole (cultures, maraîchage) à l'élevage.

Par conséquent, les agriculteurs conservent les résidus de leurs récoltes pour leurs animaux ; le troc est remplacé par des échanges marchands et, alors que la pression sur les ressources s'accroît et que leur privatisation se généralise, des conflits éclatent entre communautés qui pourtant cohabitaient parfois depuis plusieurs décennies. Ces conflits peuvent même résulter en des contentieux violents, entraînant des blessés, voire des morts.

## Encadré 7 : Implication de la FEBEVIM dans une gouvernance des conflits à plusieurs échelles

La région malienne située à la frontière avec la Guinée et la Côte d'Ivoire est une zone de grande transhumance saisonnière avec généralement des pâturages et de l'eau en abondance. Dans cette zone, la remontée du bétail peut rencontrer des difficultés, du fait de l'implantation non concertée de champs sur des passages stratégiques et la mise en culture de ces champs.

Suite à un conflit entre les agriculteurs de Yanfolila et les pasteurs, les agriculteurs ont interdit le passage des animaux, problème qui a été porté à la connaissance des chefs de village, des mairies et au niveau supérieur du cercle de Yanfolila et de la gendarmerie, sans pour autant que l'interdiction ne soit levée. Ensuite, les niveaux régionaux et nationaux de la FEBEVIM s'en sont saisis et ont porté l'information respectivement au niveau du gouverneur de la région de Sikasso et du gouvernement du pays. Enfin, c'est suite à l'implication de quatre ministres dans les pourparlers qu'il a été convenu que le bétail pourrait convoier pendant une certaine période, mais qu'il était important que les pasteurs s'en tiennent à ces dates.

Source : Moussa Coulibaly (FEBEVIM) et Dionkounda Traoré (SNV Mali), à l'atelier d'écriture, 2011

Dans le même temps, les instances du système traditionnel de résolution des conflits (basé sur des principes de rétribution, équité, réciprocité et transparence), ont perdu une partie de leur légitimité, surtout à cause de la qualité des décisions rendues, manquant d'objectivité selon les parties en conflit et étant souvent peu suivies d'effets. De plus, ces décisions ne sont, dans bien des cas, pas reconnues par les autori-

tés légales et, le plus souvent, méconnues de celles-ci. On observe donc une multiplication des saisies en appel des autorités judiciaires, sur des conflits en général et des acquisitions foncières en particulier. Ainsi, la cohésion sociale est devenue un enjeu primordial pour le maintien de la mobilité et des échanges commerciaux, sans oublier leur dimension transfrontalière.

## Encadré 8 : Gestion décentralisée et transfrontalière des conflits liés aux ressources naturelles

Dans la bande transfrontalière Mali Sud (région et cercle de Sikasso), à l'ouest du Burkina Faso (Province du Kéné Dougou), l'exécution d'un programme de développement par la SNV sur financement de l'ICCO, qui visait notamment la facilitation des concertations entre les différentes parties prenantes impliquées dans la gestion des ressources naturelles, a contribué à l'instauration de plateformes de dialogue à l'échelle intercommunale. Il s'agissait de prévenir les conflits transfrontaliers dans des territoires qui assurent un rôle déterminant dans la transhumance (inter)nationale à travers des fonctions de replis et dans le convoiage (transit) commercial.

Le programme a permis d'aboutir à un niveau significatif de prévention des conflits entre pasteurs et agriculteurs au Burkina Faso. Les conflits ont été réduits de 80 % et les comités locaux ont réglé à l'amiable plus de 50 % des conflits concernant les dégâts subis dans les champs. Par conséquent, moins de conflits ont été portés devant l'administration publique ou les services de sécurité. De plus, les conflits avec coups et blessures sont devenus rares.

Selon les résultats des enquêtes, l'amélioration globale de la situation a entraîné un gain économique lié à la diminution des conflits d'environ 7.500.000 francs CFA sur les dépenses liées aux frais de constat et de dédommagement, par rapport à la situation antérieure. Ces montants ont donc pu être utilisés à d'autres fins. Des indications sur la situation au Mali ont indiqué la même tendance. Dans la zone de Koury, on a pu observer que le nombre de conflits étaient passés de 10 à un seul en 2008.

Les résultats encourageants de ce programme doivent être consolidés dans le temps. Pour ce faire, la capacité de maîtrise d'ouvrage et de collaboration transfrontalière des communes, en qualité de responsable légal de l'équité et de la durabilité de l'utilisation des ressources, demande à être renforcée. Renforcer le pouvoir d'agir des pasteurs demeure un aspect crucial pour leur participation éclairée aux concertations et pour le suivi de l'application des accords. À cet effet, le développement de l'ancrage institutionnel des concertations (inter)communales, régionales et transfrontalières est nécessaire pour sécuriser durablement l'utilisation des ressources pastorales à une échelle appropriée.

Source : Nugteren et Traoré, 2010.

En outre, au-delà des conflits, l'insécurité a considérablement augmenté au Sahel ces dernières années, notamment au Mali avec la rébellion au nord en 2012<sup>11</sup>, au Burkina Faso, au Niger, au Nigéria ou au Tchad où elle s'est manifestée par l'apparition de conflits ouverts, mais aussi par l'existence de bandes armées qui rackettent les campements et volent les animaux, par la prolifération de trafics lucratifs illicites (armes, cigarettes, drogues et immigration clandestine), et par des attaques armées et la prise d'otages. L'impunité qui entoure ces actes a fait de certains espaces, des espaces de non-droit où le terrorisme et l'extrémisme (religieux) violent ont pu prendre racine. Ces évolutions ont conduit des éleveurs à penser que, seuls, ils ne pouvaient plus assurer leur propre sécurité, particulièrement dans leurs terroirs d'attache.

Par exemple au Mali, certains se sont tournés vers, ou se sont fait enrôlés par, des mouvements djihadistes tels que le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) ou le Front de la Libération du Macina (FLM). Le repli communautaire qui accompagne cette tendance à la violence et l'extrémisme a favorisé l'altération des principes de réciprocité qui, en temps normal, régissent l'accès aux ressources naturelles et a suscité de violents conflits entre différentes communautés d'éleveurs.

Enfin, ces phénomènes contribuent dramatiquement à accroître la vulnérabilité des populations locales et notamment pastorales, pour qui le prix à payer pour maintenir la mobilité de leur cheptel est désormais devenu très élevé, compte tenu des risques qu'elles encourent.

### **Vulnérabilité accrue et inégalités au sein des communautés d'éleveurs**

Les éleveurs sont donc exposés à plusieurs types de risques qui les menacent de la perte de leur cheptel et de l'altération de leur environnement, et donc de leurs moyens d'existence. La probabilité de la manifestation de ces risques et la capacité des éleveurs à y faire face déterminent leur vulnérabilité et leurs chances d'avenir.

Il est généralement admis que le concept de vulnérabilité est plus approprié que celui de pauvreté pour caractériser la situation économique et sociale des pasteurs, compte

tenu de leur rapport au marché, du fait que leur sécurité dépend aussi de ressources non monétaires, de la diversité de leurs besoins, de leur exposition aux risques et de l'incidence de la dynamique des acteurs sur leurs stratégies d'adaptation.

Les sécheresses successives des décennies 70 et 80 ont eu pour conséquences la perte de plus d'un tiers du cheptel (CIRAD-FAO, 2012), ce qui a donné lieu à une décapitalisation importante du cheptel des ménages. Nombre d'éleveurs se sont retrouvés sans bétail et donc sans moyen de survie. Certains se sont relevés mais d'autres ont été réduits à un statut de berger de troupeaux qui ne leur appartenaient plus. À ce titre, certains parlent de prolétarisation car les mécanismes de solidarité, basés sur la redistribution du cheptel vers les plus démunis, n'ont pu opérer leur rôle de tampon face à l'ampleur du nombre de sinistrés, marquant ainsi leurs limites. Donc, même si l'effectif du cheptel régional est en croissance régulière, des changements s'observent quant à la répartition du cheptel suivant les catégories socio-économiques des éleveurs.

Ainsi, parallèlement à la décapitalisation du cheptel, certains troupeaux ont été achetés<sup>12</sup> par des non-professionnels de divers ordres : commerçants, fonctionnaires, notables. On a alors vu apparaître une nouvelle catégorie d'éleveurs/commerçants/entrepreneurs ayant développé un système de « ranching commercial ». Leur capacité financière, acquise grâce à des activités extra-pastorales, leur a permis de profiter des périodes critiques, contrairement à la grande majorité des pasteurs<sup>13</sup>.

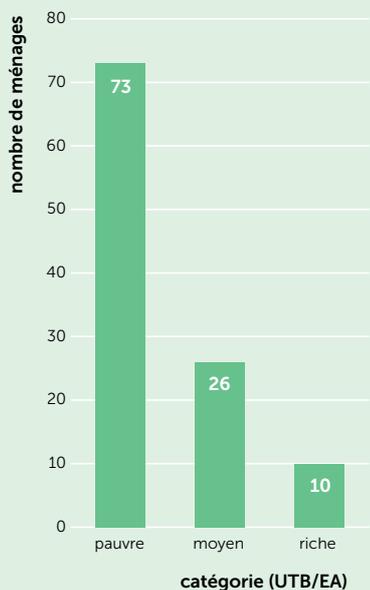
Numériquement, ces éleveurs/commerçants/entrepreneurs ne sont pas nombreux. Toutefois, leurs activités pèsent lourdement sur certaines infrastructures (puits et forages pastoraux), ainsi que sur les volumes échangés dans certains marchés. (Guibert *et al*, 2009). Dans le même temps, en zone soudanienne, et notamment dans les anciens bassins cotonniers, là où existent des ressources pastorales en quantité et qualité relativement importantes, les cultivateurs de coton ont progressivement investi une partie de leurs revenus dans l'élevage. Ceci a entraîné un accroissement du cheptel à dominance bovine pendant les bonnes années de production cotonnière (1998-2005).

<sup>11</sup>Ainsi, d'après les Nations Unies, en janvier 2013, plus de 450.000 personnes avaient fui les régions du nord-est du Mali et s'étaient réfugiées à l'intérieur du Mali ou en Mauritanie, en Algérie, au Burkina Faso ou encore au Niger.

<sup>12</sup>En 1984, un des grands commerçants actuels du Nord Mali a acheté plusieurs milliers de têtes.

<sup>13</sup>De nombreux témoignages d'anciens pasteurs soulignent que certaines ventes de bovins en 1973 et 1984 ont été consenties à des prix dérisoires (1.000 à 2.000 francs CFA l'animal sur pied) devant la détresse humaine généralisée causée par ces deux sécheresses tristement mémorables (Ferlo sénégalais, Nord Mali, Niger central, etc.).

## Encadré 9 : Répartition des catégories de ménages dans le Sahel, selon les catégories de richesse



La proportion d'éleveurs « pauvres », c'est-à-dire les pasteurs et agro-pasteurs en dessous du seuil de viabilité, est difficile à estimer. Selon certains travaux existants<sup>14</sup>, elle concerne plus de 60 % des ménages sahéliens (pasteurs et agro-pasteurs confondus). Toutefois, il n'est pas possible actuellement d'affirmer qu'il y ait une réduction du seuil de viabilité tant les sources sont disparates et peu comparables. Mais la pauvreté en zone agricole du Niger serait particulièrement sévère (Guibert et al, 2009) citant les conclusions des analyses de l'IRAM sur la crise alimentaire au Niger de 2004 ainsi que les travaux de CARE à Maradi-Niger).

En interaction avec les producteurs (pasteurs et agro-pasteurs), trois classes de « richesse » ont été déterminées (ramenées en UBT par Équivalent Adulte EA) : pauvre (0-1,5 UBT/EA), moyen (1,5-4 UBT/EA) et riche (plus de 4 UBT/EA) (Banzhaf, 2000).

Sur un échantillon de 109 ménages, 73 ménages, donc 67 %, étaient considérés comme pauvres, 26 (24 %) comme moyens et 10 (9 %) comme riches. Il n'existe pas de données chiffrées équivalentes pour les autres pays.

Cette illustration n'est évidemment pas totalement représentative de l'ensemble de l'espace sahélien ou soudanien. En fonction des zones, notamment dans les grands sous-ensembles pastoraux de l'Est nigérien et du Tchad, la proportion d'éleveurs « moyens » et « riches » peut être sensiblement plus élevée.

Source : Extrait de l'étude Guibert et al, 2009.

<sup>14</sup>Travaux de CARE sur la vulnérabilité des ménages en Afrique de l'Ouest, travaux de plusieurs chercheurs dont Zaal, F. *Pastoralism in a global age. Livestock Marketing and Pastoral Commercial Activities in Kenya and Burkina Faso*, Thébaud, Colliot, Rondot.

Ces évolutions ont eu des incidences sur la répartition sociale du cheptel ainsi que sur l'effectivité des stratégies de mise en valeur des moyens d'existence, autrement dit la résilience et la capacité de lutte contre la pauvreté des éleveurs. En effet, quand le ratio bétail/personnes devient bas, par exemple après une (succession de) crise(s), le seuil vital de pauvreté peut être atteint et les mécanismes de solidarité peuvent se montrer inopérants. Des statistiques montrent que de plus en plus de familles vivent en dessous de ce seuil, alors que des troupeaux plus étendus et performants se trouvent sous la responsabilité d'un plus petit nombre de personnes. Il y aurait une sorte de concentration du cheptel, ce qui soulève des questions en matière de développement et de répartition de croissance.

Outre, l'existence de ces inégalités dans la répartition du cheptel, il est nécessaire de souligner que l'élevage pastoral exige des sacrifices importants, car il nécessite un travail extrêmement pénible pour la conduite du troupeau ou encore les tâches d'abreuvement. Il implique donc une vie de frugalité et d'endurance à laquelle participe chaque membre de la famille, y compris les femmes et les enfants. En effet, l'avenir et la survie de la famille pastorale sont tributaires du transfert de connaissances et du savoir-faire local du parent à l'enfant (Seiffert et al, 2013).

De ce fait, les enfants sont le plus souvent impliqués dès l'âge de 4 à 7 ans dans les activités de gardiennage et de conduite du troupeau, souvent dans des environnements isolés et hostiles, ce qui les amène à être responsabilisés très tôt sur les questions liées à la santé animale.

Toutefois, selon la même étude de la FAO sur le travail des enfants dans le secteur de l'élevage, des signaux forts indiquent que les communautés pastorales reconnaissent l'importance de l'éducation pour leurs enfants et sont favorables à l'envoi de ces derniers à l'école, à condition toutefois que l'éducation qui y est dispensée soit d'un bon niveau et pertinente pour le mode de vie pastoral, mais surtout que l'école s'avère compatible avec le travail des enfants auprès du troupeau.

Ainsi, on constate que les femmes et les enfants, qui constituent une part prépondérante de la force de travail, revendiquent de plus en plus le droit à l'instruction et à un pouvoir d'achat accru en vue d'acquiescer de nouveaux biens matériels et d'accéder par exemple aux nouvelles technologies de communication (téléphonie mobile, internet). Ces nouvelles aspirations et l'émancipation qui les accompagnent, favorisent l'émergence progressive de comportements d'individualisation, de fragmentation au sein des communautés, voire d'éclatement au sein des familles.

# Stratégies d'adaptation et potentialités pour le développement des filières

Malgré les nombreuses et diverses contraintes auxquelles le pastoralisme est confronté, force est de constater qu'il subsiste et s'adapte aux contextes actuels en mettant en œuvre des stratégies opératoires qui ne sont pas de simples pratiques réactives mais bien plus l'expression mesurée de la gestion des risques. La résilience des éleveurs dépend de la précision et prudence de leurs pratiques et de la promptitude de leurs réactions (Ancey *et al.* dans Duteurtre et Faye, 2009). Ceci n'a rien de contemplatif. Ainsi, on observe des évolutions dans les stratégies de mobilité et les techniques de production et d'exploitation et, par conséquent, des évolutions sociales et politiques qui sont aussi liées à l'émergence de nouveaux acteurs.

## Évolution des stratégies de mobilité

Il existe un lien de plus en plus étroit entre les mouvements de transhumance et la commercialisation du bétail. Une hausse importante des prix des céréales ou des prix faibles du bétail peuvent inciter les pasteurs à quitter les zones septentrionales pour rejoindre les marchés des zones soudanaises, afin d'obtenir des taux plus favorables du bétail en échange de céréales.

Par ailleurs, beaucoup d'éleveurs rythment leurs transhumances saisonnières vers le sud en fonction des opportunités d'échanges rencontrées lors des déplacements. Des escales parfois prolongées sont effectuées par les éleveurs avec leurs troupeaux en périphérie de certains grands marchés à bétail. Cette pratique a été observée, par exemple, au sud-est tchadien, dans certaines régions du Niger et au nord du Bénin.

Or, il ressort des nombreux travaux de terrain que les échanges marchands sont aussi déterminés par la construction de réseaux de transport et d'infrastructures. De ce point de vue, les marchés de l'élevage en Afrique de l'Ouest sont le reflet d'une marginalisation politique des zones rurales, qui s'exprime par

l'insuffisance des infrastructures de transport (pistes, routes), le faible accès à l'énergie et l'isolement des communautés rurales sur le plan de l'information sur les marchés, la disponibilité en technologies, l'accès au crédit et l'accès aux intrants.

Dans cette perspective, les logiques économiques sont le fruit de processus territoriaux qui déterminent leurs dynamiques. En d'autres termes, l'existence d'une politique territoriale de développement, qui favorise la mise à la disposition des éleveurs de services et infrastructures favorables à l'exercice de la mobilité et à la commercialisation, soutient l'émergence d'institutions collectives marchandes. À l'inverse, la marginalisation croissante de certains producteurs et des zones dans lesquelles il existe un faible recours aux marchés exprime des blocages dans les processus de développement territoriaux. Les éleveurs tentent alors de dépasser ces entraves grâce à une mobilité de plus en plus importante en termes de distance, non seulement pour des raisons productives mais également, et de plus en plus, pour des motivations commerciales.

## Évolutions des systèmes de production et d'exploitation

On distingue trois types d'évolution majeure dans le domaine de la production et de l'exploitation du système pastoral. Celles-ci peuvent être différentes selon les zones et les catégories d'acteurs et affichent ainsi des nuances en fonction des contextes :

- **L'intensification de la production** : il peut s'agir d'augmenter le nombre d'animaux dans le cheptel, de diversifier les races ou espèces qui composent le troupeau, d'assurer une complémentation de l'alimentation et/ou d'explorer de nouvelles opportunités de vente sur des marchés d'exportation.

Généralement, l'intensification de la production se matérialise par la recherche d'une amélioration de l'état d'emboupoint de



Lot de petits ruminants, marché du Niger

Photo : SNV

l'animal et vise donc son engraissement (ou embouche). L'embouche est davantage pratiquée par des commerçants de bétail et des agro-pasteurs qui valorisent ainsi les résidus agricoles et les aliments du bétail. Cette pratique peut être confrontée à des limites de rentabilité quand les distances vers les centres de consommation sont longues. Une condition nécessaire à la réalisation de l'intensification de la production est l'accessibilité et la disponibilité de biens et d'actifs (y compris les intrants, SPAI et main-d'œuvre spécialisée), des services d'appui adéquats (soins vétérinaires, microfinance, formation), tout comme l'accès sécurisé aux ressources et marchés. Ce système de production intensifiée est un prolongement de la production pastorale et non sa substitution. Il ne concerne qu'une minorité d'acteurs (moins de 30 %) et on y observe de plus en plus de commerçants ou d'agro-éleveurs,

qui ont constitué leur capital d'investissement hors du système pastoral.

Dans cette perspective, dans le Ferlo du Sénégal, des études (Wane *et al.*, 2010) ont relevé que l'organisation du travail s'ouvrait de plus en plus au salariat de la main-d'œuvre, confirmant la monétarisation croissante des économies pastorales sahéliennes. Ainsi, ces études ont estimé que 25 % des exploitations pastorales du Ferlo recouraient au salariat pour différents motifs : la nécessité de la gestion de la production en général et des petits ruminants en particulier, mais également le changement de statut social des éleveurs et l'amélioration des conditions de vie. En retour, le salariat améliore les revenus des campements, atténue les risques de conflits, aide les salariés à se constituer leur propre cheptel et contribue à la durabilité du mode

de vie et de production des sociétés pastorales. Choix individuel au départ, le salariat aboutit à la sécurisation du collectif d'élevage, sans pour autant bouleverser les cadres sociaux du travail.

En outre, il est important de relever que pour soutenir cette évolution, un des véritables enjeux se situe au niveau de la disponibilité et de l'accès aux aliments du bétail et notamment la promotion de filières d'approvisionnement pérennes et efficaces qui permettent aux éleveurs de sécuriser leur système de production et d'améliorer la productivité. Or, un diagnostic effectué par le RBM (2013) démontre que celles-ci en sont encore à leurs balbutiements et sont soumises à de nombreux aléas qui touchent tant la production (qualité et quantité disponibles) que l'organisation des circuits de distribution. Par conséquent, cela affecte le niveau de prix des produits, malgré l'existence d'un marché régional potentiel important. C'est pourquoi, l'étude préconise que les pouvoirs publics nationaux et régionaux réfléchissent à une stratégie régionale de promotion, de soutien et d'incitation à l'émergence de filières structurées d'approvisionnement en aliments du bétail. Ces travaux d'études par le RBM, avec l'appui de ses partenaires, se sont poursuivis dans le cadre de l'élaboration par la CEDEAO d'une stratégie régionale des dispositifs de sécurité alimentaires en céréales et en aliments du bétail, comme composante de l'ECO-WAP10+. Un projet pilote va être mis en œuvre dans ce sens par le RBM dans le cadre d'une collaboration avec l'ARAA.

- **La diversification** : il peut s'agir de compenser, ou parfois de remplacer, les revenus du troupeau (issus de la vente du bétail surtout) par une gamme d'activités diverses. Il peut également s'agir de changer la composition du troupeau à travers l'augmentation du nombre de petits ruminants et l'introduction de dromadaires dans les zones arides, avec une reproduction plus rapide et une amplitude de mobilité plus modeste. Ou encore, d'introduire des innovations techniques pour augmenter la production fourragère ou améliorer l'état de conservation du stock potentiel existant, grâce à des investissements dans des infrastructures liées à l'eau ou au stockage. Cette stratégie est associée à la sédentarisation d'une partie de la famille, pour qui la sécurisation fon-

cière est valorisée comme un moyen d'emprunt ou comme une tactique favorisant un accès sécurisé aux ressources vitales en eaux et pâturages (points d'eau, mares, plaines). La stratégie de diversification des moyens d'existence est probablement valable pour une grande majorité de pasteurs qui atténuent ainsi les risques liés à la récurrence des aléas climatiques extrêmes. Les signes d'intégration élevage-agriculture par les agro-pasteurs, à l'instar des efforts dans les zones cotonnières (région de Sikasso, zone de Bobo-Dioulasso, Alibori du Bénin), s'inscrivent dans cette logique.

- **La sortie du pastoralisme** : il s'agit alors de chercher des moyens d'existence hors du système pastoral (pour une partie des membres des ménages de pasteurs). La « sortie » peut être un choix délibéré, tout comme une « expulsion » des victimes (déflatées) d'un cycle d'appauvrissement (dépossession de cheptel, contraintes de mobilité, coûts de production et de transaction trop élevés), à l'issue duquel le pastoralisme n'est plus une option viable. La sortie, même temporaire, serait une stratégie de plus en plus fréquente.

### Évolutions politiques et sociales

Considérant le caractère transnational du pastoralisme, et notant que « (...) *des politiques de développement inappropriées, des institutions inefficaces, des relations marchandes injustes et des pressions croissantes sur les écosystèmes pastoraux augmentent les difficultés et empirent la vulnérabilité des pasteurs (...)* » (Union Africaine, 2010) à partir de 2007, l'Union Africaine (UA) a mené un processus de consultations et d'évaluations régionales sur le pastoralisme.

Ce processus a abouti à la formulation d'un cadre politique du pastoralisme en Afrique, adopté par le Conseil exécutif de l'organisation en 2011 (Union Africaine, 2010, 2011). Dans cette politique, l'UA développe une vision holistique et intégrée du pastoralisme et poursuit l'ambition (i) de sécuriser et protéger la vie, les moyens d'existence et les droits des populations pastorales et d'assurer un engagement continental pour le développement politique, social et économique des communautés et zones pastorales ; (ii) de renforcer la contribution de l'élevage pastoral dans les économies nationale, régionale et continentale.



Concertations multi-acteurs sur l'atténuation et la gestion des conflits transfrontaliers. Site du forage Christine, commune de Deou, Burkina Faso

Photo : SNV

*« La politique a toujours été au centre des succès et des échecs du développement des sociétés humaines. Ainsi, le développement des zones pastorales africaines peut-il être favorisé ou entravé par des questions politiques. L'accès aux ressources de ces régions est déterminé par leurs politiques et leurs institutions qui ont donc des conséquences importantes sur l'équité, la productivité et les moyens d'existence. »*

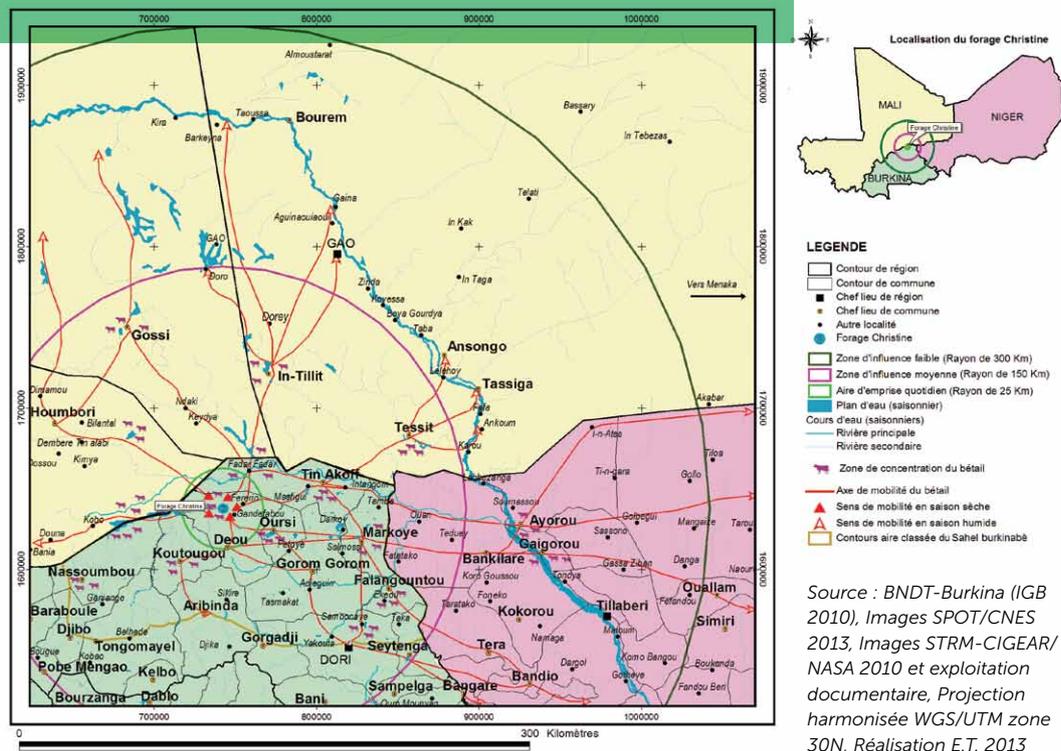
*Extrait du Cadre pour une politique du pastoralisme en Afrique, UA, 2011.*

Cette politique de l'UA est remarquable dans la mesure où elle prend en compte l'ensemble des valeurs du pastoralisme et reconnaît notamment sa valeur économique et rationnelle. Elle rejette les préjugés communs dont il souffre. Elle a pour but de guider les États membres, ainsi que les organisations intergouvernementales, dans la formulation et la révision de leurs politiques. Toutefois, ce cadre n'est en rien contraignant.

L'adoption du Cadre pour une politique du pastoralisme en Afrique intervient au terme d'une décennie qui, en Afrique de l'Ouest, aura été marquée par de nets progrès dans la reconnaissance du pastoralisme (Marty, 2011). Ce changement s'est matérialisé par la volonté des États de formuler des politiques et des législations spécifiques pour le système pastoral. Ainsi, en Mauritanie, le Code pastoral a été adopté en 2000, suivi au Mali de la promulgation de la Charte pastorale en 2001, ou encore de la Loi d'orientation relative au pastoralisme au Burkina Faso en 2002 et enfin, du Code pastoral au Niger en 2010.

Dans la même dynamique, au niveau sous-régional, la décision A/DEC.5/10/98 relative à la réglementation de la transhumance entre les États membres de la CEDEAO, prise en 1998, a donné à la transhumance transfrontalière un cadre régional, couvrant les quinze États membres. Sous certaines conditions, notamment la possession d'un Certificat international de transhumance (CIT), le passage des frontières est autorisé.

## Carte 4 : Le forage Christine au Burkina-Faso : Aire d'emprise et axes de mobilité de bétail



De telles évolutions dénotent la propension des États à ordonner des règles relatives à l'activité pastorale dans une perspective d'intégration régionale, de rationalisation et de réforme (Ly, 2004).

S'inscrivant dans le cadre de la décentralisation et de la déconcentration, ces textes sont à la fois porteurs de changement mais le principal enjeu reste leur application et mise en œuvre. En effet, force est de constater que celles-ci ont été limitées et timides jusqu'ici, générant donc des résultats très partiels. En effet, la décision A/DEC.5/10/98 de la CEDEAO fait l'objet de discussions et rencontre de nombreuses difficultés d'application, même si tous les acteurs conviennent de la nécessité d'une gestion concertée des enjeux de la transhumance transfrontalière. C'est pourquoi, la tendance aujourd'hui plaide en faveur de sa révision après évaluation, pour donner une véritable chance à l'application d'une réglementation à l'échelle sous-régionale.

Ainsi, bien qu'elle ait été promulguée en 2001, il aura fallu attendre septembre 2006 pour l'adoption d'un premier décret fixant les modalités d'application de la Charte pastorale au Mali et 2010 pour l'adoption d'un second fixant les modalités de la transhu-

mance. Quant au Niger, sur quatorze décrets d'application de l'Ordonnance 2010-29 sur le pastoralisme, deux ont été adoptés et signés, tandis que cinq se trouvent devant le Secrétariat général du gouvernement et sept restent à rédiger.

Dans les documents de politique, un amalgame est malheureusement fréquent entre la transhumance, fonction inhérente du système pastoral, et le convoyage à pied des animaux dans le cadre d'une commercialisation forcément ponctuelle. Cette question est souvent traitée en faisant référence à une « problématique de circulation régionale du bétail » ou une « problématique de transhumance transfrontalière » (Guibert *et al*, 2009).

Aux rangs des difficultés d'application, la décision du gouvernement du Bénin de suspendre depuis 1995 la transhumance transfrontalière ou encore l'Arrêté interministériel du Togo portant organisation du mouvement de la transhumance en 2008, peuvent placer les opérateurs économiques, qu'ils soient transhumants, convoyeurs ou commerçants de bétail, face à des obstacles non seulement tarifaires et non tarifaires, mais également techniques, qui ont un impact direct sur les coûts de production et de transaction.

Si l'hydraulique pastorale, la délimitation et la gestion des parcours ainsi que la santé animale constituent des composantes essentielles des politiques sectorielles, le soutien à l'engagement du pastoralisme dans l'économie de marché demeure faiblement pris en compte. En effet, les politiques d'aménagement des territoires, tant aux niveaux local, national que régional, sont rarement conçues dans une approche de renforcement de la chaîne de valeur bétail/viande. Ainsi, le rôle structurant et la logique fonctionnelle des aménagements pastoraux sont souvent déconnectés de celui des infrastructures marchandes.

Par ailleurs, la faiblesse du niveau des dépenses publiques affectées à l'élevage, variant par exemple entre 1 et 2 % du budget national au Mali, ou encore oscillant autour de 1 % au Burkina Faso entre 2004 et 2011 (Banque Mondiale, 2013), ne permet pas la création d'un environnement favorable par l'aménagement d'investissements structurants ou d'autres soutiens stratégiques à la libération du potentiel du pastoralisme.

*« L'élevage donne aux États africains plus qu'il ne reçoit à travers les politiques mises en œuvre. Quant au pastoralisme, il passe pour le système le mieux adapté et le plus efficient, au regard de la nature intrinsèque de l'écosystème sahélo-saharien, contrairement aux préjugés dont il fait l'objet à travers les pratiques imputables aux instances nationales, infrarégionales voire continentales ».*

*René Alphonse Barbier dit Mohamed Lamine, ancien Président du Groupement des Fédérations inter-professionnelles de la filière bétail/viande du Mali.*

Cependant, l'organisation récente des Colloques de N'Djaména (2013) et de Nouakchott (2013) ont permis de mettre en exergue l'importance de l'élevage pastoral dans les stratégies de stabilisation et de développement des espaces saharo-sahéliens et la nécessité de soutenir la résilience des sociétés pastorales face aux crises. Ces déclarations, qui appellent à la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour la sécurisation des modes d'existence et des moyens de production des sociétés pastorales, ont été entendues par les États et leurs partenaires qui envisagent désormais d'accompagner la définition et la mise en œuvre de plusieurs programmes de développement nationaux et transfrontaliers<sup>15</sup>.

Ces programmes visent notamment à accroître le produit brut des activités d'élevage afin d'augmenter sensiblement les revenus des pasteurs. Ainsi, des investissements majeurs sont planifiés pour l'aménagement des espaces ressources pastoraux et leur dotation en infrastructures productives pour favoriser une gestion concertée et paisible de la mobilité, améliorer la compétitivité des filières animales à travers la fourniture de services et la facilitation de l'accès au marché, dans une perspective d'intégration régionale qui inclut les pays côtiers. Si l'on peut se réjouir de l'intérêt renouvelé et du soutien annoncé en faveur du développement des systèmes pastoraux, il faut noter qu'ils intègrent aussi la dimension sociale du pastoralisme et, notamment l'emploi des jeunes, la santé et l'éducation qui demeurent essentiels.

Parallèlement, pour répondre aux aspirations grandissantes des éleveurs, des organisations de base de la société civile pastorale, structurées en unions, coopératives, associations, fédérations et réseaux, ont pris leur essor au cours des vingt dernières années. Toutefois, force est de constater que des motivations opportunistes et des défaillances organisationnelles expliquent qu'il y ait, aux niveaux nationaux, une pléthore d'associations avec des récépissés de reconnaissance, mais dont bon nombre ne sont pas réellement fonctionnelles.

Néanmoins, il est également observé qu'il y a davantage de collaborations inter-organisationnelles et multi-pays, par exemple à travers l'émergence d'organisations comme le RBM et l'APESS. Des organisations à caractère national ont également vu le jour : FEBEVIM (Mali), AREN, FNEN Daddo (Niger), FEB, RECOPA, CRUS (Burkina Faso) et ANOPER (Bénin). Elles ont toutes opté pour des statuts associatifs pour défendre les intérêts de leurs membres qui vont au-delà des filières, même si leur spécialité et identité sont liées aux questions pastorales. Pour certaines, la représentativité des femmes et des jeunes constituent encore un défi qui commence tout juste à être relevé. La participation aux dialogues de ces organisations s'est accrue au cours des cinq dernières années, notamment aux niveaux local, national et infrarégional, sur les politiques relatives au pastoralisme et l'on observe une meilleure compréhension de la complexité. Si la représentativité et la légitimité de la par-

<sup>15</sup> Programme régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) financé par la Banque mondiale et les six États sahéliers (Mauritanie, Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Burkina Faso) pour 250 millions d'USD. Ou encore, le Programme régional d'investissement en faveur du développement de l'élevage dans les pays côtiers (PRI-DEC) en cours d'élaboration sous l'impulsion des réseaux ROPPA, APES & RBM et, sous l'égide de la CEDEAO et qui concernerait le Nigéria, le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire en association avec le Niger, le Burkina Faso et le Mali, estimé à 60 millions d'euros.

ticipation des pasteurs aux processus politiques peuvent parfois être mises en doute, des avancées s'observent à ces trois échelles de politique, en matière de prise en compte des préoccupations des acteurs du système pastoral. Toutefois, en termes d'effets ou d'impact sur le terrain, de nombreuses contraintes demeurent et des défis importants restent à relever. Par ailleurs, un risque permanent guette ces organisations pastorales. Il s'agit de la délicate relation entre l'auto-détermination dans la défense d'une vision et la dépendance à l'égard de sources de financement par des bailleurs de fonds qui, pour beaucoup, ont orienté leurs actions vers des résultats opérationnels en matière de réalisations d'infrastructures et d'indicateurs au niveau des exploitations pastorales, en délaissant la défense des droits et l'accompagnement sur la durée de la structuration et l'autonomisation des organisations de base.

En plus de l'aspiration à une société pastorale forte, diversifiée et dynamique, quelles alliances peuvent-elles développer avec d'autres organisations et réseaux influents, quand il s'agit de faire évoluer les droits des exploitations familiales agricoles, ainsi que les règles marchandes dans une perspective de développement ? Là aussi, on observe ces derniers temps davantage de rapprochement et de collaboration avec des organisations agricoles (par exemple sur les droits à la terre, la sécurité alimentaire et l'agriculture familiale) d'une part et avec des acteurs économiques des filières des produits animaux d'autre part (tels que des interprofessions, des convoyeurs, commerçants, transporteurs, collecteurs, transformateurs. etc.).

Les études menées sur les institutions marchandes dans le cadre du projet Icare et présentées lors de la Conférence internationale à Bamako mettent en évidence les processus de « co-construction de règles » ou des initiatives conjointes innovantes, qui s'appuient sur des « forums ou plateformes » de négociation auxquels participent à la fois les divers acteurs privés et les autorités publiques (partenariats publics-privés) : ateliers ou réunions d'ani-

mation recherche-développement, interprofessions, etc. Il apparaît que l'évolution des règles marchandes et la création de nouveaux débouchés reposent sur l'existence de réseaux d'acteurs susceptibles de dialoguer entre eux pour expérimenter des modèles techniques, des formes d'organisation et des compromis réglementaires favorables à l'accès au marché des éleveurs ruraux.

Ces travaux soulignent également que la maîtrise de la variabilité de l'offre et l'instabilité des prix dans les marchés à bétail au Sahel passe par l'existence de cadres de concertation entre acteurs économiques et administrations, plutôt que par la promotion de nouveaux systèmes de contrôle. Il s'agit d'accroître l'efficacité de la commercialisation, de faire jouer la concurrence sur les marchés et l'efficacité des acteurs privés, plutôt que de contrôler l'offre et les marchés (Holtzman et Kulibaba (1995), dans Duteurtre, 2009) De plus, la mise en place de filières de collectes laitières à l'échelle industrielle passe par l'existence d'entreprises privées (se servant aussi du lait en poudre importé) qui travaillent en partenariat avec des organisations de producteurs et des services de l'État, de même qu'avec des systèmes innovants de collecte du lait frais portés par une logique entrepreneuriale.

Par ailleurs, comme nous avons pu le souligner précédemment, depuis l'introduction de la décentralisation dans les années 1990 en Afrique de l'Ouest, les communes ont élargi leurs domaines de compétences à l'aménagement du territoire, la promotion d'une exploitation durable des ressources naturelles, ainsi que la gestion des infrastructures et marchés. Ce sont autant de domaines qui revêtent une importance stratégique pour soutenir la valorisation du potentiel du système pastoral. Par ailleurs, les collectivités jouent un rôle croissant dans la nature et l'évolution des échanges marchands. Il semble ainsi pertinent de réfléchir aux solutions institutionnelles en termes de « solutions locales », de « partenariats publics-privés », plutôt qu'en termes de « modèles » de gestion, de réglementation de type « top-down », ou de « contrôle ».



Photo : SNV

# Performances et compétitivité des chaînes de valeur bétail sur pied et lait

# De l'exploitation du bétail à la consommation de viande : dynamiques et enjeux autour des marchés et acteurs

## Introduction

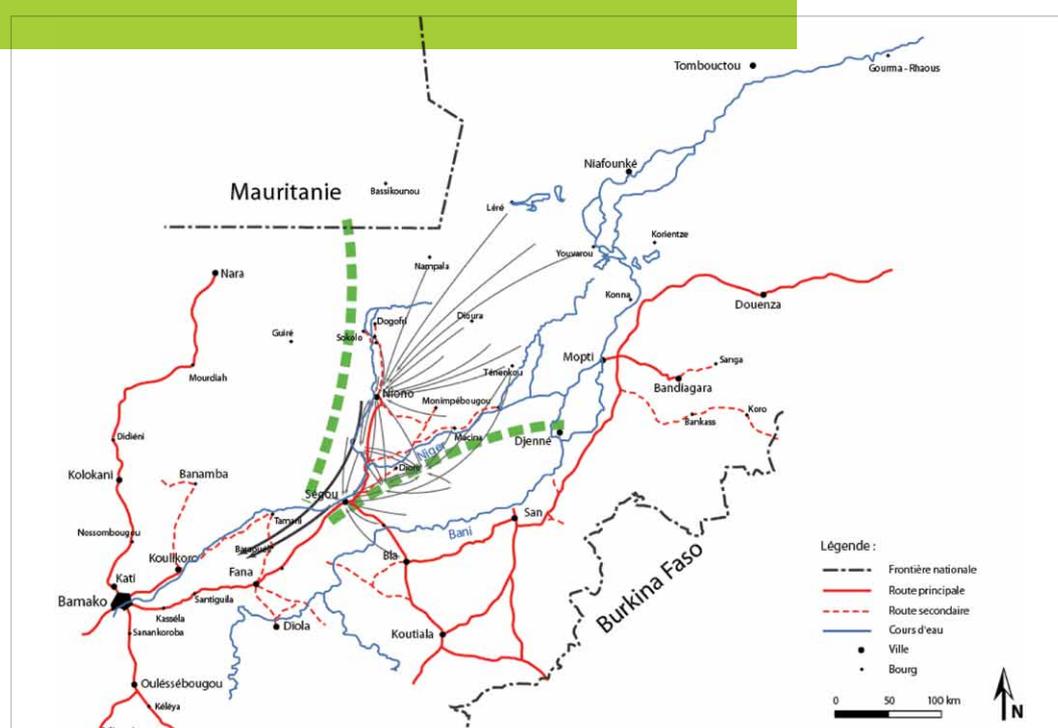
Dans ce chapitre, après la présentation des principaux circuits commerciaux, la performance de la chaîne de valeur bétail/viande est analysée à travers la logique de fonctionnement du maillage des marchés à bétail et les rapports marchands et sociaux qui régissent les transactions entre les acteurs directs. Au titre des services décentralisés en faveur d'un environnement d'affaires propice à la compétitivité de la chaîne de valeur, des analyses sont faites sur la gouvernance de l'interface « ressources naturelles - accès aux marchés » et sur la gouvernance des marchés à bétail avec une implication des éleveurs. Quelques informations sont apportées sur les systèmes d'information et leur contribution éventuelle à la création de valeur ajoutée. La conclusion

du chapitre se penche sur des leviers possibles qui devraient permettre de consolider, voire d'accroître, la compétitivité de la chaîne.

## Les circuits commerciaux nationaux et régionaux

Les circuits de commercialisation reliant les bassins de production aux centres de consommation peuvent être longs de quelques dizaines jusqu'à plusieurs centaines, voire milliers, de kilomètres et traversent des territoires de plusieurs communes ou de plusieurs pays. Pour illustrer de tels circuits à l'échelle du Mali, le schéma suivant est extrait de la présentation intitulée « De la côte, à la côte » faite lors de la conférence internationale sur l'accès aux marchés des produits pastoraux (Gautier, Corniaux, Alary/CIRAD, 2009).

Carte 5 : Les flux commerciaux de bovins dans la région de Ségou - Niono



Le schéma montre les étapes suivies par le bétail depuis l'intérieur du delta du Niger jusqu'au marché de Bamako, en passant par des marchés de regroupement et de distribution à Niono et Ségou.

À l'échelle de la sous-région, le poids économique des échanges commerciaux de bétail est important. En effet, comme déjà mentionné dans la partie 1.1 de cette publication, le trafic transfrontalier d'animaux sur pied occupe le premier poste des transactions régionales en produits du cru (hors brut pétrolier), tant par la permanence que par l'importance des flux (Guibert *et al.*, 2009). Les marchés terminaux des pays côtiers (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigéria et Sénégal) sont en bonne partie approvisionnés par le bétail sahélien en provenance du Mali, Burkina Faso et Niger, alors que pour ces pays sahéliens, la part du marché d'exportation est moins importante que celle du marché national, qui en 2007 représentait 70 % du bétail commercialisé au Burkina Faso (PADAB II, CIRAD, 2009). Schématiquement, les flux commerciaux de bétail du Burkina Faso se représentent comme suit :

Il existe plusieurs circuits horizontaux et verticaux de commercialisation : le circuit central occidental (Mali et Burkina Faso vers Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau et -Conakry, Sierra Leone et Libéria) ; le circuit du couloir central (Mali et Burkina Faso vers Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigéria) ; le circuit central oriental (Niger vers Nigéria) et le circuit oriental (Tchad, République centrafricaine et Cameroun vers les bassins de consommation de l'Afrique centrale), (Guibert *et al.*, 2009).

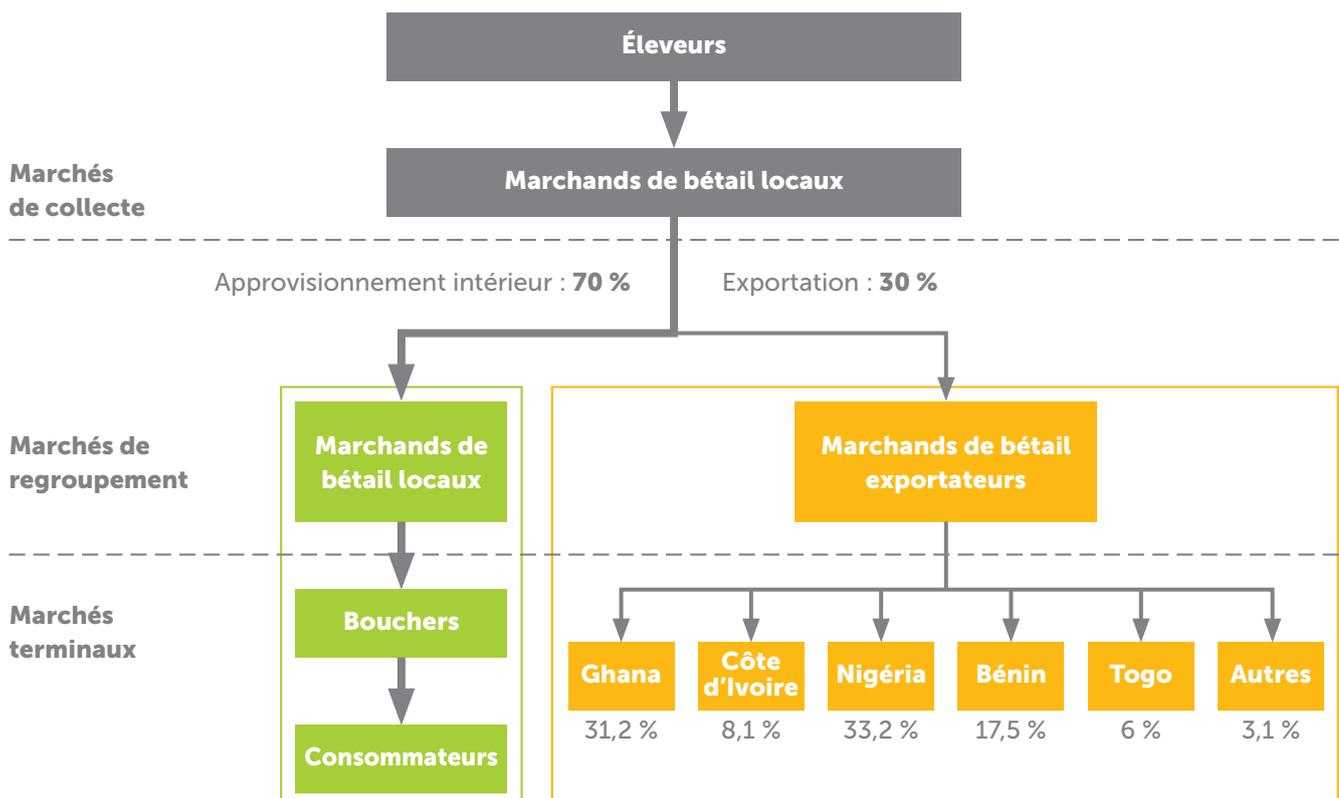
#### Marchés à bétail<sup>1</sup> : maillage et vocations

La chaîne de valeur bétail/viande est historiquement structurée autour d'un maillage de marchés à bétail à différents niveaux, qui assurent des fonctions plus ou moins distinctes : collecte, regroupement, transit/exportation ou terminal.

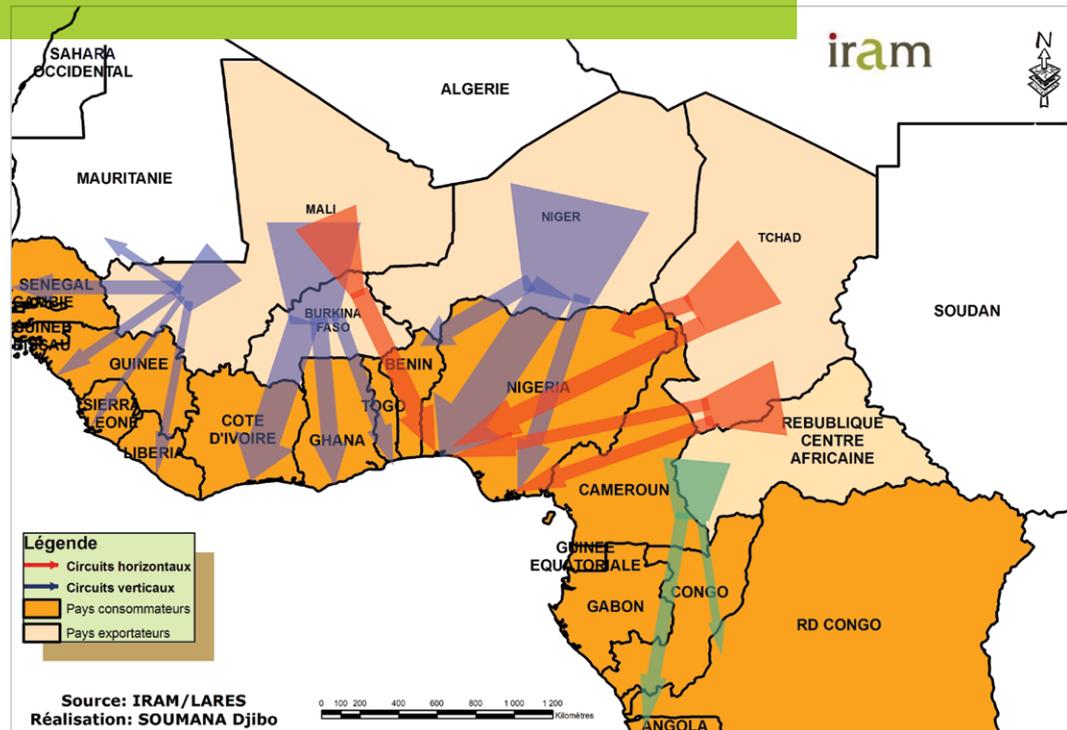
Les très nombreux marchés de collecte (niveau primaire) se trouvent à proximité des éleveurs et se tiennent généralement une fois par semaine<sup>2</sup>. Leur émergence est souvent l'expression d'une dynamique marchande locale, impulsée par la nécessité de rapprocher l'offre et la demande. Le bétail y change de propriété

<sup>1</sup> En dehors des marchés, il existe un système d'achat direct auprès des parcs à bétail des éleveurs par des acheteurs qui sillonnent les villages. Dans ces conditions de vente, l'éleveur se trouve avec un seul acheteur et il lui est impossible de comparer les prix, lesquels sont immanquablement parmi les plus bas.  
<sup>2</sup> La densité du maillage des marchés à bétail dans les zones ayant de grands espaces pastoraux (partie nord du Mali, Niger, Mauritanie) est moins développée, ce qui fait que les marchés de collecte se trouvent assez éloignés des pasteurs, parfois même hors des territoires communaux.

Figure 4 : Les flux commerciaux de bétail du Burkina Faso



## Carte 6 : Principaux circuits de commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest



Dans : SNV/IRAM, *Étude régionale sur les contextes de la commercialisation du bétail/accès aux marchés et défis d'amélioration des conditions de vie des communautés pastorales*. Bamako, Mali, 2009 (Guibert et al., 2009).

taires pour la première fois. Le développement de tels marchés peut aider à faciliter l'exploitation d'animaux et augmenter leur disponibilité à la consommation. Certains éleveurs en profitent aussi pour diversifier leurs sources de revenus à travers le commerce de bétail, en achetant des animaux auprès des éleveurs de passage et en les revendant avant leur entrée sur les marchés, avec une petite marge bénéficiaire de 1 000 à 2 000 francs CFA. Comme pour toute autre forme de diversification de sources de revenus, l'activité vise à diminuer le prélèvement au niveau du propre cheptel de l'éleveur (Guibert *et al.*, 2009).

<sup>7</sup> L'administration du marché perçoit du commerçant une taxe de parage dès l'arrivée des animaux.

Au niveau des marchés de regroupement (niveau secondaire), situés dans des villes de petites et moyennes tailles (ex. Fada N'Gourma, Pouytenga, Mopti, Gogounou), des groupes d'animaux en provenance des marchés de collecte sont constitués en lots à destination de marchés frontaliers (pour l'exportation) ou terminaux (pour la consommation nationale). Les acheteurs-revendeurs, les exportateurs, les négociants des pays voisins et les bouchers y viennent pour s'approvisionner.

Les marchés d'exportation (transit, relais ou frontalier – niveau tertiaire) s'apparentent à des centres de négoce internationaux du bétail sur

ped, non loin de la frontière d'un autre pays. Un de ces marchés est Parakou (Nord Bénin), qui se trouve à un carrefour d'axes de commercialisation.

La fin de parcours d'un animal se situe au niveau du marché terminal (niveau 4, national ou étranger), où il est exposé au jeu de la compétitivité avant son abattage et la mise au marché de la viande. Parmi les déterminants du prix de revient de l'animal, les coûts d'acheminement (transport, divers frais et taxes tout le long du circuit) jouent un rôle important. Les marges bénéficiaires du vendeur se trouvent davantage sous pression quand ses frais de séjour (alimentation, abreuvement, pacage<sup>7</sup>) dans un parc du marché à bétail augmentent, suite à un marché non concluant.

Il convient de souligner que, pour préserver la compétitivité du produit final, face à la concurrence d'autres produits riches en protéines animales (importés et locaux) et aux limites du pouvoir d'achat des populations, il faut prêter attention à tous les déterminants de prix/qualité sous l'angle de l'efficience des coûts et de la performance d'ensemble.

Sur la période 1980-1982 à 2000-2002, les importations de viande en Afrique de l'Ouest, toutes catégories confondues, ont presque

## Encadré 10 : Gouvernance de la chaîne : les circuits commerciaux autour du marché à bétail « Gema » à Parakou<sup>3</sup>, Bénin

<sup>3</sup> Extrait de la présentation d'Adje F. Edwige à la conférence internationale sur le commerce des produits pastoraux, Bamako, 2009.

<sup>4</sup> Le risque à éviter est une mise au marché qui coïnciderait avec un effondrement des prix (suite, par exemple, à une suroffre provoquée par un afflux important depuis plusieurs provenances à la fois) ou encore une baisse du cours de la monnaie étrangère (p. ex. le naira du Nigéria).

<sup>5</sup> Ilesha est un marché international qui accueille plusieurs milliers de têtes de bétail par semaine. Il dessert le marché terminal du Lagos.

<sup>6</sup> Taxes routières informelles sur le trajet Parakou-Cotonou = 3.000 francs CFA/tête de bœuf ; sur le trajet frontière Burkina Faso-Bénin -Parakou = 4.375 francs CFA/tête de bœuf.

La position géographique du Bénin fait de son territoire une zone de transit de bétail entre le Togo, le Mali, le Burkina Faso et le Niger d'une part et le Nigéria, plus les villes côtières nationales, d'autre part. Parakou est une ville carrefour au Centre Nord du Bénin et se trouve au cœur du commerce sous régional de bovins. Sur le marché relais, on pratique des ruptures de charge pour une remise en forme des animaux (repos, soins) avant leur acheminement vers le marché terminal. Les lots de bétail y sont davantage homogénéisés et un timing est fait pour une mise au marché optimale afin d'obtenir de meilleurs prix ou des taux d'échange plus favorables<sup>4</sup>. Les marchés terminaux visés se trouvent sur le littoral béninois (Cotonou, Porto Novo), mais surtout au Nigéria, tel que le marché d'Ilesha<sup>5</sup>.

Le marché à bétail de Parakou joue un rôle de transit/relais sur au moins trois axes de commerce remarquables : (i) Nord-Ouest Bénin (frontière Burkina Faso – Porga – Djougou – Parakou) et (ii) Nord-Est du Bénin via le complexe WAP – Burkina Faso/ Niger – fleuve frontalier Mékrou – Banikoara – Gogounou – Parakou. Il y a un 3<sup>ème</sup> trajet horizontal reliant le Togo au Nigéria via Doguè – Parakou (cf. encadré 15).

Les années passées, le marché a connu une certaine croissance. Le nombre de têtes sorties du parc sur présentation d'un laissez-passer varie de 34.583 bovins (2004) à 68.490 bovins (2007). Entre 2005 et 2008, l'effectif de bétail vendu s'est accru de 39 %. En dehors des commerçants nationaux, on y trouve des négociants nigériens des circuits d'approvisionnement des grandes villes à l'ouest du Nigéria.

La performance de la chaîne bétail/viande est fonction de la gouvernance par les parties prenantes. Pour ce qui est des conditions de convoyage et de transport, les commerçants burkinabés, qui séjournent dans le parc du marché pour faire reposer ou soigner leur bétail, déclarent préférer le convoyage à pied vers le Nigéria, à cause de prélèvements de taxes informelles<sup>6</sup> qu'ils jugent abusifs, ainsi que des risques de braquage et d'insécurité routière. Ils estiment que dans les conditions actuelles, le convoyage à pied est le mode de transport le plus adapté, en comparaison avec le transport par camion, car il permet de contourner les passages assortis des prélèvements abusifs. Le convoyage à pied permet également d'engraisser les animaux sur les parcours naturels. Cependant, les stratégies de contournements pratiquées par les convoyeurs du bétail à pied peuvent entraîner des risques de propagation de maladies et constituent un manque de recouvrement de recettes légales.

Dans le même ordre d'idée, une association d'exportateurs de bétail basée dans la commune de Fada N'Gourma (Burkina Faso) relève en 2008 de nombreuses tracasseries sur le territoire béninois, sur des tronçons du Nord au Sud, tout comme sur un tronçon vertical de transit via Parakou vers le Nigéria. Bien que de telles pratiques existent quasiment dans tous les pays, l'association relève que les montants cumulés de prélèvement au Bénin peuvent s'élever à plus de 200.000 francs CFA pour un camion chargé de bétail.

doublé, passant de quelque 67.307 tonnes à 125.634 tonnes. Dans certains pays (Côte d'Ivoire, Bénin), l'offre de produits d'importation en provenance du marché international supplante celle des produits de la région. Ces importations extra-africaines sont dominées par des produits avicoles, dont la part dans les approvisionnements est passée de 31 % en 1980-1982 à 90 % en 2000-2002. Le volume des importations de viandes de volaille (ailérons, croupions, mais aussi poulets entiers congelés d'origine latino-américaine) a été multiplié par plus de 5,5 tonnes sur la période. Les découpes de volaille importée sont les premiers concurrents de la viande d'origine ouest-africaine, du fait de leur disponibilité, des modalités de leur vente (au détail) et en raison du niveau très bas de leur prix. Cela les

rend accessibles aux couches les plus pauvres dans les centres urbains, où elles s'imposent face aux viandes fraîches d'animaux locaux en raison de leur rapport quantité/prix. Cette situation explique l'ébauche d'une certaine segmentation du marché, qui reflète des dynamiques de consommation et donc des évolutions des préférences alimentaires. De fait, dans les agglomérations urbaines, cette concurrence pénalise partiellement le commerce des viandes locales qui, peu à peu, deviennent destinées à une clientèle de la classe moyenne, plus aisée. Dans les campagnes, mais aussi en ville, cette situation favorise des abattages parallèles de bétail dans les périphéries (Guibert *et al.*, 2009) on observe l'émergence des filières courtes et l'importance grandissante du périurbain.

## Encadré 11 : Le développement de circuits courts et des dynamiques innovantes depuis l'économie péri-urbaine

Au titre des stratégies et évolutions commerciales en matière de mise au marché des animaux, outre la mise en lot d'animaux homogènes, un timing précis, et certaines niches commerciales (kilitchi (viande séchée), « burgers » des fast food nigériens avec des produits typés Sahel), on observe également le développement de circuits courts et des dynamiques innovantes depuis l'économie périurbaine.

Au Nigéria, l'apparition des fast food, servant prioritairement des mets locaux, y compris de la viande de volaille et bovine, contribue à structurer les habitudes alimentaires des populations urbaines, notamment celles de la frange croissante constituée de la classe moyenne. Les populations pauvres se tournent, elles, vers les volailles importées, ou bien le poisson. Cette nouvelle consommation dans les fast food représenterait 10 % de la consommation des produits d'origine animale dans grandes villes et à peine 1 % au niveau national. Cette tendance est illustrée par les 44 structures de ce type répertoriées à Kano, ou encore à travers la société de restauration rapide Mrs Bigg, qui possède à elle seule 131 points de vente au Nigéria.

De manière générale, les éleveurs périurbains développent des stratégies de commercialisation basées sur des relations directes avec des acteurs à la fin de la chaîne : centres de collecte, laiteries, boucheries, abattoirs, rôtisseries ou ateliers de séchage de viande. Il s'agit d'un espace social empreint de fidélité, de confiance et de solidarité entre la ville et la campagne. Par exemple, certaines rôtisseries en capitale achètent des animaux au village dont ils sont les ressortissants. Compte tenu des relations dynamiques que les éleveurs périurbains entretiennent avec les communautés pastorales dans les zones rurales, ils peuvent servir de courant de transmission pour induire des innovations dans les bassins de production de l'hinterland.

Source : Guibert et al., 2009

### Acteurs directs du commerce de bétail : géographie et fonctions

Sur les circuits de commercialisation, les différentes fonctions sont assurées par des acteurs directs et des fournisseurs de services privés<sup>8</sup> ou publics : producteurs, intermédiaires, commerçants, transporteurs, bouchers, para-commerciaux, collectivités territoriales, services étatiques, etc.

Le fonctionnement des acteurs directs (cf. figure ci-après) repose sur un système d'auto-financement basé sur des crédits en cascade, dans lequel la plupart des acteurs sont débiteurs (Atchade A.G., 2010) C'est pourquoi le rapatriement des fonds entre les différents maillons de la chaîne constitue une contrainte. La faible bancarisation des commerçants (et généralement de tous les acteurs de la chaîne) posent des problèmes de transfert d'argent. Des crédits relais, autorisés par des liens relationnels (ou capital social), se substituent au manque de service et contribuent à assumer certains paiements différés. (Guibert et al., 2009).

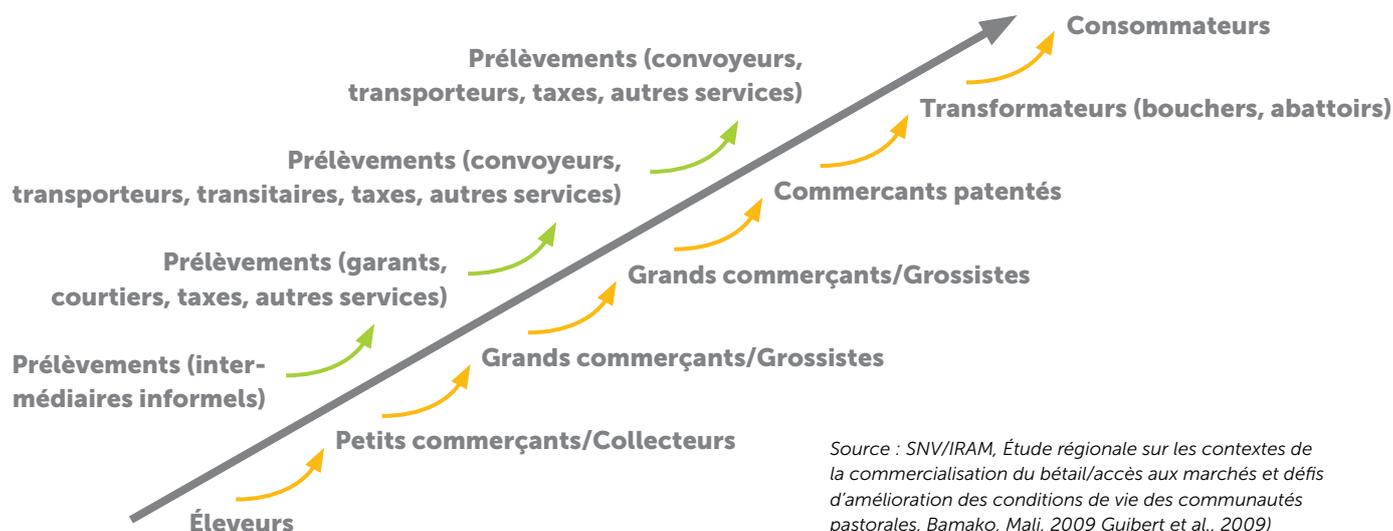
Arrivés sur un marché, les vendeurs de bétail ont affaire aux intermédiaires ou courtiers (appelés *Teffa* au Mali et *Dilali* au Bénin, Niger et Burkina Faso). Ces derniers assurent

des services de mise en relation, directe ou indirecte, entre le vendeur et l'acheteur, de témoignage de transaction, de garantie sécuritaire de l'achat (en cautionnant l'appartenance, à l'exclusion de tout vol et fraude), ainsi que l'information marchande ou de logeur. Ils ont généralement un lien social important avec les vendeurs, de même qu'avec les acheteurs. Au cas où le vendeur fait appel aux services d'un intermédiaire, celui-ci est payé pour sa prestation par le vendeur et par l'acheteur. S'il est mobilisé par l'acheteur, seul l'acheteur le paye. Sur les marchés à bétail autogérés par les éleveurs du nord du Bénin, l'intermédiaire (qu'on appelle « témoin ») est rétribué par un comité de gestion, comme on le verra dans le zoom qui est fait sur la gestion du marché de Doguè au nord du Bénin (cf. encadré 15).

Les commerçants achètent des animaux, généralement avec l'aide des intermédiaires. Selon leur position géographique et leurs capacités financières, ils traitent différents volumes d'animaux (nombre de têtes). Les commerçants grossistes se retrouvent le plus souvent sur les marchés de regroupement, de transit frontalier ou terminaux. L'état d'engraissement reste l'un des critères de choix le plus significatif. C'est pourquoi les commerçants ont

<sup>8</sup> Les para-commerciaux sont des fournisseurs de services tels que des chargeurs/déchargeurs de bétail, des vendeurs de corde, des bouviers/bergers pour le pâturage, des gardiens, des collecteurs de taxes, des chargés du marquage des animaux aux signes des propriétaires, des coupeurs de cornes, des commerçants d'aliments du bétail et d'intrants vétérinaires, des restaurateurs/trices, etc. Ils n'interviennent pas dans les transactions portant sur le bétail, mais leurs activités apportent une valeur ajoutée à l'économie pastorale.

Figure 5 : Relations marchandes entre les acteurs de la chaîne de valeur bétail/viande



tendance à intercaler, entre l'achat et la revente de l'animal, notamment durant certaines saisons, une phase de « finition » (embouche) visant l'obtention des meilleurs prix. De tels acteurs exercent alors une double fonction de producteurs et de commerçants. Cet intervalle de temps permet également une certaine veille et spéculation sur les prix pratiqués sur les marchés terminaux, ainsi que sur l'évolution des taux de change des monnaies. Des circuits d'information informels et efficaces existent à cet effet (Guibert *et al.*, 2009).

Entre les différents marchés, les convoyeurs et transporteurs s'occupent de l'acheminement du bétail, à pied ou en camion. Les coûts de ces services sont fonction du nombre de têtes, de la distance à parcourir, de l'état des infrastructures routières ou des ressources et ils tiennent aussi compte d'autres frais formels et informels que ces acteurs peuvent rencontrer en cours de chemin (cf. cas de la gouvernance du marché à bétail de Parakou, encadré 10), ainsi que les expériences de la FEBEVIM sur le trajet Bamako-Dakar (encadré 16). Les transporteurs et les commerçants profitent de la fréquentation des marchés à bétail pour y vendre des produits manufacturés, des matériaux de construction, des produits alimentaires, etc. et rentrent avec les animaux achetés.

Au marché terminal, le commerçant ou boucher, en passant par un intermédiaire, confie les animaux à des chevillards (bouchers grossistes)<sup>9</sup>, qui achètent généralement à crédit. Pour ce faire, le chevillard paie un *Lada* aux ges-

tionnaires des marchés. Il dispose d'un numéro personnel unique, qui l'autorise à effectuer l'abattage d'un certain nombre d'animaux et à tamponner les carcasses pour la traçabilité.

L'exportation de la viande réfrigérée (par exemple des carcasses transportées sur de longues distances) constitue pour le moment un marché de niche, pour un ensemble de raisons : risques sanitaires et d'hygiène à cause de l'état des chaînes de froid, de l'état des routes, des tracasseries administratives et des frais (in) formels, du délai d'écoulement du produit, ainsi que des préférences des consommateurs de la côte pour de la viande fraîche et le 5e quartier du bétail, au cas où l'animal est abattu sur place.

### Services de soutien à un environnement favorable

Après avoir dressé le tableau du maillage des marchés et de la performance des acteurs directs, cette section porte un regard sur le cadre institutionnel et les pratiques des collectivités territoriales, lesquelles, dans le contexte de la décentralisation, sont chargées du développement local et de la création d'un environnement favorable.

Au travers, par exemple, d'actions d'aménagement du territoire ou de l'organisation de la gestion des marchés à bétail, les collectivités peuvent faciliter la création d'une valeur ajoutée locale, ainsi que la compétitivité des produits sur les marchés terminaux. L'enjeu de la gouvernance de l'interface « ressources naturelles/accès au marché » a une influence sur l'ef-

<sup>9</sup> À l'abattoir de Bamako, il y a une douzaine de chevillards.

## Encadré 12 : Gouvernance sanitaire au niveau des acteurs de l'abattage, de la découpe et de la transformation

En principe, les services vétérinaires sous la responsabilité de l'État jouent un rôle de contrôle relatif à l'état et l'hygiène des lieux d'abattage, de transformation et de consommation. Ils veillent à l'évacuation des déchets et à l'élimination des sources potentielles de contamination lors de la transformation.

Avant et après l'abattage, l'inspection sanitaire de l'animal et de la carcasse est assurée par un vétérinaire (de visu, à défaut de laboratoire), lequel se charge alors de l'estampiller et de valider sa vente en boucherie. Les lieux de vente des boucheries (traditionnelles) devront être contrôlés pour s'assurer de la vente de carcasses examinées et estampillées, à défaut de quoi la carcasse peut être saisie et incinérée.

Toutefois, du fait de la faiblesse de l'offre de services et du faible maillage de services vétérinaires, surtout en milieu rural enclavé, plusieurs risques sanitaires existent :

- épizooties en cas d'insuffisance de surveillance sanitaire sur des marchés de collecte et de regroupement, entraînés par le croisement d'animaux d'origines géographiques diverses ou en cas de retour dans leur troupeau d'animaux invendus ;
- absence de contrôle et de certification des abattoirs plus éloignés ;
- intoxication alimentaire et perturbation de la santé publique par : (i) l'insuffisance des mesures d'hygiène de base ou la rupture d'une chaîne de froid ; (ii) l'absence de contrôle des animaux à abattre pour la viande séchée et des conditions de séchage ; (iii) l'abattage clandestin d'animaux non contrôlés.

Les bouchers procèdent à la découpe/vente de la viande, sur place ou à travers un réseau (d'apprentis) de vente délocalisé. Un des risques encouru à leur niveau consiste en une sous-évaluation du poids de la carcasse ou du prix de l'animal sur pied, évaluation effectuée sans pesée, alors que la vente de viande se fait au kilo.

Il existe un décalage entre l'offre de la viande au détail et les attentes des consommateurs : les conditions d'hygiène sur les marchés traditionnels restent précaires et les prix pratiqués sont très peu différenciés. Ce décalage (...) semble lié au manque de qualifications professionnelles des détaillants et au faible pouvoir d'achat de la plupart des ménages. Enfin, pour que l'investissement dans l'hygiène et la qualité soit rentable, il faut un débouché assuré, et donc un nombre important de consommateurs prêts à payer plus cher pour une viande de qualité.

Sources : participants à l'atelier d'écriture, 2011 ; Grain de Sel, 2009

fectivité et l'efficacité des circuits marchands. Étant donné que la grande majorité du bétail arrive à pied, l'accès physique au marché peut être facilité par des dispositifs d'organisation spatiale et d'aménagement de l'espace rural. En effet, grâce à une bonne gestion des territoires communaux (sécurisation en toute saison des espaces pastoraux et des pistes d'accès), la fluidité des circuits d'acheminement des animaux (mesurée à travers une présentation régulière et sans entraves du bétail au marché) est favorisée et les coûts sont réduits. Par ailleurs, des innovations au niveau de la gouvernance inclusive ou cogestion des marchés à bétail permettent la construction de partenariats gagnants-gagnants, caractérisés par plus de recettes fiscales pour les communes et une meilleure rémunération du bétail pour les éleveurs.

Ci-après, deux études de cas viennent illustrer : (i) le potentiel des gains d'efficacité et de fluidité sur les circuits d'acheminement ; et (ii) les possibles effets bénéfiques de la gouvernance

inclusive (transparence, reddition de comptes) des marchés à bétail sur les prix d'achat au producteur, la création d'emplois et la mobilisation, puis le réinvestissement des ressources financières issues de l'économie pastorale.

### *Décentralisation et les enjeux de fluidité, d'efficacité et de compétitivité*

Les marchés à bétail sont un lieu d'expression privilégiée d'affaires locales et constituent une source importante d'emplois, de revenus et de recettes fiscales. Si, dans certains pays, la décentralisation a donné lieu à un transfert réel de compétences aux collectivités territoriales en matière de gouvernance des aménagements pastoraux et d'infrastructures marchandes (parcs de vaccination, marchés à bétail, abattoirs, pistes, etc.), il n'en demeure pas moins qu'un grand nombre de marchés existaient déjà avant cela. Ils ont été créés et gérés, avec peu ou pas d'intervention de l'État, par les acteurs directs, organisés en comités, ententes ou associations (mixtes).

### Encadré 13 : Le *Daangol Pulako* : un mécanisme traditionnel de boycott des marchés à bétail mis en œuvre par les communautés pastorales peules du Niger

Au Niger, une étude commanditée en 2008 par le Projet ZFD/DED Diffa a révélé que les marchés à bétail en zone agricole dans les régions de Diffa et Zinder étaient fournis, à plus de 80 %, par des animaux issus du système pastoral et contribuaient à la majorité des recettes fiscales des communes. Par ailleurs, les dépenses effectuées par les éleveurs mobiles représentaient en moyenne 81 % du chiffre d'affaires des boutiquiers du marché. Ainsi, l'importante contribution du pastoralisme au développement de l'économie communale a été mise en évidence.

Pour influencer sur les rapports marchands, la communauté pastorale peule peut avoir recours à un outil traditionnel de boycottage des marchés appelé *Daangol Pulako*<sup>10</sup>. Il s'agit d'une réponse non violente à une offense faite à la communauté, soit en cas de contestation relative au déplacement ou à l'accessibilité du marché (p. ex. Diffa, Tanout), soit autour de la perception d'une taxe (p. ex. N'Guel, Kollo, Baboujé), ou encore suite à une discorde foncière entre pasteurs et sédentaires, par exemple sur l'accès à certaines cuvettes.

L'étude fait cas d'une augmentation du nombre de cas d'activation de cet instrument *Daangol*, dont l'impact économique (manque à gagner, création de marchés dans d'autres communes, faible fréquentation) risque d'être important pour les communes. Dès lors, l'utilisation d'un tel instrument redouté fait partie du jeu d'influence qui se joue entre les parties prenantes de la gouvernance des marchés à bétail.

Source : Moctari et Voss, 2009

<sup>10</sup>*Daangol Pulako* signifie littéralement « corde » pour *Daangol*, en référence à la corde à veaux utilisée par les bouviers au campement. La traduction par « code social des Peuls » pour le *Pulako* reste valable (Dupire). L'association des deux termes pourrait s'apparenter à une stratégie non violente d'action, un « code de retenue, décidé collectivement et imposé par le groupe peul, au départ pour contrôler les membres de la communauté, mais qui se généralise maintenant aux autres groupes afin de faire évoluer une position de domination », d'où la traduction proposée par certains de « boycott des marchés ». Il est à noter que les éleveurs du Bénin ont eu également recours à cet instrument pour plaider en faveur d'une implication plus directe dans les transactions avec des intermédiaires désormais impliqués dans le rôle de témoin.

Désormais, en tant que maître d'ouvrage, la mairie est chargée du contrôle de la gestion, ainsi que de la perception des taxes sur les transactions, le pacage du bétail et le stationnement des véhicules. Elle peut le faire soit en régie, soit en délégation. Ainsi, le choix d'un site de marché peut influencer la géographie des circuits de commercialisation et, par conséquent, l'assiette fiscale des communes. En outre, le mode de gestion d'un marché, la tarification des services communaux, ainsi que la clé de répartition des recettes fiscales font l'objet de discussions intenses entre les autorités locales et les acteurs directs. Ces consultations peuvent donner lieu à une convention de délégation précisant les modalités retenues et les responsabilités.

En revanche, une mésentente entre parties prenantes sur la gouvernance du marché affectera négativement sa performance (nombre de fréquentations, de transactions, etc.). Les facteurs qui peuvent déclencher une discorde sont, par exemple, une implication jugée inadéquate des services de la mairie, une démultiplication excessive du nombre de marchés ou d'intermédiaires, ou encore le choix du site d'un marché, qui ne tient pas compte du maillage existant ou de certaines considérations foncières. Comme en témoigne l'exemple nigérien ci-après, une situation de désaccord entre parties prenantes peut donner lieu à la suspension de la fréquentation, le déplacement, voire même la disparition, d'un marché.

Dans la pratique, il existe plusieurs modes de gestion des marchés à bétail :

- *laisser-faire ou entente informelle* : la mairie n'intervient pas sur la dynamique et l'organisation existante ; elle accepte le *modus operandi*. Toutefois, les responsables communaux peuvent parfois percevoir, de manière informelle, une certaine somme issue des recettes générées par les transactions.
- *gestion directe* d'un marché par des entités ou services de la mairie. Ceux-ci ne détiennent pas toujours toute l'expérience et le savoir-faire nécessaires et peuvent se substituer à la gestion traditionnelle existante, ou l'ignorer. Dans ce cas, il existe une sorte de *coexistence de systèmes de gestion*, car en plus du système traditionnel, il y a celui de la mairie, entraînant plusieurs systèmes de prélèvement : commissions sur les prestations, taxation par la mairie, etc. C'est le cas de la commune de Pouytenga au Burkina Faso où un désaccord sur la réalisation d'un nouveau marché a donné lieu à la coexistence de l'ancien et du nouveau marché, qui s'animent le même jour.
- *gestion déléguée* : les autorités communales et les gestionnaires du marché s'entendent à travers une convention de délégation (charte, entente, contrat ou cahier des charges), sur des questions telles que le tarif d'une redevance mensuelle ou la taxation des transactions par les vendeurs et acheteurs. La convention est assortie d'une clé de répartition de recettes entre le comité de gestion et la mairie.

### **Fluidité et efficacité à travers la gouvernance de l'interface « ressources pastorales/accès au marché »**

Des expériences réalisées dans le cadre du Projet d'appui à la productivité de l'élevage dans les systèmes agropastoraux au Mali, au Burkina Faso et dans le Nord-Bénin (PAPE<sup>11</sup>) montrent qu'en prenant les dispositions adaptées, sous réserve d'un accord social négocié, il est possible de (ré)créer un environnement favorable à la mobilité pastorale, pour accéder

à la fois aux ressources pastorales et aux marchés à bétail, même en situation de forte pression foncière, comme dans les bassins cotonniers au Mali-Sud.

Si les circuits d'acheminement peuvent gagner en fluidité et en efficacité, d'autres expériences indiquent que la gouvernance inclusive des marchés à bétail permet une collaboration gagnante-gagnante entre les éleveurs, les autres acteurs directs et les collectivités territoriales.

<sup>11</sup> Financé dans le cadre de la facilité alimentaire de la Commission européenne et mis en œuvre entre 2010 et 2011 par un consortium de partenaires, dont la SNV, sous la conduite du Groupe Développement – Acting for Life (GD/AfL).

### **Encadré 14 : Améliorer la gouvernance de l'interface « ressources pastorales/accès au marché », le cas du Mali-Sud**

En zone soudanienne, la densité de la population et la pression sur les ressources foncières sont assez importantes. Certains terroirs d'anciens bassins cotonniers (tels que Fana, Koutiala au Mali ; Boucle de Mouhoun au Burkina ; Alibori/Borgou au Bénin) ou des plaines rizicoles (Séno au Mali) sont quasiment saturés en termes d'occupation agricole. Les espaces cultivés atteignent le même niveau que les réserves foncières (zones sylvo-pastorales, jachères), ce qui hypothèque la régénération naturelle de la fertilité des sols, ainsi que la disponibilité des ressources pastorales.

Dans ces zones, on observe régulièrement une occupation des pistes à bétail et des couloirs de passage qui a pour conséquences l'allongement des parcours de transhumance et de convoyage commercial, l'accroissement des coûts d'acheminement, une exposition accrue aux risques et conflits entre usagers, avec comme corollaire la perte de bétail et des frais de constat et de dédommagement. Par ailleurs, le rallongement des parcours d'acheminement peut faire baisser la valeur marchande du bétail en cas de dégradation de l'état corporel de l'animal, surtout s'il a dû parcourir une plus longue distance, avec peu de ressources pastorales en peu de temps.

Tout compte fait, la productivité pastorale ainsi que l'efficacité et les marges bénéficiaires des acteurs directs se trouvent compromises, car au niveau de la demande, la compétitivité de la viande se mesure par rapport à celle de la viande extra-africaine et d'autres produits nationaux, tels que le poisson ou la volaille. C'est pourquoi, toute augmentation du prix de la viande comporte des risques, non seulement à cause de la concurrence avec d'autres produits, mais aussi du fait du pouvoir d'achat limité des populations.

Pour agir dans la région de Sikasso<sup>12</sup> sur des enjeux de compétitivité de la viande, l'Union régionale des coopératives de la Fédération Bétail Viande (URFBV) de Sikasso – démembrement de la FEBEVIM – et la SNV ont entrepris, dans le cadre du PAPE entre 2010 et 2011, des actions de balisage des pistes de commercialisation du bétail selon une approche ancrée dans la dynamique intercommunale de la décentralisation. Les réalisations s'appuient sur un consensus social établi à l'issue d'un processus de concertation multi-acteurs.

Outre les actions de soutien à la production d'animaux (cultures fourragères, intrants zootecniques, pierre à lécher, conseil à la gestion de troupeaux), 104 km de pistes interétatiques de commercialisation ont été balisés, reliant les territoires de 6 communes (Niéna, Kapolondougou, Farakala, Natien, Finkolo et Sikasso) en direction de la frontière du Burkina Faso. En plus de la sécurisation des pistes, des aménagements complémentaires (aires de pâturages, points d'eau) ont été réalisés. Dans le même cadre au Bénin, l'action de la SNV et ses partenaires locaux a permis de sécuriser 556 km de pistes (interétatiques) de commercialisation du bétail, dont 482 km matérialisés (cartographie réalisée).

En termes d'effets, d'après les déclarations des parties prenantes (Miseli, 2011), ces réalisations ont permis de réduire le temps d'accès aux marchés à bétail, de favoriser la fréquentation et le dynamisme des marchés, d'augmenter le nombre d'animaux au sein des convois, de faciliter les déplacements locaux vers les points d'eau et de diminuer les conflits et les risques (vols, pertes, accidents). Quelques témoignages illustrent ces changements significatifs :

- « D'habitude, environ 10 personnes par an déclarent des pertes. En cette année 2011, on n'a encore eu aucune déclaration » [service technique, N'Kourala, Mali].
- « Il y a longtemps, les négociations étaient bloquées par rapport à l'ouverture d'une piste. À l'idée que la commune allait bénéficier d'un marché, les personnes ayant leur champ près de la piste ont accepté l'ouverture de la piste » (rapport du groupe de discussion, marché de Zaniéna).

<sup>12</sup> La région de Sikasso est située dans la zone soudanienne. Elle est la 2<sup>e</sup> région d'élevage du Mali avec un cheptel bovin d'environ 1.358.000 têtes (DNPIA, 2010). Depuis une vingtaine d'années, on y observe l'installation de pasteurs venant des zones sahéliennes, dont le système d'élevage reste en bonne partie mobile. L'accroissement de l'effectif du cheptel, en sus du taux de croit naturel, s'explique par une thésaurisation par les agriculteurs des revenus cotonniers dans le bétail.

### Enjeux de la gouvernance financière sur les marchés à bétail

Avec la dynamique croisée entre la décentralisation et l'émergence<sup>13</sup> des marchés à bétail, plusieurs expériences de cogestion ou de gouvernance inclusive entre les acteurs

directs et les autorités locales ont vu le jour. Une expérience intéressante est celle du Réseau des marchés à bétail autogérés du Bénin. L'exemple ci-après porte sur l'émergence d'un nouveau marché à l'initiative conjointe des acteurs.

<sup>13</sup>En 2000, l'État burkinabé dénombrait 25 marchés aménagés, dont sept dans la région de l'Est. En 2010, le pays compte plus de 50 marchés aménagés.

### Encadré 15 : L'essor du Réseau des marchés à bétail autogérés, le cas du marché de Doguè, commune de Bassila, Bénin

Courant 1999-2000, à la faveur d'une concertation sur la gestion des marchés à bétail au Bénin, des responsables des marchés autogérés se sont constitués en réseau pour défendre leurs intérêts et pérenniser les acquis enregistrés depuis les années 80 en matière d'autogestion des infrastructures marchandes. Ainsi, neuf marchés à bétail se sont mis ensemble pour constituer le Réseau *Lumooji Marefuuji Sago* (Réseau des marchés à bétail autogérés) du Bénin, qui compte aujourd'hui plus d'une douzaine d'adhérents (ANOPER, 2010). Pour les éleveurs, le manque de transparence sur les transactions a été l'une des raisons fondamentales pour œuvrer en faveur d'un changement du mode de gestion, avec une implication directe des éleveurs dans la vente afin d'accroître leur pouvoir de négociation, de réduire les frais d'intermédiation et *in fine* d'obtenir de meilleurs prix pour le bétail.

L'essor du réseau a impulsé la structuration professionnelle des éleveurs en une Union départementale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants (UDOPER, Borgou - Alibori) en 2001, suivie de la création en 2007 de l'ANOPER (Association nationale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants). Entre le réseau des marchés à bétail et l'organisation professionnelle des éleveurs, de multiples services sont rendus.

Le modèle d'affaires du marché à bétail autogéré est associatif. L'association dispose d'un récépissé, d'un conseil d'administration et d'un comité de gestion, dans lesquels tous les acteurs directs sont représentés : agro-éleveurs, bouchers, commerçants, transporteurs, etc. Le comité dispose d'un règlement intérieur et des outils de gestion afin d'accroître la transparence.

Si les éleveurs s'impliquent davantage dans le commerce direct de leur bétail, la mairie, en tant que maître d'ouvrage, fait prévaloir son droit de taxation au niveau des infrastructures marchandes pour disposer des moyens de sa politique au profit du développement local. Pour être en conformité avec la décentralisation<sup>14</sup>, des ententes ont été établies ou des chartes signées entre les comités de gestion et les mairies.

L'innovation du modèle d'autogestion des marchés à bétail consiste en l'organisation d'une négociation directe entre l'éleveur (vendeur) et le commerçant (acheteur), en présence d'un témoin. Ce dernier est très souvent un intermédiaire (courtier) reconverti, qui travaille désormais pour le compte du comité de gestion. Chaque transaction fait l'objet d'une taxation, dont les recettes sont perçues par un secrétaire et versées à la caisse du comité de gestion, en échange d'un reçu. En fin de marché, le point est fait sur le nombre de transactions et les recettes fiscales, dont une partie est versée à la mairie et l'autre partie revient au comité de gestion, conformément à la clé de répartition convenue.

À l'initiative de la mairie, le choix en 2007 de Doguè (40 km de Bassila) comme site d'un nouveau marché à bétail, a été le fruit d'un long processus de concertation entre les parties prenantes. Les animaux présentés au marché de Doguè viennent en quasi-totalité par convoi à pied en provenance du Togo, Djougou, Ouaké Banté et de l'intérieur de la commune de Bassila. Après Doguè, ils sont convoyés, à pied surtout, sur le circuit Parakou-Tchaourou-Ilesha (Nigéria).

Le passage du statut de marché traditionnel à un marché autogéré, en dépit de la résistance des *dilalis* (courtiers), a été favorisé par la mairie de Bassila et l'Union communale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants (UCOPER), démembrement de l'ANOPER. Par la suite, dans le cadre d'un processus de changement, mené depuis 2009 avec l'appui de la SNV, il y a eu un diagnostic organisationnel du marché et la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités visant la mobilisation de ressources pour la construction d'infrastructures marchandes<sup>15</sup> et la maîtrise des outils de gestion par les membres du comité. >>

<sup>14</sup>Loi N° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes et relative à la décentralisation en République du Bénin, selon laquelle la gestion des infrastructures marchandes est conférée aux communes.

<sup>15</sup>84 millions de francs CFA ont été mobilisés auprès de l'ADF (African Development Foundation).

>> Par rapport aux recettes de 2008, le changement de mode de gestion a induit une augmentation des recettes de 214 % (2009), de plus de 600 % (2010) et de plus de 800 % (2011). L'investissement sur le marché à partir de fonds propres est devenu une réalité et la contribution au budget communal s'est accrue sensiblement (cf. tableau ci-après). Sur la période, l'effectif du personnel employé par le comité de gestion est passé de 17 à 38 agents en 2011.

Rubriques	Annee			
	2008	2009	2010	2011
Investissements	0	0	620.600	444.850
Contribution Budget Mairie	318.000	729.000	2.694.900	3.488.300
Subvention aux OP	0	0	200.000	50.000
Frais de personnel	716.000	817.500	2.814.025	4.120.975
Fonctionnement	238.000	253.500	1.304.675	1.711.325
Epargne	0	922.500	539.800	921.600
<b>Recette totale</b>	<b>1.272.000</b>	<b>2.722.500</b>	<b>8.174.000</b>	<b>10.737.050</b>

L'attractivité du marché se mesure non seulement à travers le taux de recouvrement des recettes, mais aussi à travers la fréquentation du marché et le nombre de transactions réalisées. À ce titre, l'évolution observée entre 2008 et 2012 laisse entrevoir une moyenne de 48 % des animaux vendus/présentés ; le nombre de bétail vendu a augmenté en moyenne de 71 %, passant de 1 040 têtes (2008) à 6 760 têtes (2012). Dans le même ordre d'idée, l'emblématique marché à bétail autogéré de Gogounou a connu une augmentation de 74 % des bêtes vendues dans la période de 2005 à 2008 (SNV, 2009).

### Systemes d'information sur les marchés

Depuis des années, différentes initiatives ont vu le jour portant sur la diffusion des informations de marchés et l'environnement d'affaires : observatoires, diffusion des prix par la radio, par sms, etc. Le système d'information de marché (SIM) regroupe une quantité d'informations sur les types d'animaux échangés, les prix moyens, l'âge et la taille.

L'existence des SIM et le développement des réseaux de téléphonie mobile (GSM) ou satellitaire permettent aux acteurs de la chaîne de valeur de comparer les prix et de communiquer sur les opportunités de marché (nombre, caractéristiques, état corporel). Ainsi, l'approvisionnement en animaux est plus aisément organisé, sur la base de prêts relais informels, à partir des stocks d'animaux disponibles dans différentes aires de stationnement tout au long des circuits. Disposer des informations relatives à la demande du marché permet d'affiner les stratégies d'approvisionnement en animaux selon les périodes précises et les espèces correspondantes. Il y a une forte progression en milieu pastoral de la couverture et du nombre d'utilisateurs, induite par les facilités offertes par les TIC.

Par ailleurs, les commerçants de bétail effectuent de plus en plus des transactions par virement bancaire pour éviter des déplacements

avec des montants importants en espèces compte tenu des risques (braquage, vols). Au Kenya, et de plus en plus aussi dans les pays voisins, le nombre de transactions financières par réseau GSM (M-Pesa, banque mobile) connaît une croissance importante.

### Enjeux de gouvernance politique et économique

La politique des pays et des institutions sous régionales (CEDEAO, UEMOA) en matière de commerce vise à réguler et à prendre des mesures pour un environnement favorable aux affaires, y compris du point de vue de la sécurité et la santé publique. Ce faisant, elle influence la structure et les coûts de la commercialisation du bétail : choix de production, mode de transport, niveau de taxation, cadre réglementaire, réalisation des investissements structurants (routes, chaînes de froid, pistes et couloirs, etc.).

Des études ont mis en évidence que les marges bénéficiaires de l'ensemble des acteurs directs des circuits d'approvisionnement ne sont pas excessivement élevées (Guibert *et al.*, 2009; ARED, 2011). De ce fait, quel que soit l'acteur direct, vouloir revoir les marges ou le prix à la hausse pour tirer davantage de bénéfices de son activité est risqué, compte tenu de la concurrence à laquelle les produits d'origine animale sont exposés, spécialement sur le marché terminal.



Vendeur de viande séchée au Niger

Photo : SNV

Les enjeux de la gouvernance financière s'expriment à travers la question de la répartition des parts entre les différents acteurs et les maillons de la chaîne, ainsi que les possibilités de réaliser des gains d'efficacité sur les circuits d'acheminement. Cela est possible notamment grâce à la réduction des coûts de transaction liés aux pratiques illicites, surtout pour le commerce transfrontalier, comme le montrent ci-après les expériences de la FEBEVIM et de l'Observatoire régionale sur le commerce de bétail (SNV, 2009).

Si les textes de la CEDEAO et de l'UEMOA<sup>16</sup> autorisent la libre circulation des produits du

cru (dont le bétail sur pied), il y a des situations où, en dépit de la réglementation en vigueur, la douane ou d'autres corps d'État perçoivent illicitement des frais sur les circuits de commercialisation du bétail. L'existence répandue des pratiques « anormales » est mise en évidence par les résultats des enquêtes réalisées. Cependant, il convient de noter que de telles données connaissent une grande variabilité dans le temps et dans l'espace.

Pour réduire de telles tracasseries, la FEBEVIM a entrepris des actions de plaidoyer et de lobbying, dont voici quelques résultats.

<sup>16</sup>Acte additionnel N°4/96 du 10 mai 1996, instituant un régime tarifaire préférentiel transitoire des échanges au sein de l'UEMOA et son mode de financement (Titre IV, Chapitre I, Article 10, Page-6)

Tableau 1 : Entraves à la fluidité du commerce de bétail

Pays	Distance (km)	Nombre de barrages	Nombre de barrages sur 100 Km	Montants illicites prélevés (FCFA)	Temps d'arrêt (minutes)
Mali	417	20	4,8	54.000	10
Burkina Faso	488	4	0,8	13.000	6
Togo	746	11	1,5	31.000	5
Ghana	808	18	2,2	23.000	17

Source : SNV, 2009

## Encadré 16 - Portait de la FEBEVIM : une OP engagée dans la gouvernance de la filière bétail/viande

La FEBEVIM du Mali est une organisation faïtière. À la base, les coopératives se regroupent pour former des unions de cercle, qui constituent un bureau régional (huit au total), couvrant ainsi le territoire national du Mali.

L'une des missions de la FEBEVIM est la défense des intérêts des membres par du plaidoyer/lobbying auprès des gouvernements nationaux et des institutions sous régionales. La FEBEVIM participe aux observatoires sous régionaux sur le commerce et les mouvements du bétail et se charge de l'information et de la formation de ses membres. Elle entretient des relations avec des acteurs directs et institutionnels, surtout dans les pays côtiers. À titre d'exemple, la FEBEVIM, en partenariat avec le projet ATP/USAID, travaille sur le renforcement de liens commerciaux avec le secteur privé et les institutions bancaires du Nigéria pour faciliter le paiement des transactions.

Ses démembrements au niveau local servent d'interface et collaborent avec les autorités, les services publics et d'autres acteurs directs. Ainsi, les membres qui disposent d'une certaine légitimité et d'un savoir-faire en la matière sont impliqués dans la gestion déléguée des marchés à bétail. La FEBEVIM collabore aussi avec les collectivités sur des questions d'aménagement du territoire. Elle facilite l'accès au crédit pour ses membres, regroupés dans une société à responsabilité limitée (SARL), ce qui leur permet de s'engager dans le commerce groupé (achat et vente) et de nouer des relations d'affaires avec les commerçants.

En ce qui concerne les tracasseries, la mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer et de lobbying par la FEBEVIM, avec l'appui des partenaires, dont la SNV et l'ATP/USAID, s'est articulée autour de débats télévisés et radiophoniques, des voyages avec des journalistes sur des circuits de commercialisation (Bamako-Dakar), l'animation d'un forum électronique et des plaidoyers auprès des institutions sous régionales, du gouvernement et de l'assemblée du Mali. Les résultats suivants ont été enregistrés :

- Axe Bamako-Diboli : suppression des taxes du gouverneur, soit 15.000 francs CFA par camion et réduction de la TVA à la frontière du Sénégal de 17.500 à 4.005 francs CFA par tête ;
- Axe Niéna-Bamako : suppression presque totale des taxes ;
- Axe Sikasso-Abidjan : réduction des frais de 1.200.000 francs CFA par camion à 300.000 francs CFA par camion.

Dans ce cadre en 2010, la FEBEVIM a entrepris une démarche auprès de la Primature du Sénégal pour réduire à la baisse le nombre de postes de contrôle sur l'axe Bamako-Dakar. En effet, sur ledit axe, il y a une quarantaine d'arrêts lors des weekends et à l'approche des fêtes religieuses, et 25 à 30 lors des jours ordinaires. La démarche de plaidoyer a donné lieu à l'initiation d'un décret et d'un arrêté qui devraient fixer les barrages de contrôle à trois : Kidira, Tambacounda, Djamniadjo.

Ces expériences indiquent qu'il est possible de réaliser des gains d'efficacité, non seulement en termes de temps et de fluidité, mais aussi à travers une réduction des coûts de transaction dans les circuits d'acheminement. La réalisation de tels gains permettra au moins de consolider les marges bénéficiaires des acteurs directs, mais aussi la compétitivité de la viande locale par rapport à d'autres produits d'origine animale.

Quant à la question du partage de la valeur ajoutée, elle peut s'analyser à plusieurs niveaux et entre plusieurs acteurs, selon les espaces/zones<sup>17</sup>, ainsi que les maillons de la chaîne de

valeur. L'étude de l'IRAM-LARES de 2002, dont les résultats sont repris dans l'étude SNV/IRAM 2009 (Guibert *et al.*, 2009), a étudié la répartition de la valeur ajoutée et des revenus par type d'acteurs sur le circuit Moshodi (Tchad)-Lagos (Nigéria) (tableau 2).

Au vu de ces données, on constate que 48 % du prix final de l'animal revient à l'éleveur et que les coûts générés en aval de la filière constituent 47 % du prix final (marges, salaires, taxes officielles et informelles) ; 5 % du prix final est constitué par des charges directes pour l'achat d'aliments et pour le transport.

<sup>17</sup>Tout comme on l'a vu avec les différences dans la densité du maillage des marchés à bétail, il peut exister aussi une différence en matière de risques et de recettes entre les zones saharo-sahéliennes et les zones soudaniennes.

**Tableau 2 : Répartition de la valeur ajoutée et des revenus par type d'acteurs sur le circuit -Moshodi (Tchad)-Lagos (Nigéria)**

	FCFA	Naira	% valeur finale
<b>Valorisation de l'animal stade boucherie à Lagos</b>	<b>381.699</b>	<b>75.584</b>	<b>100 %</b>
<b>Prix achat animal stade éleveur</b>	<b>185.000</b>	<b>36.634</b>	<b>48 %</b>
<b>Revenus autres acteurs</b>	<b>90.288</b>	<b>17.879</b>	<b>24 %</b>
État : Taxes officielles	21.912	4.339	6 %
Agents de l'État : Taxes informelles	16.519	3.271	4 %
Salaires et rémunérations	32.369	6.410	8 %
<b>Charges directes</b> Achat d'aliments, transport	<b>19.489</b>	<b>3.859</b>	<b>5 %</b>
<b>Marge commerçants</b>	<b>106.411</b>	<b>21.071</b>	<b>28 %</b>
Collecte - Maiduguri	49.931	9.887	13 %
Maiduguri - Lagos	48.632	9.630	13 %
Boucherie	7.848	1.554	2 %

### Quelques considérations et synthèse

Ce chapitre met en évidence la dimension transfrontalière, multi-échelles et multi-acteurs de la chaîne de valeur bétail/viande. Si, historiquement, la performance (efficacité, adaptabilité, résilience) des acteurs et du maillage des marchés a fait ses preuves, il n'en demeure pas moins que les rapports sociaux et marchands sont en constante évolution, chaque acteur cherchant à optimiser ses résultats.

Pour ce faire, une bonne gouvernance des ressources naturelles, dans l'optique de la productivité et de la compétitivité des produits pastoraux, consiste en la prise de mesures qui réduisent les entraves (physiques et administratives) à la fluidité de la mobilité du bétail. Pour ce qui est de la gouvernance des marchés à bétail, une fois que le bétail y est présenté,

il convient de valoriser autant que possible les dispositions de la décentralisation et ce, en lien avec le savoir-faire prouvé des acteurs directs. Des solutions gagnantes-gagnantes peuvent ainsi se réaliser :

- plus de revenus pour les éleveurs par une implication plus directe et une transparence accrue des transactions ;
- une croissance auto-entretenu du chiffre d'affaires du marché, des recettes fiscales de la commune et du niveau d'investissements structurants en faveur du pastoralisme, sur financement de ressources locales.

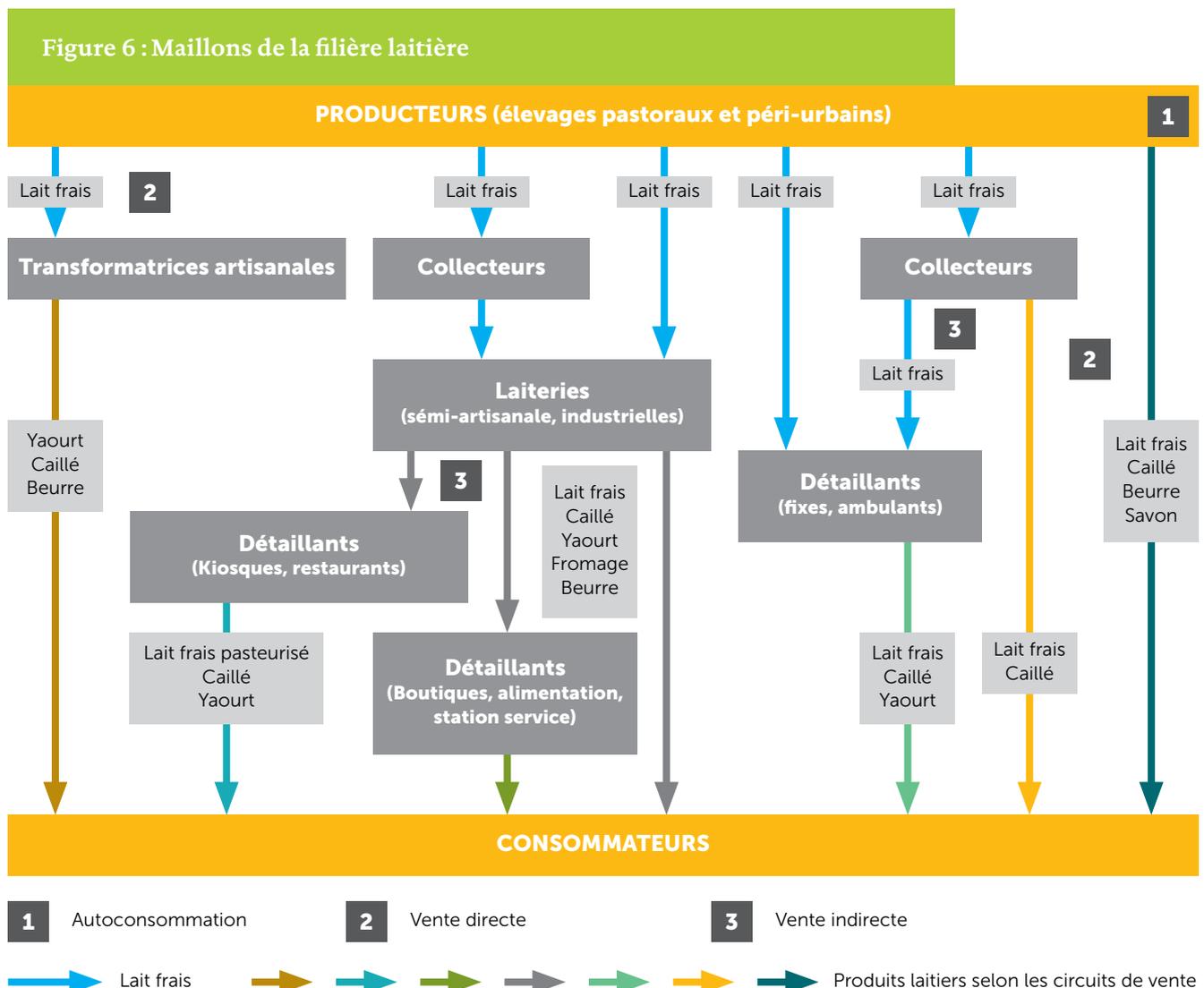
De surcroît, une gouvernance améliorée de l'environnement des affaires peut davantage soutenir la compétitivité de la chaîne, notamment en réalisant des économies sur les prélèvements illicites.

# Entre les bassins de production et les marchés de consommation : dynamique des acteurs et diversité des produits laitiers

## Introduction – Contexte

La filière laitière constitue un enjeu économique et une opportunité indéniable pour un nombre important d'opérateurs et opératrices économiques en Afrique de l'Ouest. Tant le lait local que le lait en poudre assurent d'énormes possibilités d'emplois.

La majeure partie du lait est produite en milieu rural, à petite échelle au niveau des ménages ou des individus. Parallèlement à l'urbanisation et l'émergence d'une classe moyenne, la production laitière en zone périurbaine, en partie par des fermes laitières, a connu une croissance importante depuis les années 1990.



La production laitière contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire des familles ; le lait est source de protéines animales et d'autres nutriments essentiels et permet d'améliorer l'état nutritionnel, notamment celui des enfants. La consommation de lait naturel est une habitude alimentaire chez les populations pastorales. En effet, le lait de vache ou de chamelle est l'aliment de choix des éleveurs peuls, touaregs et arabes. L'essentiel du lait est consommé cru après la traite ; il est bu nature ou dans une bouillie aux céréales (mil, maïs, sorgho, etc.).

Les chaînes de valeur connaissent une diversité de produits laitiers, ainsi que des opérateurs/-trices, qui sont engagés sur des fonctions de production, collecte, achat, transformation et commercialisation. Le schéma ci-après illustre les différents maillons de la filière laitière avec des combinaisons entre locations, fonctions et acteurs.

### **Entre les bassins de production et les marchés de consommation : dynamique des acteurs et diversité des produits laitiers**

En milieu rural, le lait est un des rares produits agricoles qui permette une rentrée d'argent quotidienne, sans endommager le système par lequel il est produit. Le lait est une denrée périssable qui nécessite une attention sanitaire particulière tout au long de la chaîne : production, collecte, traitement, transport et mise en consommation.

Dans le système pastoral, le lait est un produit saisonnier, abondant en saison des pluies, mais plutôt rare en saison sèche et chaude, quand les ressources pastorales diminuent. À cette période, pour maintenir un certain niveau de production, les pasteurs ont recours aux compléments alimentaires (tourteau de coton, son de blé, cultures fourragères, etc.), ce qui fait alors augmenter le coût de production et le prix de vente du lait.

Au sein des communautés pastorales, la main-d'œuvre est surtout familiale avec une rémunération rarement monétarisée. Les femmes productrices de lait ou les collectrices emploient quelques personnes, soit à domicile pour la transformation et l'emballage, soit sur les marchés pour la collecte. Sur les circuits d'approvisionnement des laiteries, des collecteurs s'organisent et emploient des sous-collecteurs. Pour ce qui est des mini-laiteries

équipées, elles procèdent à la transformation du lait frais en produits dérivés, comme le yaourt, le fromage, le beurre etc. pour la vente sur des marchés locaux et dans les environs.

Dans la périphérie des villes, les fermes ou élevages laitiers, avec une présence plus importante d'hommes, pratiquent un système de production plus intensif pour la vente aux populations, aux collecteurs, aux mini-laiteries ou aux industries laitières. Grâce à l'élevage mobile et aux échanges d'animaux, ce système de production intensifiée entretient des liens sociaux et fonctionnels avec des communautés pastorales dans les zones reculées. En effet, au moment propice, une partie du troupeau est déplacée vers les villes pour la traite et la vente du lait. Ainsi, des troupeaux de chameaux se retrouvent autour de Nouakchott en Mauritanie et des troupeaux de vaches laitières autour de Touba au Sénégal ou Niamey au Niger.

### *Diversité des opérateurs de production, de collecte et de transformation*

Les opérateurs/-trices de la production, collecte et transformation sont nombreux et variés. Bien que les volumes traités, la matière première utilisée ou les produits fabriqués soient assez variés (voir tableau ci-après), on peut considérer quatre grands types d'opérateurs avec des assises progressives en capital et en emplois extra-familiaux rémunérés :

- Les femmes d'éleveurs : souvent des Peules, elles collectent, transforment, se déplacent et vendent le lait de leur campement ou celui des campements voisins. Elles sont très nombreuses dans toute l'Afrique de l'Ouest.
- Les transformatrices artisanales : elles sont basées en zones urbaines et transforment le lait frais apporté par des collecteurs ou le lait en poudre. Elles aussi sont très nombreuses dans toute l'Afrique de l'Ouest.
- Les mini-laiteries : petites structures en zones urbaines, transformant surtout le lait local ; elles entretiennent aussi des rapports avec des élevages laitiers en milieu périurbain.
- Les industries laitières : souvent basées dans les capitales, elles transforment surtout du lait en poudre importé, lequel est de plus en plus complété avec du lait frais collecté localement. C'est le cas de Tiviski à Nouakchott (Mauritanie), la Laiterie du Berger et Kirène à Dakar (Sénégal), le MaliLait et Eurolait à Bamako (Mali) et le Solani et NigerLait à Niamey (Niger).

**Tableau 3 : Typologie des laiteries en Afrique de l’Ouest et du Centre**

Type d'entreprise	Zone d'implantation	Collecte (L/jour)	Utilisation poudre de lait	Électricité (frigo)	Équipement industriel	Type de produit commercialisé
Collectrices – transformatrices	Rurale/urbaine	10 à 60	Parfois	Non	Non	Lait frais, lait fermenté, beurre liquide
Centre de collecte	Rurale	50 à 400	Non	Non	Non	Lait frais, lait fermenté, beurre
Unité de pasteurisation artisanale (mini-laiterie)	Rurale/urbaine	50 à 600	Parfois	Oui	Non	Lait frais en sachet, lait fermenté en sachet, beurre liquide
Fromagerie	Rurale	50 à 300	Non	Oui	Non	Fromage frais ou tome (de vache et de chèvre)
Mini-laiterie industrielle	Rurale (ou urbaine avec collecte rurale)	1.000 à 5.000	Parfois	Oui	Oui	Lait pasteurisé, lait fermenté, crème fraîche
Laiterie industrielle urbaine	Urbaine	20.000 à 60.000	Oui	Oui	Oui	Yaourt, lait UHT, lait fermenté, crème fraîche

Source : Duteurtre, 2007

La grande majorité des pasteurs, souvent éloignés des zones urbaines et enclavés, sont exclus de la chaîne de valeur commerciale et commercialisent leurs excédents sur des marchés locaux et en vente directe auprès des consommateurs. Selon certaines estimations, la part

de ce marché informel pourrait représenter pas moins de 80 % du lait local mis au marché.

Parmi les types d’entreprises, les mini-laiteries artisanales tiennent une place importante et connaissent un engouement depuis les

### Encadré 17 : Les mini-laiteries rurales : interface efficiente entre les éleveurs et le marché

Au Mali, la production annuelle de lait est évaluée à environ 600.000 tonnes d'équivalent lait, mais seule une faible partie de cette quantité est insérée dans une dynamique de marché, principalement dans la zone périurbaine de Bamako et des villes secondaires. Pour satisfaire la demande nationale, le Mali est contraint d'importer chaque année de grandes quantités de produits laitiers pour une valeur comprise entre 10 et 16 milliards de francs CFA par an.

Structurellement, le marché du lait local se caractérise par une déconnexion temporelle et spatiale entre la demande et l'offre de lait. Si le lait est produit principalement en hiver et en zone rurale, le marché solvable, lui, se situe majoritairement en zone urbaine et en période sèche. Pour ces raisons, ne bénéficiant ni d'un accès au marché, ni d'un accès aux services à la production, le pastoralisme peine à saisir l'opportunité économique que constitue le lait.

Face à ce double défi, le dispositif d'une mini-laiterie rurale permet de valoriser une partie de la production de lait issue de l'élevage pastoral. Testé sur neuf sites au Mali par ICD, le CIDR et VSF Belgique depuis maintenant plusieurs années, ce dispositif a permis à plus de 500 éleveurs de sécuriser leur revenu issu du lait (un peu moins de 165.000 francs CFA/éleveur/an), mais aussi de pérenniser environ 120 emplois ruraux (personnel de laiterie, cyclistes, revendeurs). Les laiteries ont développé une offre de services au profit des producteurs, en particulier en facilitant l'accès à des aliments du bétail de qualité. En outre, certaines laiteries fournissent des appui-conseils sur les techniques de rationnement, de santé animale et sur l'organisation des producteurs.

Transformant l'essentiel de la collecte, chaque mini-laiterie s'intègre dans un circuit relativement court qui mobilise le lait des producteurs environnants des centres urbains et cible généralement les marchés proches. Les promoteurs et le personnel, issus pour l'essentiel des communautés locales, ont développé des compétences leur permettant de créer et de distribuer de la valeur ajoutée en collectant et transformant des volumes de lait relativement modestes (100 à 200 litres/jour).

Il s'agit désormais de consolider les mini-laiteries mises en place en améliorant la résilience des unités vis-à-vis des chocs conjoncturels et structurels qui peuvent les affecter (sécheresses, perte de marché, besoins énergétiques, etc.). Cette consolidation reposera sur le renforcement des capacités entrepreneuriales et du leadership des promoteurs mais aussi, dans certains cas, sur la validation de modes d'organisation plus efficaces en termes de gouvernance et propriété.

années 1990. Alors absentes, on en dénombre plusieurs centaines aujourd'hui, dispersées dans toutes les zones agro-climatiques (AVSF, 2011) en Afrique de l'Ouest. Appuyées par de nombreux projets de développement, ces entreprises artisanales apparaissent comme un moyen de dynamiser la chaîne de valeur du lait local et de lutter contre la pauvreté rurale (Ba Diao *et al.*, 2004 ; Corniaux *et al.*, 2005; Dia, 2009). Néanmoins, il convient de noter que les mini-laiteries font face à une problématique de rentabilité financière et à d'énormes défis énergétiques, sanitaires (hygiène) et de gouvernance entrepreneuriale. Par ailleurs, on ne saurait ignorer que ces entreprises artisanales touchent un nombre réduit de pasteurs et n'ont, au final, qu'un poids modeste à l'échelle nationale, aussi bien en termes de production que de leur part dans la consommation (Corniaux *et al.*, 2005).

Le résumé de la communication présentée par Malick Diallo (ICD) et Denis Ripoché (VSF-Belgique) à la conférence internationale de 2009 et intitulée « Les mini-laiteries rurales : interface efficiente entre les éleveurs et le marché » illustre bien les contraintes et défis de développement de la filière laitière en milieu rural.

#### Diversité des produits laitiers

La chaîne de valeur laitière se caractérise par une relative diversité de son offre en produits (tableau 4). Qu'ils soient fabriqués exclusive-

ment à partir de lait local ou non, les produits laitiers sont variés : lait cru, lait caillé ou frais (nature, sucré, aromatisé), yaourt (nature, sucré, aromatisé), crème fraîche, fromage (frais et sec) et beurre. Ces produits sont déclinés dans une large gamme de conditionnements, de volumes et de prix adaptés aux consommateurs.

Le beurre et le fromage sec sont des produits de garde, qui ne nécessitent pas une chaîne de froid. Certains fromages peuvent se garder plusieurs semaines avant la mise au marché, le beurre jusqu'à six mois. De ce fait, il est possible que la zone de production soit loin de la zone de consommation. Leurs caractéristiques permettent également d'étaler les revenus sur plusieurs mois et d'éviter de refuser des apports importants en matières premières en hivernage au niveau des laiteries, surtout lorsque le marché local est saturé. En outre, le fromage peut être écoulé sur les marchés de niche, mais rémunérateurs, des grandes villes et capitales, voire sur des marchés de consommation de masse et à l'étranger, comme le *wagashi* du Bénin qui se vend au Niger<sup>18</sup>.

En effet, dans les stratégies de conservation et de création de plus-value, on observe une diversité de produits laitiers : le fromage populaire *wagashi* du Bénin et des fromages plutôt haut de gamme, tels que la *mozzarella nigerella* du Niger ou le camembert de Tiviski en Mauritanie.

<sup>18</sup>Au niveau de certains marchés frontaliers entre le Niger et le Nigéria, on a observé une affluence de commerçants qui achètent du fromage en grande quantité (cas du marché de Baboujé, région de Zinder, à environ 20 km du Nigéria).

Tableau 4 : Prix de vente du lait local et de quelques autres produits laitiers en 2005 dans différents pays d'Afrique de l'Ouest

Produit	Prix de vente (FCFA/L)	Lieu
Lait en poudre reconstitué (détail)	200 à 225	Dakar (Sénégal)
	250	Ouagadougou (Burkina)
Lait de collecte (rural)	250	Kolda (Sénégal)
	200 à 250	Bobo-Dioulasso (Burkina)
	200 à 300	Nord Burkina
Lait cru (ferme périurbaine)	400	Dakar (Sénégal)
	400	Ouagadougou (Burkina)
Lait cru (détail)	600	Dakar (Sénégal)
	400 à 600	Ouagadougou (Burkina)
Lait importé UHT (détail)	800	Ouagadougou (Burkina)
	825	Dakar (Sénégal)
Lait local fermenté (détail)	1.000	N'Djamena (Tchad)
	1.250	Ouagadougou (Burkina)

Source : Duteurtre, 2007 ; Broutin *et al.*, 2007 ; Hamadou *et al.*, 2007 ; Koussou *et al.*, 2007

## Encadré 18 : Le fromage wagashi du Bénin : sa popularité et les défis à relever

Le fromage peul du Bénin, appelé waragashi en baatonu, wagashi en dendi, woagashi ou gassiigué en peul, est fabriqué par des femmes peules selon une technique traditionnelle, locale et unique. La transformation repose sur la coagulation du lait à l'aide de l'extrait d'une plante commune (*Calotropisprocera*) et la cuisson du coagulat. Cette technique occupe une place importante dans la transformation et la conservation du lait frais.

Au Bénin, le fromage est fréquemment consommé par presque tous les groupes ethniques et toutes les classes sociales en remplacement de la viande et du poisson dans divers plats alimentaires. Son prix varie au cours de l'année, mais en saison pluvieuse, quand il y a une abondance de lait, il coûte relativement moins cher.

En dépit de son importance socioéconomique et nutritionnelle, la conservation du fromage présente de nombreuses contraintes, telle que sa détérioration précoce dans le circuit de commercialisation. De surcroît, l'exposition du fromage à l'air libre augmente les risques de contamination microbienne et chimique. En effet, l'absence d'emballage approprié limite ses aptitudes à la conservation, au transport et à la commercialisation sur le marché national et à l'exportation.

Source : Bassabi (2011), Sagbo (2011)

Un autre fromage local dont le parcours, les contraintes et le potentiel de croissance méritent d'être illustrés est un fromage produit au Niger, le *nigerella*.

Si la transformation du lait de vache en fromage peut offrir des opportunités de marché intéressantes, comme pour le *nigerella*, ce procédé n'est pas nécessairement aisé dans toutes les situations, comme le montre le cas du lait de chamelle de Tiviski en Mauritanie.

Photo : SNV

Fabrication du fromage Wagashi au Bénin



## Encadré 19 : Étude de cas sur le fromage *nigerella* au Niger

Compte d'exploitation prévisionnel			
Annee	2013	2014	2015
<b>Produits</b>			
Recettes de vente de lait cru	15.681.600	23.522.400	35.283.600
Recette de vente de yaourts	24.192.000	36.288.000	54.432.000
Recette de vente de fromage	12.960.000	19.440.000	29.160.000
Subvention d'exploitation	-	-	-
<b>A. Produits d'exploitation</b>	<b>52.833.600</b>	<b>79.250.400</b>	<b>118.875.600</b>
<b>Charges</b>			
<b>Charges variables</b>			
Achats de lait	23.760.000	35.640.000	53.460.000
Intrants (sucre, ferment, caille, acide citrique, etc.)	1.888.380	2.832.570	4.248.855
Détergents	259.200	388.800	583.200
Emballages	8.700.000	13.050.000	19.575.000
Variation de stock	533.899	613.984	706.081
<b>Charges externes</b>			
Gaz	518.400	777.600	1.16.400
Électricité	720.000	828.000	952.200
Fourniture de bureau	48.000	55.200	63.480
Téléphone	36.000	41.400	47.610
Gants	35.000	40.250	46.288
Carburant	1.128.000	1.297.200	1.491.780
Maintenance et réparation	384.000	441.600	507.840
Entretiens locaux	90.000	103.500	119.025
<b>1. TOTAL</b>	<b>37.033.081</b>	<b>54.882.136</b>	<b>81.555.596</b>
<b>B. Valeur ajoutée = A – 1</b>	<b>15.800.519</b>	<b>24.368.264</b>	<b>37.320.004</b>
<b>2. Charges salariales</b>	<b>2.100.000</b>	<b>2.415.000</b>	<b>2.777.250</b>
Salaire et charges sociales	2.100.000	2.415.000	2.777.250
<b>C. Excédent brut d'exploitation = B – 2</b>	<b>13.700.519</b>	<b>21.953.264</b>	<b>34.542.754</b>
<b>3. Dotations aux amortissements</b>	<b>1.938.150</b>	<b>2.228.873</b>	<b>2.563.203</b>
<b>D. Résultat d'exploitation = C – 3</b>	<b>11.762.369</b>	<b>19.724.391</b>	<b>31.979.551</b>
<b>4. Frais financiers</b>	-	-	-
<b>E. Résultat net avant impôts = D – 4</b>	<b>11.762.369</b>	<b>19.724.391</b>	<b>31.979.551</b>
Impôts sur résultat (35 %)	1.611.900	1.853.685	2.131.738
<b>F. Résultat net (bénéfice) (B.net)</b>	<b>10.150.469</b>	<b>17.870.706</b>	<b>29.847.813</b>
<b>Cash flow (B. net + Amortissement = (Fi))</b>	<b>12.088.619</b>	<b>20.099.579</b>	<b>32.411.016</b>
Capacité d'autofinancement (Fi + frais financiers = Ci)	12.088.619	20.099.579	32.411.016
Coefficient d'actualisation à 15 % = (1+i) <sup>-n</sup>	0,87	0,76	0,66
<b>Capacité d'autofinancement actualisée = Ci (1+i)<sup>-n</sup></b>	<b>10.517.099</b>	<b>15.275.680</b>	<b>21.391.271</b>

Le centre de collecte de Say, mis en place par l'Association des Producteurs de Lait (APL) Hawrindé Biradam, avec l'appui des ONG Africa 70 et SNV, a opté pour une stratégie de création de plus-value. Avant, les activités se limitaient à la réception du lait cru, son refroidissement et sa livraison à la laiterie Niger Lait à raison de 300 francs CFA/litre de lait cru non pasteurisé. Une petite partie était vendue sur place à des particuliers à 350 francs CFA le litre. Le prix d'achat du lait auprès des producteurs/-trices allait de 225 à 250 francs CFA/litre. Il s'est avéré que cette activité de « collecte-vente », à elle seule, ne permettait pas de supporter les charges de fonctionnement (variables, externes et salariales) du centre. Pour se faire une idée de la gestion financière du centre, son compte prévisionnel (situation 2011), basé sur les résultats des années passées, est présenté ci-après.

Pour pouvoir couvrir les charges de fonctionnement et dégager des bénéfices, le centre a opté pour une stratégie de création de plus-value à travers la transformation du lait collecté en un fromage appelé *nigerella*, apparenté à la mozzarella italienne. Le produit est acheté par une clientèle relativement fidèle et aisée, en l'occurrence des expatriés qui résident à Niamey. La demande pour ce produit a connu un certain essor et de plus en plus de commerces d'alimentation et de supermarchés négocient auprès du centre pour avoir le fromage sur leurs rayons. Ainsi, la demande est supérieure à la capacité de production de fromage du centre, qui pourtant dispose d'une cuve d'une capacité de 300 litres, ce qui devrait permettre de répondre à ce potentiel de croissance.

Toutefois, suite au faible niveau de collecte de lait, conjugué à la demande en faveur du lait cru, le centre ne transforme en fromage que 120 litres de lait par semaine (moins de 6 % du potentiel théorique), ce qui équivaut à 12 kg de fromage (10 litres de lait pour 1 kg de fromage). Le fromage est vendu à 8.000 francs CFA/kg, ce qui correspond au prix d'un fromage équivalent importé depuis l'Europe. Ce prix est très avantageux par rapport au prix de 3.000 francs CFA pour 10 litres de lait cru qu'offrent les industries laitières.

Il semble exister de réels débouchés pour les produits du centre, qui pourraient être exploités à travers une stratégie de viabilisation par le développement de l'organisation de la collecte du lait, l'approvisionnement en intrants (sucre, ferment, caille, acide citrique), et la personnalisation du fromage (logo, écrits publicitaires, etc.).

Des mesures ont été prises pour drainer davantage le potentiel laitier depuis les bassins : organisation et sensibilisation des producteurs/-trices et organisation des collecteurs en association pour mieux défendre leurs intérêts ; mise en place d'un fond de garantie par le Projet APROLAN au niveau d'une institution bancaire pour l'octroi de crédit en vue de l'achat de motos par les collecteurs (cinq collecteurs en ont déjà bénéficié) ; utilisation de cellulaires entre les collecteurs pour mobiliser rapidement le lait ; mise en place de deux frigidos de 240 l chacun avec des panneaux solaires dans deux sites de collecte (subvention SNV).

Comme signe prometteur de cette performance améliorée, on note que pour la première fois durant la saison 2012-2013 le centre de collecte de Say a fonctionné toute l'année sans fermeture provisoire. Il arrive à collecter 200 l/jour en saison sèche.

## Encadré 20 : Le « camembert » de chamelle de Tiviski en Mauritanie : la niche et ses contraintes d'expansion

Les sociétés traditionnelles ont toujours eu des difficultés pour transformer le lait de chamelle en fromage ou en beurre. De fait, le lait de chamelle ne caille pas aussi aisément que le lait de vache. Cette différence est attribuée aux caractéristiques du lait de chamelle, qui présente une teneur réduite en matière sèche totale et en caséines, notamment en saison chaude.

Pourtant, la transformation fromagère peut s'avérer très utile dans les périodes d'abondance de lait, notamment en saison des pluies. À cet effet, plusieurs traitements ont été proposés pour améliorer la transformation fromagère du lait de chamelle. Les techniques d'amélioration, que l'on doit principalement au Pr. Ramet (ENSAIA-Nancy) et au Dr Z. Farah (École polytechnique de Zurich), portent sur la préparation du lait, la conduite de la coagulation, de l'égouttage et de l'affinage.

Il existe aujourd'hui des présures spécifiques permettant de coaguler le lait de chamelle dans les meilleures conditions possibles (*Camifloc* N.D.). Ces technologies de transformation fromagère ont été testées dans différents pays (Mauritanie, Tunisie, Kenya, Arabie saoudite, Jordanie), y compris en milieu traditionnel touareg au Niger et au Mali. Il s'ensuit que la commercialisation du fromage à partir de lait pur ou mélangé est désormais possible.

Le succès le plus abouti est sans doute celui de la laiterie Tiviski de Nouakchott en Mauritanie qui vend le fromage « Caravane », un fromage de chamelle de type camembert. Néanmoins, l'entreprise Tiviski a dû abandonner l'idée de vendre le fromage « Caravane » au-delà de la Méditerranée à cause des barrières douanières et sanitaires avec l'Europe. Pour l'heure, la fabrication du produit est ralentie et le marché ne dépasse pas la capitale mauritanienne, où il est vendu dans les hôtels et les épiceries locales.

Source : site Internet de Tiviski (<http://www.tiviski.com/>)

Au vu de ces trois études de cas sur les fromages, on constate qu'excepté le wagashi, les autres fromages servent plutôt des marchés de niche.

### *Dynamiques structurantes des bassins laitiers à l'œuvre*

Le caractère hautement dégradable du lait, les insuffisances de la chaîne du froid, en amont (production et collecte) comme en aval (distribution des produits laitiers), plus le coût élevé du transport imposent dans la majeure partie des cas une proximité entre la production et la consommation<sup>19</sup>.

En effet, le lait cru doit être traité et transporté vers les laiteries, les centres de collecte ou les marchés de consommation en quelques heures. Cela implique, en l'absence de moyens de réfrigération efficaces, que les distances à parcourir ne peuvent excéder plusieurs dizaines de kilomètres. Ainsi, les filières sont courtes et généralement organisées autour d'un centre urbain<sup>20</sup> ou le long d'un axe routier, susceptibles d'offrir des débouchés solvables (voir cartes 7 et 8<sup>21</sup> ci-dessous). Par conséquent, l'accès à de tels marchés est réservé aux éleveurs installés dans un rayon maximal d'une trentaine, voire une quarantaine, de kilomètres d'un centre de collecte de lait cru ou d'une laiterie.

La filière laitière se structure de manière dynamique autour d'îlots plus ou moins vastes de production et de consommation (voir les cartes 7 et 8), qui se sont multipliés dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest depuis les années 1990 en fonction de la croissance démographique, de l'évolution des systèmes de production et de la demande.

Il s'agit d'une illustration relative à la conception du Programme de sécurisation de l'élevage et de l'agriculture périurbaine (PSEAU) pour soutenir la structuration et les interconnexions entre des sous-bassins à doter de centres de collecte, qui sont tous reliés au grand bassin laitier dans un rayon de plus de 100 km autour de la capitale du Niger (Niamey), grand centre de consommation.

Les deux figures ci-après présentent les évolutions du bassin laitier de la laiterie de Kassa, à 25 km de Bamako, capitale du Mali. Sur la période 1999-2008, on y observe non seulement une densification des activités de production de lait dans l'aire d'approvisionnement direct de Kassa, mais également l'émergence de deux autres aires d'approvisionnement situées de l'autre côté de la forêt protégée de la Faya, à une distance de 30 à 40 km. On constate que

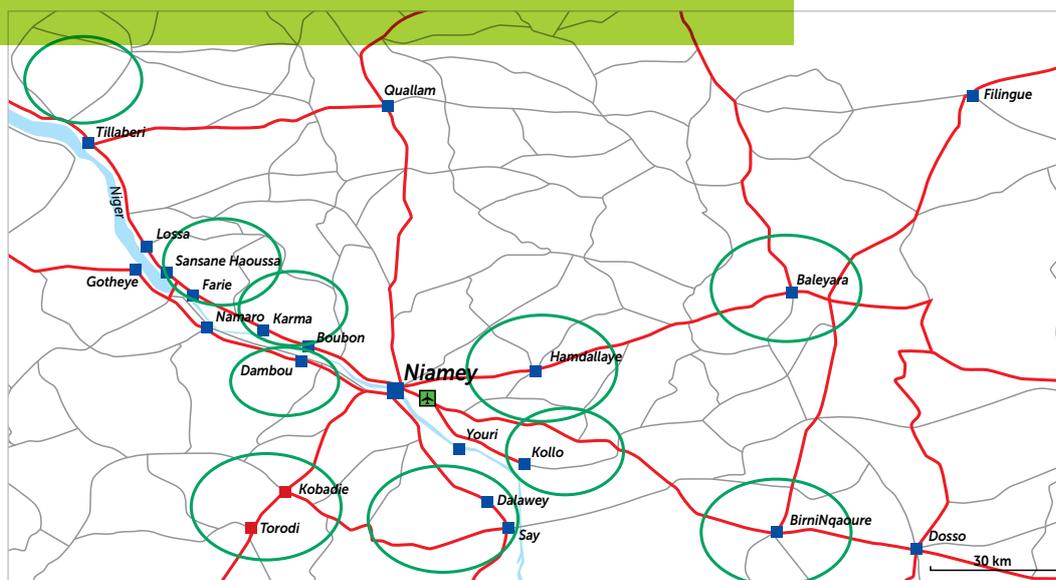
<sup>19</sup>En Afrique de l'Ouest, seules Tiviski en Mauritanie et La Laiterie du Berger au Sénégal transportent du lait sur plusieurs centaines de kilomètres, qu'elles valorisent sur des marchés typés et rémunérateurs de Nouakchott et de Dakar.

<sup>20</sup>La notion « d'urbanité » dans le contexte ouest-africain se conçoit à partir d'une population d'environ 10.000 personnes, donnant lieu à une certaine concentration de la demande effective pour des produits laitiers qui permettent de rentabiliser des investissements en équipements de transformation.

<sup>21</sup>Communications et cartes présentées à la conférence internationale de Bamako par Corniaux et Laumond, Bamako, 2009.

## Carte 7 : Sites potentiels pour la mise en place des centres de collecte afin de drainer le lait à Niamey<sup>22</sup>

<sup>22</sup>Note : depuis 2008 (Hamdallaye) et 2013 (Kollo), deux centres de collecte ont été réalisés.



Source : AFD, IRAM, 2007

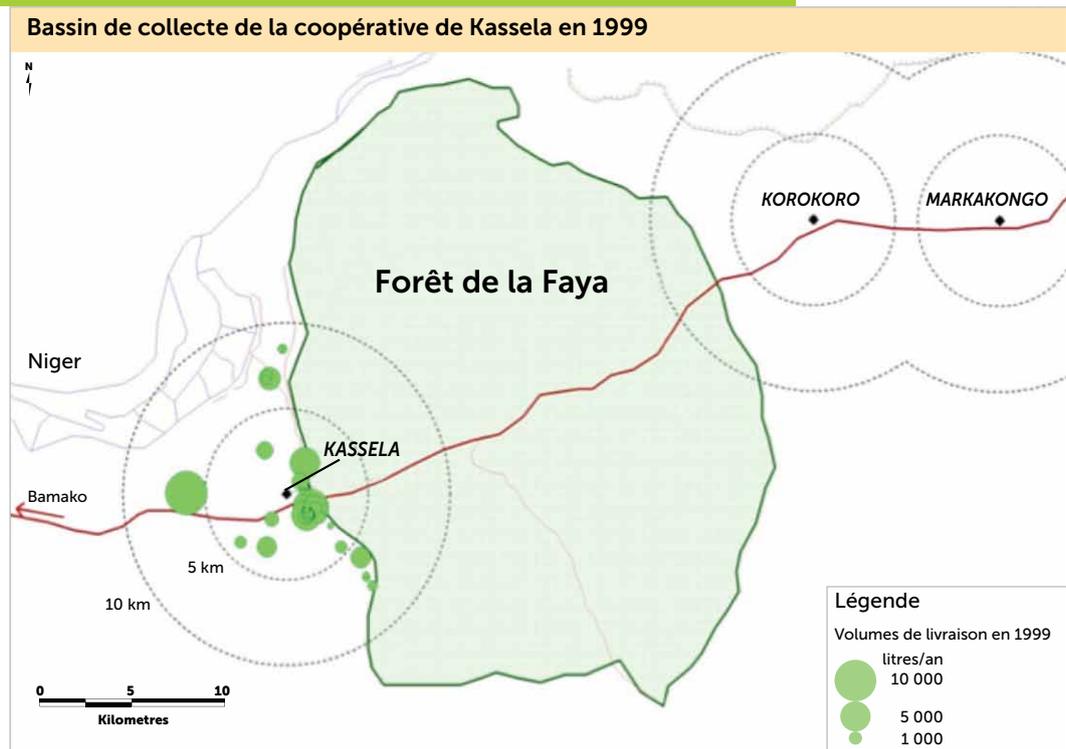


le nombre de producteurs-fournisseurs, tout comme les volumes d'approvisionnement en lait cru, ont connu une augmentation significative. Cela illustre la prévalence des facteurs structurants de la proximité de la production et de la consommation, tout comme le potentiel de croissance et de développement des filières laitières courtes.

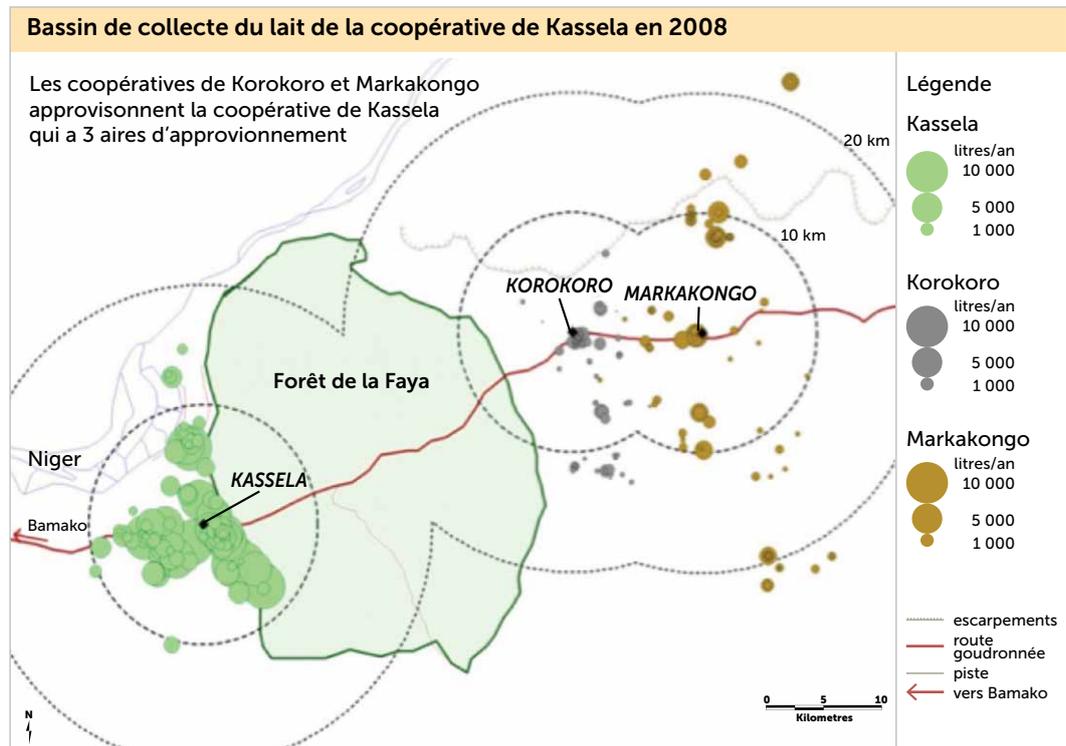
Produits laitiers finis de la laiterie Kossam Kessam de Houndé, Burkina Faso

Photo : SNV

## Carte 8 : Évolution du bassin de collecte de la laiterie de Kassela entre 1999 et 2008



Source : M. Laumond, juin 2009



Source : M. Laumond, juin 2009

### Stratégies évolutives des opérateurs le long de la filière laitière

La dynamique des bassins laitiers se reflète dans celle des éleveurs. Confrontés à des contraintes d'espace (avancée des zones urbaines ou agricoles – voir partie 1) et de temps (durée limite de transport du lait cru),

les éleveurs adaptent leurs techniques, notamment en intensifiant leur production et en améliorant la qualité sanitaire de leur cheptel (Meyer et Denis, 1999).

Un des enseignements essentiels que l'on peut retenir des projets d'appui à l'intensification

de la production de lait est la généralisation de la complémentation alimentaire avec des produits comme le tourteau de coton ou d'autres sous-produits agro-industriels (SPAI). En revanche, les cultures fourragères restent peu diffusées, sauf pour les plantes mixtes telles que le sorgho, l'arachide, le niébé ou le maïs. Ils existent de nombreux freins (économiques, techniques et sociaux) à une plus grande production de cultures fourragères, dont un est la concurrence foncière, notamment avec les cultures vivrières.

Une expérience en matière de promotion de cultures fourragères en faveur du système d'élevage laitier en milieu périurbain a été portée depuis 2009 par une association de jeunes éleveurs (GAJEL Sudubaba) au Niger, avec l'appui technique et financier de la SNV et le PPOL/DED.

En dépit de ces expériences prometteuses, la disponibilité et l'accessibilité des aliments du bétail destinés aux vaches laitières et aux animaux d'embouche se trouvent bridées par la cherté et les carences dans le transport des aliments vers les bassins de production. Si, pour le relèvement de la situation alimentaire du bétail, les défis restent nombreux, au plan de la qualité sanitaire du lait (de la traite jusqu'au consommateur), la quasi-totalité des opérateurs ont amélioré leurs pratiques

avec l'appui de projets comme « Lait sain au Sahel » (Coordination Scientifique. Institut du Sahel, 2003) et « Le guide des bonnes pratiques » (GRET, 2011).

Les collecteurs de lait cru, ainsi que les centres de collecte établis, qui livrent aux industries laitières, s'organisent de plus en plus dans les négociations sur les prix et les contrats formels. En plus de l'achat du lait auprès des éleveurs, ils leur proposent aussi la fourniture d'autres services, tels que la vente d'intrants (phénomène observé au Niger et en Mauritanie).

En milieu rural, les femmes procèdent le plus souvent à une vente directe du lait frais ou caillé, du fromage sec et du beurre, soit au village soit sur des marchés hebdomadaires. Les vendeuses se regroupent dans un même lieu de vente afin de proposer des prix d'achat à leur avantage. Pour ces mêmes produits, les commerçantes des villes achètent de plus en plus sur des marchés ruraux pour revendre en ville.

En milieu périurbain, certains éleveurs établissent des contrats informels de livraison à domicile du lait cru avec un paiement hebdomadaire ou mensuel. La régularité des revenus leur permet d'acheter des aliments du bétail et de l'acheminer aux animaux restés en brousse. Ce type d'arrangement informel est souvent préféré, car les prix sont plus élevés que ceux

### Encadré 21 : GAJEL Sudubaba : production de cultures fourragères au profit de l'élevage laitier (Niger)

Pour répondre au souci de la disponibilité des aliments du bétail au niveau de leurs membres, des groupements de l'association GAJEL Sudubaba ont expérimenté deux types de fourrage : le bourgou (fourrage local) et le ciratro, une graminée rampante, également expérimentée par APESS au Burkina Faso. La récolte du fourrage se fait tous les quarante-cinq jours. Les groupements ont reçu une formation sur les techniques de constitution des stocks, de conservation, d'amélioration de la teneur du fourrage, ainsi que sur la fabrication des pierres à lécher. Cette activité a été conduite dans le village de Saga Gourma (commune Niamey 5), sur l'axe allant à Say. Ce village est situé à proximité du fleuve, ce qui a facilité la production du fourrage.

Au terme de la campagne 2009, plus de 18.000 bottes (5 kg/botte, donc environ 90 tonnes) de fourrage sec ont été ensilées et conservées sous un hangar central, qui ravitaille les hangars situés dans les villages pour la vente de proximité. La botte est vendue à 75 francs CFA en période d'abondance et à 100 francs CFA en saison sèche. Les membres de l'association sont prioritaires au moment de la vente.

Les effets de ces compléments alimentaires s'observent à travers l'embonpoint des vaches laitières et par le maintien de la production de lait sur toute l'année. Les recettes de la vente des bottes servent à l'achat d'intrants par l'association et au placement de crédits auprès des femmes en faveur de la transformation et la commercialisation du lait ainsi qu'au renforcement du capital des membres individuels.

Source : participant à l'atelier d'écriture, 2009.

conclus avec le secteur formel (à titre indicatif : 500 francs CFA/litre à domicile contre 300 francs CFA/litre à l'industrie, cas du Niger, situation en 2011).

En résumé, les chaînes de valeur laitières, à l'exception des produits laitiers moins périssables, sont généralement courtes et relativement indépendantes les unes des autres. Cela induit un dynamisme, une souplesse et une diversité d'acteurs et de produits pour une adaptation au contexte local. Il est difficile, et contre-productif, de vouloir en tirer un modèle générique de réussite ou d'échec d'un bassin laitier.

#### Segmentation et compétitivité du lait local à l'épreuve

Souvent plus cher que le lait en poudre reconstitué, le lait local reste compétitif dans de nombreux circuits en raison de la diversité d'attributs de qualité qui sont recherchés par les consommateurs (Duteurtre, 2007). Le lait local est particulièrement bien adapté à la valorisation des produits gras (fromage, beurre) ou typés. La substituabilité des deux matières premières (lait frais local, lait en poudre) est loin d'être totale.

À Bobo-Dioulasso, l'analyse du marché du lait et du yaourt montre que l'hygiène et le goût des produits sont deux déterminants essentiels dans les choix des consommateurs, en plus du prix (Hamadou *et al.*, 2007). À Ouagadougou, une étude révèle que la consommation de lait frais pasteurisé est fortement influencée par le niveau d'appréciation du goût par les consommateurs et par le niveau de disponibilité dans les quartiers de la capitale, alors que le prix n'apparaît pas comme un déterminant significatif des achats (Ouedraogo et Douanio, 2007). Cette même étude souligne que le lait frais pasteurisé et le lait Ultra Haute Température (UHT) sont des produits de « luxe », consommés par les ménages à hauts revenus, tandis que le lait caillé, le lait concentré et le lait en poudre importé sont plutôt des produits de grande consommation pour le citoyen lambda. La segmentation des marchés indique que les produits laitiers locaux se positionnent plutôt sur le segment « haut de gamme » : lait cru vendu en ville au double du prix du lait reconstitué, lait frais ou fermenté en sachet thermo-soudé, crème fraîche ou fromages.

### Encadré 22 - La compétitivité du lait local avec le lait en poudre



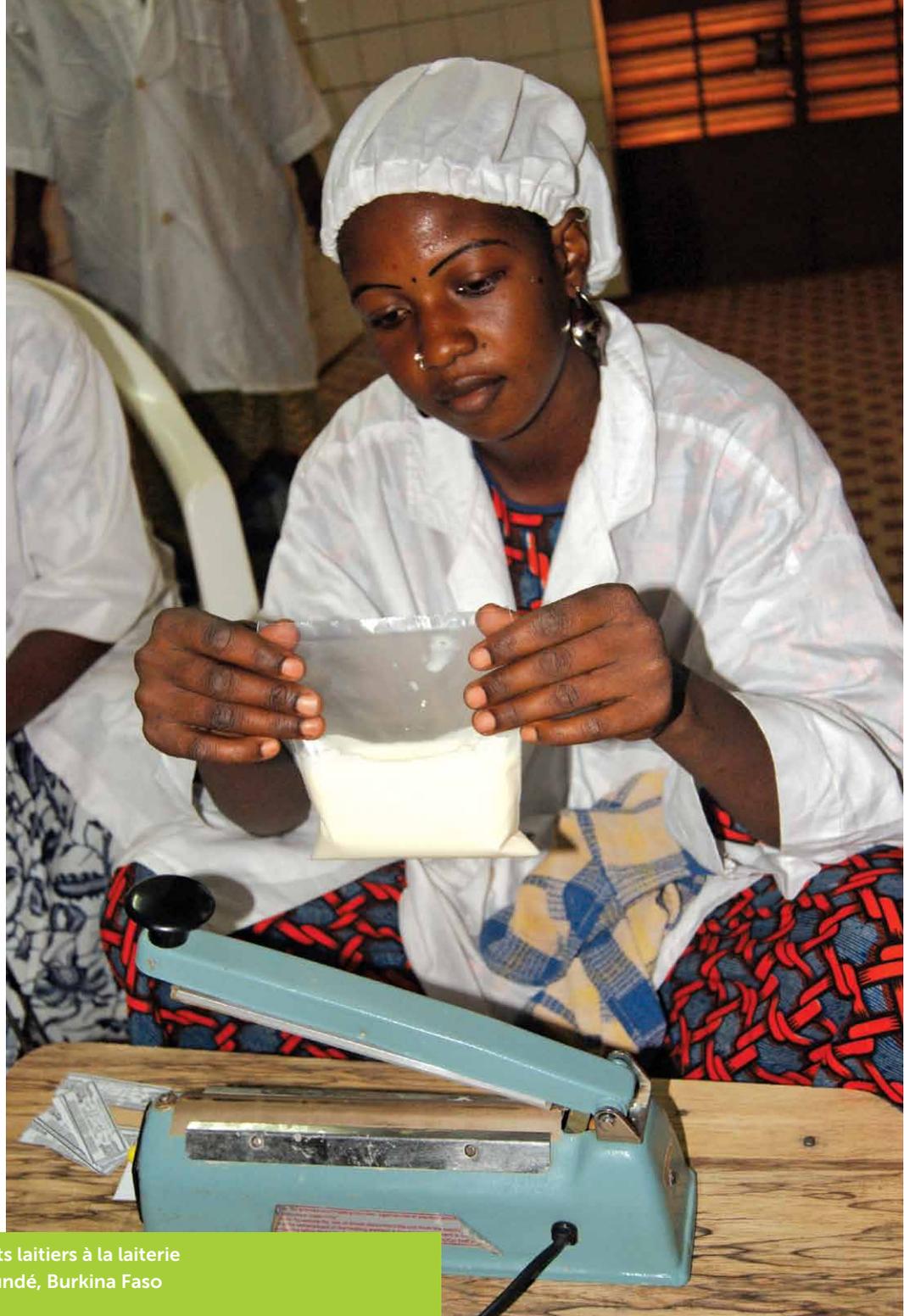
L'application du TEC UEMOA depuis 2000 a contribué à accentuer le déficit de l'offre par rapport à la demande. La baisse des tarifs douaniers associée à l'harmonisation des politiques tarifaires régionales a encouragé l'envolée des importations. La consommation de poudre de lait en Afrique de l'Ouest a aussi été dopée par l'augmentation de la demande urbaine et par l'émergence d'industries laitières utilisatrices de poudre. Enfin, l'importance des politiques de soutien à l'exportation des produits laitiers dans les pays développés et la baisse des prix mondiaux jusqu'en 2003 ont favorisé ces poussées d'importations. La levée des systèmes de quotas de l'Union européenne ne fera qu'accroître cette tendance.

Pour combler le déséquilibre entre l'offre nationale et la demande laitière, le Niger a recours aux importations massives de produits laitiers. Ces importations ont commencé timidement dans les années 70, pour atteindre des niveaux très élevés de plus de 82.000 tonnes d'équivalent lait en 2006<sup>23</sup>.

Sur les marchés de masse, le lait et les produits laitiers importés sont restés plus compétitifs que le lait local, ce qui n'a pas favorisé la mise en place d'une véritable filière laitière nationale. Aujourd'hui, la hausse des prix des produits laitiers sur le marché mondial permet de croire qu'une promotion de la filière nationale par une politique de soutien<sup>24</sup> devrait permettre aux opérateurs nationaux d'augmenter leur part de marché dans un secteur où la satisfaction de la demande dépendra pendant bien des années encore des produits laitiers importés, au vu de l'écart énorme entre la production nationale et la demande.

<sup>23</sup>Présentation DAN GOMMA Abdou (DPA/INRAN) à la journée mondiale du lait, 2011.

<sup>24</sup>Sur le plan du soutien politique, on peut citer l'exemple en 2010 de la Banque africaine de développement (BAD) qui a accordé 21,7 milliards de francs CFA pour le financement d'un projet d'appui aux filières lait et viande (PAFILAV) au Bénin. D'une durée de 15 ans, le projet a pour objectifs d'améliorer les performances du secteur afin d'accroître la production de viande et de lait et d'inciter les opérateurs privés à développer l'élevage de races bovines laitières à haute productivité. Annuellement, la production attendue est de l'ordre de 30.000 tonnes de lait et de 9.600 tonnes de viande.



Emballage des produits laitiers à la laiterie  
Kossam Kessam à Houndé, Burkina Faso

Photo : SNV

Le développement de ce marché « haut de gamme » est en particulier tiré par les ateliers de fabrication du lait fermenté en sachet thermo-soudé (unité de pasteurisation) et des petites fromageries élaborant du fromage blanc ou du fromage de chèvre. En revanche, les petites entreprises rurales pénètrent difficilement de tels marchés dans les capitales, en raison notamment de leur éloignement ou de la saturation des débouchés locaux (Broutin *et al.*, 2007). Seules quelques entreprises

laitières sont parvenues à proposer un modèle industriel qui relie les systèmes pastoraux aux marchés des capitales. C'est le cas de Tiviski en Mauritanie, la Laiterie du Berger au Sénégal (Cesario, cité dans SNV 2009), ou MaliLait au Mali. Ce modèle industriel « intégré » s'appuie sur une utilisation mixte du lait local et de la poudre de lait comme matière première ; il prend des formes différentes suivant les entreprises et les lieux d'implantation (Corniaux *et al.*, 2007).

La consommation de lait local est aussi stimulée par la restauration hors foyer dans des bars laitiers, des cantines scolaires ou des restaurants de rue. L'essor des bars laitiers à N'Djamena (Tchad) procède de cette dynamique d'émergence de filières localisées. Ces boutiques urbaines proposent aux consommateurs des produits typiques (*halib* - lait frais entier, ou *rayeb* - lait fermenté entier) à consommer sur place, à des prix supérieurs au lait en poudre reconstitué. L'origine pastorale de ces produits constitue un élément essentiel de leur compétitivité (Koussou *et al.*, 2007).

### Conclusion

Le lait se trouve à un carrefour d'enjeux portant sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'emploi (avec une forte présence de femmes) et la création de valeur ajoutée et de revenus. La majeure partie de la production laitière est assurée par des exploitations familiales œuvrant en milieu rural, dont le potentiel productif est sous-valorisé. En effet, des contraintes à l'augmentation et la régularité de la production du lait en milieu pastoral peuvent en partie être résorbées par la promotion de la complémentation alimentaire et de bonnes pratiques sanitaires. Là où les débouchés assurés se trouvent à proximité (surtout en zone urbaine), des pratiques de semi-sédentarisation, d'intensification et de spécialisation se développent. Toutefois, la disponibilité et l'accessibilité des compléments alimentaires demeurent des défis structurels à relever par les opérateurs/-trices du secteur privé, tout comme par les politiques. Il en est de même pour la collecte de lait en milieu pastoral, compte tenu de l'offre atomisée, saisonnière et du caractère périssable du lait.

En sus de l'importance structurelle de l'autoconsommation, de la vente directe au consommateur et de l'écoulement des produits laitiers sur des marchés locaux de proximité (estimé à 80 % du lait vendu), une part grandissante des produits laitiers variés fait l'objet de transformation et de commercialisation dans des circuits dynamiques animés par des opérateurs/-trices. En dehors de quelques exemples de filières industrielles intégrées (reliant le système pastoral à la demande des agglomérations), ainsi que le cas des produits de garde (fromage, beurre), ces filières laitières sont généralement courtes à cause du caractère périssable du lait et de l'état souvent précaire

des chaînes de froid. Toutefois, les laiteries jouent un rôle important dans la structuration des bassins laitiers et dans l'évolution des systèmes d'élevage autour des centres urbains où habite une classe moyenne émergente. Le lait local s'y montre compétitif vis-à-vis de la poudre de lait reconstitué sur certains segments très spécifiques du marché. Les laiteries utilisent également les deux pour maintenir la production à une échelle qui corresponde au seuil de rentabilité, tout au long de l'année. Toutefois, compte tenu de la persistance du grand écart entre la demande et la production nationale de lait, la satisfaction de la demande nationale repose encore de manière significative sur l'importation de produits laitiers. Au vu de ce qui précède, il appartient aux États, et aux institutions d'intégration régionale dont ils sont membres, de mettre en œuvre des politiques équilibrées, issues de concertations avec les parties prenantes, de promotion de la production et la transformation du lait local.

L'objectif visé est l'augmentation de la production du lait local pour occuper une part plus importante dans la consommation nationale à la place des produits importés, si cela est possible au vu de la satisfaction de la demande croissante des populations ayant un faible pouvoir d'achat. Une telle substitution (partielle dans le meilleur des cas) ou une complémentarité continue, devra se réaliser par la régulation des marchés internationaux et le jeu des acteurs, parties prenantes de la filière lait mondiale. Dans ces conditions, l'augmentation de la production nationale peut être gage d'une économie de devises. Pour ce faire, il convient de convenir des politiques de commerce international et de faire respecter la réglementation et les standards en matière d'importation. Mais pour booster la production nationale, l'essentiel est de procéder aux investissements dans les mesures et systèmes innovants et étendus de promotion de la production, collecte et transformation auprès des systèmes pastoraux, ainsi que leurs relations fonctionnelles et dynamiques avec les productions intensifiées. Au titre des innovations qu'il faut porter à l'échelle, il convient d'envisager des solutions à base d'énergies renouvelables (biogaz, solaire), qui constituent des réponses appropriées aux failles (absence, coupure, cherté) des circuits de froid conventionnels.



Photo : SNV

# Conclusion

Au regard de l'Histoire, le pastoralisme a joué un rôle majeur dans le développement économique et social du Sahel et des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, à travers sa contribution à la sécurité alimentaire et aux échanges commerciaux, en favorisant l'essor du marché local des animaux et des produits d'origine animale.

La mobilité du cheptel et les règles sociales facilitant l'accès et la gestion des ressources naturelles constituent les éléments fondateurs de ce système de production, dont les qualités reposent avant tout sur les capacités avérées d'adaptation et de résilience des populations pastorales à évoluer dans un environnement changeant, volatil et compétitif. Les enjeux que posent aujourd'hui l'émergence d'une demande croissante et exigeante en qualité pour les animaux et les divers produits d'origine d'animale et d'une concurrence accrue sur les ressources placent les systèmes pastoraux face à un tournant dans la mesure où la récurrence des événements climatiques extrêmes, l'évolution de la gouvernance des systèmes de gestion des ressources et du foncier, ainsi que les inégalités accrues affectent durablement la résilience des populations.

C'est pourquoi cet ouvrage a identifié quelles sont les tendances qui influencent le pastoralisme et sa productivité et ce qu'elles nous enseignent sur les mutations en cours qui modifient la performance des chaînes de valeur qui en découlent. Ainsi, l'ouvrage met en perspective les conditions favorables à une croissance durable de la production, qui soutiennent la performance entrepreneuriale et la compétitivité des acteurs locaux dans les dynamiques des marchés. En effet, il ne fait aucun doute que les populations pastorales et les autres acteurs économiques des chaînes de valeur se sont de tout temps adaptés et continueront de le faire pour répondre aux opportunités qu'offre leur environnement. C'est pourquoi, ces forces intrinsèques du système pastoral doivent être soutenues et appuyées pour participer davantage au développement économique et social de la sous-région.

La première partie de la publication s'est concentrée sur les caractéristiques essentielles des systèmes pastoraux qui apparaissent comme autant de conditions nécessaires et comme de réelles opportunités en faveur de sa productivité et sa compétitivité. En effet, le caractère dynamique prouvé des systèmes pastoraux constitue un atout dans un environnement changeant, tout comme la mobilité et l'offre d'une large gamme de produits et de services de valeur importante. Le système connaît une forte dimension sociale et collective, à la fois au niveau de la famille et de la communauté, et cela de manière transfrontalière. Les échanges marchands se fondent sur un calcul rationnel qui tient

compte non seulement des opportunités de marché, mais aussi des fonctions multiples qu'assume le bétail au sein des modes de vie. Les pasteurs procèdent donc à des arbitrages complexes qui révèlent la logique entrepreneuriale de leurs moyens d'existence où la gestion des risques est permanente face à la recherche des opportunités.

Or, comme cela a été démontré, il existe à l'heure actuelle des tendances fortes qui influencent et souvent restreignent les conditions intrinsèques et les stratégies des systèmes pastoraux, telles que les changements climatiques, la concurrence accrue sur les ressources naturelles, la gouvernance foncière, les conflits et l'insécurité, ainsi que les mutations dans les rôles et la collaboration entre les acteurs publics, le secteur privé et la société civile. Il est fort probable que ces changements environnementaux, socio-institutionnels, économiques et de sécurité s'inscrivent durablement dans le contexte des systèmes pastoraux.

Cependant, malgré ces diverses contraintes, force est de constater que les systèmes pastoraux subsistent et s'adaptent constamment aux changements de contexte en mettant en œuvre des stratégies de production et de commercialisation qui ne sont pas seulement des pratiques réactives, mais bien plus l'expression mesurée de la gestion des risques et d'une réponse aux opportunités. Ainsi, on observe des évolutions dans les stratégies de mobilité, des techniques de production et d'exploitation et, par conséquent, des évolutions sociales et politiques, qui sont aussi liées à l'émergence, ainsi qu'au développement affirmé des acteurs, tels que les organisations de pasteurs ou encore les collectivités territoriales, qui jouent un rôle de premier plan dans le développement des échanges marchands et la gouvernance des espaces et ressources, notamment dans les zones transfrontalières.

L'exportation du bétail des pays sahéliens vers les grands centres urbains des pays côtiers a reçu beaucoup d'attention scientifique et politique, en partie en raison de son importance pour la balance nationale des paiements. Cependant, la majeure partie de la production locale – près des trois quarts – est dirigée vers les marchés nationaux du Sahel. Ainsi, l'ouvrage a permis de mettre en lumière deux processus en cours : d'une part, les marchés du



Plateau de yaourt frais

Photo : SNV

Sud sont influencés par l'importation de produits de l'élevage extra-africain (de diverses sources et produits), lequel a doublé, et, dans certains cas, dépassé les origines régionales comme principale source de protéines animales. Même si le produit diffère – poulet plutôt que bœuf par exemple –, ce changement influe sur les conditions de mise au marché et sur les parts de marché des produits sahéliens. Parallèlement, la production périurbaine se développe et alimente les circuits courts d'approvisionnement des marchés urbains locaux. Aussi, la position des exportateurs du Sahel se trouve-t-elle menacée, ce qui affecte non seulement les producteurs, mais aussi la gamme longue et bien organisée des acteurs de la chaîne de valeur transfrontalière. Toutefois, il existe des possibilités d'amélioration de l'efficacité, de l'efficacité et de la gouvernance de ces chaînes pour accroître la compétitivité.

Dans le même temps, le développement des infrastructures de marché au Sahel a fourni un des débouchés majeurs pour la production pastorale. Dans de nombreux cas, la responsabilité de gérer et régir ces marchés est dévolue localement aux collectivités territoriales et implique de façon croissante les producteurs pastoraux. L'expérience de la SNV montre que, sur la base d'un accord négocié, une collectivité locale bien organisée et réactive aux préoccupations des populations peut faciliter la mobilité pastorale, la production et la commercialisation du bétail en dépit des contraintes existantes et faire ainsi du pastoralisme un moteur du développement économique local.

Tout comme pour le commerce du bétail, le commerce de lait se caractérise par une multitude de types d'acteurs, allant des producteurs aux commerçants, en passant par les transfor-

mateurs. Toutefois, le marché se développe beaucoup plus en zone périurbaine et il est dominé par les opératrices. En zone rurale notamment, les producteurs, les transformateurs et les détaillants sont le plus souvent des femmes. L'expérience de la SNV au niveau des mini-laiteries démontre qu'elles représentent un moyen potentiellement lucratif et efficace de promouvoir la production locale de lait, la création de valeur ajoutée et des emplois sur une échelle géographique et pour des volumes de plus en plus importants. Selon la localisation spatiale et les caractéristiques, le lait peut être un produit frais ou traité lorsque les producteurs sont plus éloignés du marché. On constate par ailleurs, une forme accrue de l'intensification de la production qui aura une incidence à terme sur les rapports sociaux au sein du système. Toutefois, il convient de noter que la production de lait en Afrique de l'Ouest est loin de couvrir la demande ; des produits laitiers importés comblent ce déficit et jouent un rôle important dans les processus de transformation à l'échelle industrielle des laiteries. Les pratiques et les politiques en

faveur du développement pastoral doivent tenir compte de cette dualité.

Ainsi, on observe de façon manifeste une évolution vers une production pastorale de plus en plus tournée vers le marché, qui influence le positionnement des acteurs dans les chaînes de valeur. Cela souligne qu'au lieu d'être considérés comme étant des systèmes de production inaptes à répondre aux exigences du marché, les systèmes pastoraux recèlent les ressources de flexibilité et d'entrepreneuriat nécessaires pour exister dans un environnement de plus en plus compétitif. Pour ce faire, il existe un certain nombre de conditions indispensables à remplir pour soutenir cette évolution vers une véritable libération du potentiel pastoral. À ce titre, les éléments suivants sont cruciaux : la sécurisation de la mobilité et une gestion durable des ressources naturelles, l'application du cadre législatif et réglementaire propice, ainsi que l'effectivité des systèmes d'alerte précoce et des filets sociaux, comme mesures de protection au vu de la vulnérabilité et du niveau élevé de risques.



Anglais / English

Photo : SNV

# Conclusion

Throughout history, pastoralism has played a major role in the economic and social development of the Sahelian and coastal countries of West Africa, through its contribution to food security and trade, promoting the growth of local and international markets for animals and animal products.

Livestock mobility and the social relationships of production facilitating access and management of natural resources are the fundamental elements of this production system, whose importance is primarily based on a proven capacity to facilitate adaptation and resilience of these populations to a changing, volatile and competitive environment. The issues facing pastoralists today focus on the emergence of a growing demand for higher quality animals and animal products on the one hand, and on increased resource competition on the other. Pastoral populations have to pursue these goals concurrently while experiencing recurrent extreme weather events, changes in resource governance and land management systems, as well as increased inequality, and these all affect the degree of resilience of the pastoral system.

However, pastoral populations have managed and have reacted. With this book, we aim

to identify the trends affecting pastoralism and pastoral productivity, which helps us in turn to understand the current changes in the performance of value chains which play a key role in pastoral adaptation. Thus, the book puts into perspective the conditions for sustainable growth of production that supports entrepreneurial performance and competitiveness of local actors in dynamic markets. Indeed, there is no doubt that pastoralists and other economic actors in the value chains are ready for change at any time, and continue to do what needs to be done to meet the opportunities that their environment offers. That's why these intrinsic strengths of the pastoral systems must be maintained and supported for a stronger role in the economic and social development of the sub-region.

The first part of this book focuses on the key characteristics of pastoral systems that appear as necessary pre-conditions and as real oppor-

Photo : SNV

Diversité des animaux sur un lieu d'abreuvement au nord du Mali



tunities for its productivity and competitiveness. Indeed, the dynamic nature of pastoral systems (one of these pre-conditions) proved an asset in a changing environment, mobility allowing the sustained production of a wide range of products and high value services in a period of rapid change. The pastoral system has strong social and collective dimensions, both at the family and community levels, and across borders. Market exchanges are also based on a rational calculation that takes into account not only market opportunities, but also multiple non-commercial functions that cattle have in the livelihoods of pastoral producers. Pastoralists therefore continually carry out complex trade-offs that reveal the entrepreneurial logic of their livelihoods, of which risk management and the search for opportunities are permanent features.

However, currently, there are strong trends that influence these pre-conditions and often restrict these pastoral strategies, such as climate change, increased competition over natural resources, changes in land governance, conflict and insecurity, as well as changes in roles of and collaboration between public and private sector and civil society. It is clear that these environmental, socio-institutional, economic and security changes have influenced, and will continue to influence these pastoral systems strongly and permanently.

However, despite these constraints and impacts, it is clear that pastoral systems maintain themselves and constantly adapt to changes in context by implementing strategies of production and marketing which are not only reactive practices, but rather the expression of risk management and response to opportunities. Changes are observed in strategies around mobility, in production techniques and technical aspects of herd management, and by implication in social and political aspects of production. These latter aspects are also influenced by the emergence and development of new actors such as pastoral organizations or other territorially organised groups (such as municipalities), which play a leading role in the development of modalities of commercial exchanges and in the governance of resources over space, especially in border areas.

The export of cattle from Sahelian countries to coastal countries has always received much scientific and political attention, partly because of its importance to the national

balance of payments. However, in recent years in particular, the majority of local production - nearly three-quarters in fact - is directed at national markets in the Sahel rather than at the major cities along the coast of West Africa. Thus, the book helps to highlight two ongoing processes: first, the southern markets are influenced by the import of products from non-African sources (various sources and products), which has doubled in recent years, and in some cases exceeds volumes and value of animal protein with regional origins. Even if the product is different - chicken rather than beef, for example - this change affects market conditions for and market shares of Sahelian products. Meanwhile also, suburban production around the cities developed and now feeds into the short supply chains for local urban markets. The position of the Sahelian exporters is clearly threatened by these developments, which affect not only the producers but also the long and well organized string of actors in cross-border value chains. However, there are opportunities to improve efficiency, effectiveness and governance of these chains to increase competitiveness.

Second, the development of urban markets and market infrastructure in the Sahel itself provides a major opportunity for Sahelian pastoral producers. In many cases, the responsibility to manage and regulate these markets is locally devolved to local authorities and increasingly involves pastoral producers. The experience of SNV shows that, on the basis of a negotiated agreement, a local municipality - well organized and responsive to the concerns of its citizens - can facilitate pastoral mobility, production and marketing of cattle despite existing constraints, making pastoralism an engine of local economic development.

As with cattle trade, milk trade is characterized by a multitude of stakeholders, from producers to retailers via processors, at various scales. The milk market is growing, in particular in suburban areas, and is dominated by female operators, though the same can be said of milk markets in rural areas where producers, processors and retailers are mostly women too. The experience of SNV in mini-dairies shows that they represent a potentially lucrative and effective means of promoting local milk production, the creation of added value and of jobs on a relatively large geographical scale for increasingly large volumes.

Depending on the local situation and characteristics, milk can be sold as a fresh product or it can be processed when producers are further from the market. However, if some form of intensification of production takes place as a result of increased market demand, then ultimately the social relationships of production will be affected. And an intensification of production is a real option: milk production in West Africa is far from meeting the demand, though imported dairy products fill this gap and play an important role in the transformation process in dairies that process milk on an industrial scale. Practices and policies related to pastoral development must reflect and incorporate this duality.

Overall, we observe a clear move towards livestock production becoming more market-

oriented, which influences the position of all actors in the various value chains. This move implies that instead of being considered a production system unsuited to meet modern market requirements, pastoral systems should be considered adequate in managing their resources and using them in a flexible manner and along good principles of entrepreneurship, to survive in an increasingly competitive environment. To do this, there are a number of prerequisites to be met to support this evolution towards a true realisation of the pastoral potential. The following are critical: securing mobility and sustainable management of natural resources, applying a conducive legislative and regulatory framework, and effective early warning systems and safety nets as protective measures, given the high level of vulnerability and risk.



Photo : SNV

# Bibliographie

- 1 **ABDOULAYE M.**, (2004). *Le foncier pastoral : cas du terroir de Dembouten*. Études et Travaux, Lasdel, n° 30 .
- 2 **ADJE, F.E.**, (2009). *Transit des Bovins A Parakou (Bénin) : Contraintes institutionnelles, organisationnelles et perspectives de développement*. Extrait de la présentation à la conférence internationale sur le commerce des produits pastoraux, Bamako, 2009.
- 3 **AFD, IRAM**, (2007). *Rapport d'étude du projet PSEAU sur le bassin laitier de Niamey*. Ministère des Ressources animales du Niger.
- 4 **ALPHONSE, R. (FEBEVIM)**, (2009). *Les tracasseries l'autre CEDEAO dont les règles sont édictées par « le passeport international »*. SNV., (2009). "Présentation à la conférence internationale sur l'accès aux marchés et commercialisation des produits du système pastoral (SNV Mali, 2009).
- 5 **ANCEY V., MONAS G.**, (2005). « *Le pastoralisme au Sénégal, entre politique « moderne » et gestion des risques pour les pasteurs* », Revue Tiers Monde, vol.46, n°184, p. 41-64.
- 6 **ANOPER**, (2010). *La problématique des marchés à bétail au Bénin : Dynamique dans la gestion et mode d'adaptation au contexte de la décentralisation*. Communication, Atelier technique régional de capitalisation et de partage en matière d'organisation et de gestion des marchés au Sahel et en Afrique de l'Ouest, Côte d'Ivoire.
- 7 **ARED-IIED**, (2004). *Module d'animation et de formation sur le pastoralisme au Sahel*. Dakar.
- 8 **ARED - Acting for Life / Groupe Développement et CIRAD**, (2011). *Module d'animation et de formation sur le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest*. Projet d'appui à la productivité de l'élevage dans les systèmes agro-pastoraux au Mali, au Burkina Faso et dans le nord-Bénin (PAPE).
- 9 **AREN-OXFAM GB**, (2007). *Expérience de commercialisation des éleveurs de Dakoro*.
- 10 **ATCHADE A. G.**, (2010). *Louvain Développement (PAPE/EU/GD)*.
- 11 **AVSF, VSFB, AOPP et ICD**, (2011). *Filière lait local en Afrique de l'Ouest*. Actes de l'atelier, Bamako. 70 p.
- 12 **BA DIAO M., TRAORE E.H., DIENG A., SALL C., SOW O.S. et ONFIO R.**, (2004). *Petites entreprises de transformation et développement laitier dans la vallée du fleuve Sénégal*. Revue Afrique. Santé Prod. Animale., 2 : 25-30.
- 13 **BANQUE MONDIALE**, (2008). *Sustainable Land Management Sourcebook*. Investment note 5.4. Enhancing mobility of pastoral systems in arid and semi-arid regions of sub-Saharan Africa to combat desertification.
- 14 **BANQUE MONDIALE**, (2013), *Revue diagnostique des dépenses publiques de base dans le secteur agricole (2004-2012)*, rapport spécifique à l'élevage.
- 15 **BANZHAF, M.**, (2000). *Renforcement de la viabilité des ménages agropastoraux dans une perspective de développement durable*. Montpellier : CIHEAM.
- 16 **BANZHAF M., GANDA I., MADE O., GARBA Y., ROUA O. et SOUMANA H.**, (2007). *Rapport des enquêtes du bassin laitier de Niamey*. AFD, IRAM, ministère des Ressources animales du Niger.
- 17 **BASSABI L.**, (2011). *La conservation du fromage peulh (Nord-Bénin)*. Université d'Abomey, 90 p.
- 18 **BEHNKE R.H. et KERVEN C.**, (2013). *Counting the costs: replacing pastoralism with irrigated agriculture in the Awash Valley, north-eastern Ethiopia*, IIED Climate Change Working Paper No. 4.
- 19 **BEHNKE R.H. et KERVEN C.**, (2011). *Replacing pastoralism with irrigated agriculture in the Awash valley, north-eastern Ethiopia: Counting the Costs*. Centre Odessa.
- 20 **BEHNKE Roy. H.**, (2008). *The Economic Contribution of Pastoralism: Case Studies from the Horn of Africa and Southern Africa*. Nomadic People Journal, Volume 12 n°1.
- 21 **BEHNKE R.H., SCOONES I, KERVEN C., eds.**, (1993). *Range ecology at dis-equilibrium*.
- 22 **COORDINATION SCIENTIFIQUE Institut du Sahel**, (2003). *Lait Sain pour le Sahel, « Production, Approvisionnement, Hygiène et Qualité du lait et des produits laitiers au Sahel »*. Séminaire Sous Régional (LCV, Laboratoire Central Vétérinaire ; Institut Tropical Suisse ; ETH, Swiss Federal Institute of Technology ; CILSS, Comité Permanente Inter-Etats de Lutte contre la sécheresse dans le Sahel).
- 23 **BONFIGLIOLI A.M.**, (1990). *Pastoralisme, agropastoralisme et retour : itinéraires sahéliens*, Cahiers des Sciences Humaines, 26(1-2), 255-266 p.
- 24 **GRET Groupe de recherche et d'échanges technologiques**, (2011). *Maîtrise de la qualité dans les unités de transformation du lait*. Guide de bonnes pratiques d'hygiène.
- 25 **BROUTIN C., DUTEURTRE V., TANDIA A., TOURE B. et FRANCOIS M.**, (2007). *Accroissement et diversification de l'offre de produits laitiers au Sénégal : la bataille industrielle du lait en poudre à Dakar et des mini-laiteries à la conquête des marchés des villes secondaires*. Revue Élevage. Méd. vétérinaire. trop., p. 11-19.
- 26 **CEDEAO**, (2009). *Note adoptée d'orientations pour le développement de l'élevage dans l'espace CEDEAO*. Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, Commission de la CEDEAO.
- 27 **CEDEAO**, (2010). *Plan d'action stratégique pour le développement et la transformation de l'élevage dans l'espace CEDEAO, Horizon 2011-2020*. Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, Commission de la CEDEAO.

- 28 **CESARIO J.D.**, (2009) *Communication sur la dynamique de la collecte de la Laiterie du Berger au Sénégal*. "Présentation à la conférence internationale sur l'accès aux marchés et commercialisation des produits du système pastoral. » (SNV Mali, 2009),
- 29 **CIRAD-FAO**, (2012). *Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel*. 1970 – 2012.
- 30 **COLIN DE VERDIERE P.**, (1998). Étude comparée de trois systèmes agro-pastoraux dans la région de Filingué–Niger, les conséquences de la sédentarisation de l'élevage pastoral au Sahel de juin 1995, thèse INA-P, 162 p.
- 31 **COME le, C. et R.A. MOSSA, SNV Mali.**, (2012). *Plaidoyer/lobbying autour de la gestion de la crise fourragère /alimentaire dans la région de Gao, Mali en 2010*.
- 32 **CORNIAUX Christian et al.**, (2012), *Producteur laitier en Afrique de l'Ouest : une modernité rêvée par les techniciens à l'épreuve du terrain, Autrepart*, N°62, p.17-36.
- 33 **CORNIAUX C., DUTEURTRE G., DIEYE P.N. et POCCARD-Chapuis R.**, (2005) : *Les mini-laiteries comme modèle d'organisation des filières laitières en Afrique de l'Ouest : succès et limites*. Revue Élevage. Méd. vétérinaire. Pays trop. N°58 (4) : 237-243.
- 34 **CORNIAUX C., BONFOH B., Diallo A., POCARD -Chapuis R. et VIAS G.**, (2007). *Réseaux de collecte et de distribution du lait dans les villes d'Afrique soudano-sahélienne*. Revue Élevage. Méd. vétérinaire. trop. p. 21-28.
- 35 **CSAO-OCDE / CEDEAO**, 2008. *Élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Potentialités et défis*. Etude réalisée dans le cadre du partenariat entre la Commission de la CEDEAO et le Secrétariat du CSAO/OCDE sur l'avenir de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest. <http://www.oecd.org/fr/csao/publications/40279092.pdf>
- 36 **CORNIAUX C., LAUMOND M.**, (2009). *Communication sur la dynamique de la collecte de Kassela au Mali*. "Présentation à la conférence internationale sur l'accès aux marchés et commercialisation des produits du système pastoral. » (SNV Mali, 2009).
- 37 **COULIBALY, A., et C. DEMBELE**, (2006). *Capitalisation des données existantes sur le pastoralisme en zones cotonnières*, rapport d'étude. Inter coopération Délégation Sahel / Organisation Néerlandaise de Développement SNV, Mali.
- 38 **DIA Djiby**, (2009). *Mon lait, je l'aime local*. Livret de l'exposition itinérante, présentée au colloque SNV nov. 2009 (Afrique de l'Ouest).
- 39 **DELGADO C. L., ROSEGRANT M. W., STEINFELD H., EHUI S. K. et COURBOIS C.**, (1999). *Livestock to 2020: The Next Food Revolution*. Discussion Paper 28, IFPRI, Washington, DC ; FAO, Rome ; ILRI, Nairobi.
- 40 **DEFIS SUD.**, (2010). *Dossier : L'avenir de l'élevage africain*. Numéro 98.
- 41 **DIALLO, M. (ICD) et RIPOCHE D., (VSFB)** *Communication sur l'expérience Danaya Nono au Mali*. "Présentation à la conférence internationale sur l'accès aux marchés et commercialisation des produits du système pastoral. » (SNV Mali, 2009).
- 42 **DIARRA A.**, (2009). « *Échanges internationaux et développement de l'élevage laitier sénégalais* », thèse de doctorat en sciences économiques de l'Université Paris-Sud 11.
- 43 **DNPIA**, (2010). *Rapport annuel*. Ministère de l'élevage et de la pêche, Bamako, Mali, 113p.
- 44 **DUTEURTRE Guillaume.**, Novembre (2009). *Pastoralisme et marchés laitiers : l'Afrique face à un tournant de son histoire*, Note de cadrage, Conférence internationale sur l'accès aux marchés et commercialisation des produits du système pastoral, Rapport Général.
- 45 **DUTEURTRE G.**, (2007). *Commerce et développement de l'élevage laitier en Afrique de l'Ouest – une synthèse*. Revue Élevage. Méd. Vétérinaire. Pays trop. N°60 (1-4) : 209-223.
- 46 **DUTEURTRE G.**, (2009) : *Lait des pauvres, lait des riches : réflexion sur l'inégalité des règles du commerce international*, in Duteurtre G. et Faye B. (Coord.), op. citation. p. 249-266.
- 47 **DUTEURTRE G. et BLEIN R.**, (2009) : *Afrique de l'Ouest : la révolution de l'élevage aura-t-elle lieu ?* dans Grain de Sel, Revue d'Inter-Réseau Développement rural, n°46-47, p. 12-14.
- 48 **DUTEURTRE G., FAYE B. (eds.)**, (2009). *L'élevage, richesse des pauvres*. Ed. Quae, France. 284 p.
- 49 **DUTEURTRE G.**, (2009). *Accès aux marchés et développement des élevages en Afrique : la construction sociale du rapport marchand*. Actes de la Conférence Internationale sur la commercialisation du bétail sur pieds et l'accès au marché, Bamako.
- 50 **FAO**, (2005). *Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine* : note de synthèse.
- 51 **FAO**, (2005). *Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : intégration de l'élevage, de la foresterie et des pêches dans le programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine* : note de synthèse. Comité de l'Agriculture, 19e session.
- 52 **FRÉMONT Armand**, (1998). *Le territoire des hommes*, Projet n°254, pp 33-38.
- 53 **GAGNOL Laurent et AFANE Abdoukader**, (2010). *Quand l'injustice est spatiale. Le nomadisme pastoral face à l'impératif territorial, dans le Sahara nigérien*. Justice spatiale.
- 54 **GAUTIER D, CORNIAUX C., ALARY V., (CIRAD)**, (2009) *De la côte à la côte : itinéraire du bétail des territoires naisseurs maliens aux métropoles régionales côtières et pro-activité des stratégies d'acteurs le long de cette chaîne*.

- 55 **GIZ**, (2010). *Implication des acteurs dans la gestion des ressources naturelles à l'échelle communale : Bonnes pratiques du Bénin, de Madagascar, du Mali et du Niger*.
- 56 **GRAIN DE SEL**, (2009). *Répondre aux évolutions alimentaires : défi pour l'élevage africain*. La Revue d'Inter-Réseaux, Développement Rural Numéro 46-47.
- 57 **GRIP de, Karin**, (2008). *Étude documentaire : Commercialisation du bétail et l'accès au marché*. SNV Mali.
- 58 **GUENGANT Jean-Pierre, IRD**, (2011). *Comment bénéficier du dividende démographique ? Le dividende démographique au centre des trajectoires de développement dans les pays de l'UEMOA, ainsi qu'en Guinée, au Ghana, en Mauritanie et au Nigeria*. Fiches pays et synthèse régionale, AFD.
- 59 **GUIBERT B., BANZHAF M., SOULE B.G., BALAMI D.H., IDE G.**, (2009). *Étude régionale sur les contextes de la commercialisation du bétail : accès aux marchés et défis d'amélioration des conditions de vie des communautés pastorales*. IRAM, SNV Afrique de l'Ouest et Centrale 2009.
- 60 **HAMADOU S., PALE E. et DITALAMANE H.**, (2007). *Déterminants de la consommation des produits laitiers à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : facteurs sociaux et sensibilité aux prix*. Revue Élevage. Méd. vétérinaire. trop.. N°60 p. 51-58.
- 61 **HATFIELD Richard et DAVIES Jonathan**, (2006). *Revue mondiale de l'économie du pastoralisme*. IMPD.
- 62 **HESSE Ced et MacGREGOR James**, (2006). *Le pastoralisme, richesse cachée des zones arides ?* IIED, Dossier n°142.
- 63 **HESSE Ced et MCGREGOR James**, (2009). *Arid Waste? Reassessing the Value of dryland Pastoralism*. IIED Briefing Papers.
- 64 **HILHORST T.**, (2008). *Le rôle des instances locales de gouvernance dans la gestion des ressources naturelles au Mali, au Burkina Faso et au Niger*. KIT Working Papers Series G1. Amsterdam, KIT.
- 65 **HILHORST T., NELEN J., TRAORE N.**, (2011). *Agrarian change below the radar screen: Rising farmland acquisitions by domestic investors in West Africa, Results from a survey in Benin, Burkina Faso, Niger and Mali*, Papers presented at the International Conference on Global Land Grabbing, LDPI/ University of Sussex, Royaume-Uni, avril 2011, and at the annual World Bank Conference on Land and Poverty, avril 2011, États-Unis. SNV Organisation néerlandaise de développement / KIT Institut royal des Tropiques, Ouagadougou / Amsterdam, Burkina Faso/ Pays-Bas.
- 66 **HITIMANA L. ZOUNDI, S. (CSAO/OCDE)**, (2009). *Stratégie régionale pour le renforcement du marché régional des produits pastoraux en Afrique de l'Ouest et du centre*. Présentation à la Conférence internationale sur le Pastoralisme organisé sur l'accès aux marchés et commercialisation des produits du système pastoral » SNV Mali, 2009).
- 67 **HOMEWOOD, K.M.**, (1993.) *Livestock economy and ecology in El Kala, Algeria*. Pastoral Development Network paper no. 35a, Overseas Development Institute, 19 p.
- 68 **IIED et SOS Sahel UK**, (2010) *Modernité, Mobilité : L'Avenir de l'élevage dans les zones arides d'Afrique*. <http://pubs.iied.org/pdfs/12565FIIED.pdf>.
- 69 **INTER-RESEAUX**, (2013). *Bulletin de synthèse n° 8 : La promotion de la résilience au Sahel : changement d'approche ou nouvelle mode ?* [http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/BDS8\\_Resilience\\_Sahel.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/BDS8_Resilience_Sahel.pdf).
- 70 **IRAM**, (2008). *Étude de l'impact de la hausse des cours du lait et des produits laitiers sur les producteurs et les consommateurs*.
- 71 **IRAM/LARES**, (2002). *Le commerce du bétail entre le Nigeria et le Tchad, évolution de la demande nigériane et impact sur l'organisation des circuits de commercialisation tchadiens*.
- 72 **KAGONE Hamadé (Dr.)**, (2009). *Élaboration d'un projet régional de promotion des marchés à bétail transfrontaliers au Sahel et en Afrique de l'ouest : volume i. État des lieux de la filière bétail-viande*. Secrétariat Exécutif, COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL.
- 73 **KARKARA, ONG**, (2009). *La mobilité pastorale dans la région de Zinder : Document de capitalisation du Projet de Sécurisation des Systèmes Pastoraux*.
- 74 **KARL M. Rich.**, (2009). *What can Africa contribute to global meat demand? Opportunities and constraints*. Outlook on AGRICULTURE Vol 38, No 3, pp 223-233.
- 75 **KOUSSOU M.O., DUTEURTRE G. et MOPATE L.Y.**, (2007). *Consommation de lait dans les bars laitiers de la ville de N'Djamena au Tchad*. Revue Élevage. Méd. vétérinaire. trop. N°60 : 39-44.
- 76 **KRÄTLI S.**, (2010). *Réflexions sur le pastoralisme et sa viabilité*, Agridape Volume 26, n°1, p6-8.
- 77 **KRISTJANSON P., WATERS-BAYER A., JOHNSON N., TIPILDA A., NJUKI J., BALTENWECK I., GRACE D., et MACMILLAN S.**, (2010). *Livestock and Women's Livelihoods: A Review of the Recent Evidence*. Discussion Paper No. 20. Nairobi, Kenya, ILRI
- 78 **LETARA Juliana, MACGREGOR James et HESSE Ced.**, novembre (2006). *Estimating the economic significance of pastoralism: The example of the nyama choma sector in Tanzania*. Pastoral Civil Society in East Africa, IIED et RECONCILE.
- 79 **LHOTE Henri**, (1966). *Les peintures pariétales de l'Ennedi relevées par Gérard Bailloud dans le cadre du Sahara*. Dans Bulletin de la Société préhistorique française. Comptes rendus des séances mensuelles. Tome 63, N. 1. p. 34-40.
- 80 **LHOTE H.**, (1966). *Les peintures pariétales d'époque bovidienne du Tassili. Éléments sur la magie et la religion*. Dans : Journal de la Société des Africanistes, tome 36 fascicules 1. p. 7-28.

- 81 LORENZO Cotula, HESSE Ced, SYLLA Oumar, THEBAUD Brigitte, Gill Vogt et Kees Vogt**, (2006). *Droits fonciers et accès à l'eau au Sahel : Défis et perspectives pour l'agriculture et l'élevage*. Dossier n°139, IIED.
- 82 LHOSTE Ph.** *L'association agriculture-élevage, Évolution du système agro-pastoral au Sine-Saloum (Sénégal)*, Paris, Thèse de Dr Ingénieur de l'INA-PG, 1986, 314 p.
- 83 LPP, LIFE Network, IUCN-WISP et FAO**, (2010). *Adding value to livestock diversity – Marketing to promote local breeds and improve livelihoods*. FAO Animal Production and Health Paper. No.168. Rome.
- 84 LY Ibrahima**, (2004). *Essai tendances d'évolution du droit pastoral en Afrique de l'Ouest*. Etudes juridiques de la FAO en ligne n°35.
- 85 MALIKI A.B et NGAYNAAKA**, (1982). *L'élevage selon les Wodaabe*. Version réduite, Projet de Gestion des Pâturages et Élevage, Niger Range and Livestock Project, USAID-Niger, 163 p.
- 86 MARTY André**, (2011). Études sur le pastoralisme, droits, tenure et changement climatique. UICN – Right Resources – IRAM. 43 p.
- 87 MAZOYER Marcel et ROUDART Laurence**, (1997). *Histoire des agricultures du monde du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, Éditions du Seuil, 533 p.
- 88 MEYER C. et DENIS J.P.**, (1999) : *Élevage de la vache laitière en zone tropicale*. Techniques. CIRAD, Montpellier, France. 314 p.
- 89 MIEHE Sabine, KLUGE Jurgen, Henrik VON WEHRDEN et Vroni RETZER**, (2010). *Long-term degradation of Sahelian rangeland detected by 27 years of field study in Senegal*. Journal of Applied Ecology n°47.
- 90 MISELI**, (2011). *Rapport de la mission d'évaluation du projet PAPE*, Résultats détaillés.
- 91 MOCTARI M., VOSS I.**, (2009). *Contributions du système de production pastorale à l'économie communale : Cas des communes à vocation agricole dans les régions de Diffa et de Zinder (Niger)*. Présentation à la Conférence internationale sur le Pastoralisme organisé sur l'accès aux marchés et commercialisation des produits du système pastoral » SNV Mali, 2009).
- 92 NJUKI Jemimah, POOLE Jane, JOHNSON Nancy, BALTENWECK Isabelle, PALI Pamela, LOKMAN Zaïbet et MBURU Samuel**, (2011). *Gender Livestock and Livelihood Indicators*. Nairobi, Kenya, ILRI.
- 93 NORI Michele, Michael Taylor et SENSI Alessandra**, (2008). *Droits pastoraux, modes de vie et adaptation au changement climatique*. Dossier n°148, IIED.
- 94 NRLP**, (1984). *Pastoral development in Central Niger, Report of the Niger Range and Livestock Project*, Edited by Jeremy Swift, Niger, ministère du Développement rural, 861 p.
- 95 Numéro Spécial Filière Lait de la Revue d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des pays Tropicaux** : « Les filières laitières dans les pays du Sud : nouvelles dynamiques et options politiques » (<http://remvt.cirad.fr/fr/recent/recent7.html>)
- 96 NUGTEREN, H. et TRAORE, N.**, (2010). *Les plateformes multi-acteurs pour réduire les conflits et améliorer les revenus des éleveurs*. Agridape, volume 26, n°1.
- 97 ODI / IIED**, (2008). *New models of natural variability and pastoral adaptation in African savannas*. Londres, ODI / IIED / Secrétariat du Commonwealth dans World Bank, (2008). Sustainable Land Management Sourcebook. Investment note 5.4. Enhancing mobility of pastoral systems in arid and semi-arid regions of sub-Saharan Africa to combat desertification.
- 98 OUEDRAOGO S. et DOUANIO H.**, (2007). *Analyse des facteurs qui déterminent la consommation du lait frais local pasteurisé dans la ville de Ouagadougou au Burkina Faso*. Revue Élevage. Méd. vétérinaire. trop.. p. 59-65.
- 99 SNV Bénin**, (2009). *Situation actuelle et évolution des marches à bétail autogères (MBA) au nord du Bénin : le cas de Gogounou et quelques marchés traditionnels*. Présentation à la conférence internationale sur l'accès aux marchés et commercialisation des produits du système pastoral. (SNV Mali, 2009).
- 100 PADAB II, CIRAD**, (2009). *Burkina Faso, Rapport filière bétail/viande bovine*.
- 101 PATRICK M. Sikana, Carol K. Kerven et Roy H. Behnke, Jr.**, (1996). *From subsistence to specialised commodity production: commercialisation and pastoral dairying in Africa*, Cahiers de l'Orstom.
- 102 RASS Nikolas**, (2006). *Policies and strategies to address the vulnerability of pastoralists in Sub-Saharan Africa*. PPLPI-FAO.
- 103 RBM – IED Afrique**, (2011). *Les éleveurs du Sahel face à la crise pastorale de 2009*. Revue sur l'agriculture durable. AGRIDAPE, numéro spécial, octobre 2011.
- 104 RBM**, (2012). *Bilan critique des interventions menées en zone pastorale par les dispositifs publics de prévention et de gestion des crises et les organisations d'éleveurs*. Expériences, leçons apprises et jalons pour renforcer la résilience des systèmes pastoraux.
- 105 RENARD J.-F., Ly Cheikh et Knips V.**, (2004). *L'Élevage et l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*. CIRAD, FAO.
- 106 RESEAU NATIONAL DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU NIGER**, (2011). *Résumé Exécutif du Plan d'Action Stratégique pour le développement de l'Élevage dans l'espace CEDEAO, Horizon 2011-2020*. Note d'information/politiques agricoles n°10.
- 107 RIBOT, J.**, (2002). *Democratic decentralisation of natural resources: institutionalising popular participation*, Washington : Institut des ressources mondiales.

- 108 RIBOT, J.** (2004). *Waiting for democracy: the politics of choice for natural resource decentralization*, Washington: World Resources Institute.
- 109 ROBINSON T.P., THORNTON P.K., FRANCESCHINI, G., KRUSKA R.L., CHIOZZA, F., NOTENBAERT, A., Cecchi G., HERRERO M., EPPRECHT M., Fritz S., YOU L., CONCHEDDA G. et See, L.**, (2011). *Global livestock production systems*. Rome, Italy: FAO et Nairobi, Kenya: ILRI.
- 110 RODRIGUEZ Luis**, (2008). *Une perspective mondiale sur la Valeur Économique Totale du pastoralisme* : Rapport de synthèse global basé sur six évaluations pays. ILRI, Nairobi IMPD.
- 111 SADLER K., KERVEN C., CALO M., MANSKE M. et CATLEY A.**, (2009). *Milk Matters: A literature review of pastoralist nutrition and programming responses*. Feinstein International Center, Tufts University et Save the Children, Addis-Ababa.
- 112 SAGBO N.**, (2011). *Systèmes agro-pastoraux et chaînes de valeurs ajoutées du fromage peulh dans les départements de l'Atacora et de la Donga au nord du Bénin*. Université d'Abomey, févr. 2011. 128 p.
- 113 SAMBO Bodé, André Marty et Bernard Bonnet**, (2010). *Stratégie de gestion des risques par les organisations des pasteurs wodaabe suudu suka'el du Niger confrontés à l'insécurité foncière, climatique et économique*. Colloque « Agir en situation d'incertitude », Montpellier.
- 114 SEIFFERT Bernd et DEMERANVILLE Jacqueline**, (2013). *Children's work in the livestock sector: Herding and beyond*. Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- 115 SCOONES Ian et BEHNKE Roy H.**, (1992). *Repenser l'écologie des parcours, implications pour la gestion des terres de parcours en Afrique*. Dossier IIED N° 33.
- 116 THEBAUD B, GRELL Herman et MIEHE Sabine**, (1995). *Vers une reconnaissance de l'efficacité pastorale traditionnelle : Les leçons d'une expérience de pâturage contrôlé dans le Nord du Sénégal*. IIED, dossier N° 55.
- 117 THEBAUD, B. et S. DIALLO**, (2006). *Processus d'adaptation du Module sur le Pastoralisme de l'IIED-ARED aux Zones Cotonnières : Bilan de l'étape 1 de capitalisation des données et recommandations pour la poursuite du processus*, rapport d'étude, Organisation Néerlandaise de Développement SNV, Mali.
- 118 TOUTAIN B., MARTY A., BOURGEOT A., ICKOWICZ A. et LHOSTE P.**, (2012). *Pastoralisme en zone sèche. Le cas de l'Afrique subsaharienne*. Les dossiers thématiques du CSFD. N°9. CSFD/Agropolis International, Montpellier, France. 60 p.
- 119 UEMOA**. *Union Economique et Monétaire Ouest Africaine*. Acte additionnel N°4/96 du 10 mai 1996, instituant un régime tarifaire préférentiel transitoire des échanges au sein de l'UEMOA et son mode de financement (Titre IV, Chapitre I, Article 10, Page-6). [http://www.asepex.sn/IMG/pdf/Acte\\_additionnel\\_n\\_04\\_96.pdf](http://www.asepex.sn/IMG/pdf/Acte_additionnel_n_04_96.pdf). (Consulté le 17 février 2016).
- 120 UNION AFRICAINE**, (2010). *Department of Rural Economy and Agriculture. Policy framework for pastoralism in Africa: Securing, Protecting and Improving the Lives, Livelihoods and Rights of Pastoralist Communities*. <http://foodgovernance.files.wordpress.com/2011/03/au-policy-framework-for-pastoralism.pdf>
- 121 UNION AFRICAINE**, (2010). *Cadre stratégique pour le pastoralisme en Afrique : Sécuriser, protéger et améliorer les vies, les moyens de subsistance et les droits des communautés pastorales*. [http://publications.cta.int/media/publications/downloads/1736\\_PDF.pdf](http://publications.cta.int/media/publications/downloads/1736_PDF.pdf)
- 122 UNION AFRICAINE**, (2011). *Conseil Exécutif. Dix-huitième session ordinaire, 24 – 28 janvier 2011, Addis-Abeba, Éthiopie*. <http://summits.au.int/fr/16thsummit/councildecisions>
- 123 UICN**, (2011). *Nos terres de pâturages : une synthèse d'études de cas sur comment les organisations pastorales défendent leurs droits fonciers*, UICN. Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe, Nairobi, Kenya.
- 124 USAID Afrique de l'Ouest, E-ATP**, (2013). *Contribution de JOSSERAND Henri P à la conférence sur la libre circulation des produits alimentaires. Estimation des volumes et de la valeur du commerce régional de denrées de base*.
- 125 VATIN F.**, (1996). *Le lait et la raison marchande. Essai de sociologie économique*. Rennes, PUR. 205 p.
- 126 WANE Abdrahmane, URP Pastoralisme – PPZS**, (2006). *Review of the literature on pastoral economics and marketing in West Africa*. IMPD.
- 127 WANE A., A.DIAO CAMARA, V. ANCEY, N. JOLY et S. N. KÂ**, (2010). *Choix individuel et sécurisation collective - Formes de salariat dans les exploitations pastorales du Sahel sénégalais (Ferlo) dans Socio-Économie du Travail*, Économies et Sociétés AB (31), p. 1443-1468.
- 128 WISP**, (2007). Document n°2 sur les questions politiques. *Une richesse dilapidée : étude économique mondiale sur le pastoralisme*.
- 129 ZAAL, F.**, (1998). *Pastoralism in a global age. Livestock Marketing and Pastoral Commercial Activities in Kenya and Burkina Faso*.





Unleashing the potential of pastoralism to develop West-Africa

# Libérer le potentiel du pastoralisme pour développer l'Afrique de l'Ouest

**Henk Nugteren et Catherine Le Côme**

Sous l'édition de : Fred Zaal, Thea Hilhorst et Jacqueline Sluijs

La population de l'Afrique subsaharienne (ASS) devrait plus que doubler pour atteindre entre 1,5 et 2 milliards d'habitants à l'horizon 2050. Associée à une urbanisation accélérée et à l'accroissement des revenus de certaines franges de la population, cette évolution induit une demande en produits d'origine animale en forte progression.

Cette publication montre qu'en dépit des contraintes et des idées préconçues, le pastoralisme continue d'assurer une contribution remarquable au développement social et économique, ainsi qu'à l'intégration sous-régionale. Sa mobilité et sa capacité d'adaptation demeurent cruciales pour la résilience des moyens d'existence. Conjuguées au savoir-faire entrepreneurial indéniable des pasteurs et des autres opérateurs des chaînes de valeur, il en résulte une contribution significative du pastoralisme à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'aux revenus et aux emplois des hommes, des femmes et des jeunes.

Cet ouvrage capitalise les connaissances et les expériences partagées pendant la Conférence internationale sur l'Accès aux marchés et la commercialisation

des produits de l'élevage pastoral en Afrique de l'Ouest et du Centre et lors d'un atelier d'écriture; deux événements de connaissances organisés en 2009 et 2011 par la SNV et ses partenaires.

Les analyses portent sur les tendances qui influencent les systèmes pastoraux de production, d'exploitation et de commercialisation des produits d'origine animale, notamment les chaînes de valeur bétail, viande et produits laitiers. Il est entre autres question des changements climatiques, de la gouvernance foncière, de l'insécurité, de la dynamique des acteurs publics, privés et de la société civile pastorale, et ce dans un contexte concurrentiel d'accroissement de la demande. Les données et les chiffres récents suggèrent que les innovations et la valeur ajoutée au sein des filières viande-bétail et laitière pourraient contribuer à satisfaire un tel essor.

Enfin, cette publication contient des analyses et des orientations pertinentes pour les processus décisionnels des pratiques et politiques des acteurs ruraux, des agences de développement, du monde scientifique et des décideurs politiques.



**KIT**

**SNV**